

# **Agence de promotion économique du Canada atlantique**



## **Rapport sur le rendement**

**pour la période se terminant  
le 31 mars 2005**

---

Ministre de l'APECA



# Table des matières

<b>SECTION I – SURVOL</b> .....	<b>1</b>
<b>Message du ministre</b> .....	<b>1</b>
<b>Déclaration de la direction</b> .....	<b>3</b>
<b>Renseignements sommaires</b> .....	<b>4</b>
<i>Raison d'être</i> .....	4
Environnement opérationnel .....	5
Risques, défis et possibilités .....	7
<b>Résumé du rendement</b> .....	<b>12</b>
Harmonisation des résultats de l'APECA et du gouvernement du Canada .....	16
Changements de la structure de rapport .....	17
<b>SECTION II – ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE</b> .....	<b>21</b>
<b>Résultat stratégique – Développement des entreprises</b> .....	<b>21</b>
Activité de programme : Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital).....	23
<i>Sous-activité de programme : Innovation</i> .....	24
<i>Sous-activité de programme : Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires</i> .....	27
<i>Sous-activité de programme : Commerce</i> .....	32
<i>Sous-activité de programme : Investissement</i> .....	35
<i>Sous-activité de programme : Tourisme</i> .....	39
<i>Sous-activité de programme : Autre appui aux PME</i> .....	45
Activité de programme : Accès à l'information .....	47
<b>Résultat stratégique – Développement des collectivités</b> .....	<b>49</b>
Activité de programme : Développement économique des collectivités .....	50
<i>Sous-activité de programme : Création de collectivités autosuffisantes et économiquement viables</i> .....	51
<i>Sous-activité de programme : Accès des entreprises aux services gouvernementaux</i> .....	55
Activité de programme : Mesures d'intervention spéciales .....	58
Activité de programme : Programmes d'infrastructure.....	60
<b>Résultat stratégique – Politiques, défense des intérêts et coordination</b> .....	<b>62</b>
Activité de programme : Recherche stratégique .....	63
Activité de programme : Défense des intérêts .....	65
Activité de programme : Coordination .....	67
<b>SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</b> .....	<b>71</b>
<b>Renseignements sur l'organisation</b> .....	<b>71</b>
Organigramme.....	71
Responsabilisation .....	71
Conseil de promotion économique du Canada atlantique .....	71
Organisation de l'Agence .....	72
Composition des programmes .....	72
Services ministériels.....	73

<b>Tableaux et gabarits .....</b>	<b>74</b>
Aperçu de la situation financière .....	74
Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris) .....	75
Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme .....	76
Tableau 3 : Postes votés et législatifs .....	78
Tableau 4 : Coût net pour l'Agence .....	79
Tableau 5 : Passif éventuel .....	80
Tableau 6 : Sources des revenus non disponibles .....	81
Tableau 7 : Besoins en ressources par direction ou par secteur .....	82
Tableau 8 : Frais d'utilisation .....	83
Tableau 9 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert .....	84
Tableau 10 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005 .....	97
Tableau 11 : Stratégie de développement durable .....	99
Tableau 12 : Initiative d'amélioration des services .....	103
Tableau 13 : Initiatives horizontales .....	104
Tableau 14 : Politiques sur les voyages .....	105
 <b>SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT .....</b>	 <b>107</b>
<b>Programme de développement des entreprises – Portefeuille des contributions remboursables .....</b>	<b>107</b>
<b>Programmes du gouvernement et enjeux liés à la gestion .....</b>	<b>108</b>
Gouvernement en direct .....	108
Fonction de contrôleur moderne .....	109
<i>Loi sur la modernisation de la fonction publique</i> .....	109
Conseils fédéraux régionaux .....	111
Comité sur la politique de développement territorial – Organisation de coopération et de développement économiques .....	113
<i>Loi sur les langues officielles</i> .....	114
<b>Services ministériels .....</b>	<b>116</b>
Division des services d'examen de l'APECA et mesure du rendement .....	120
 <b>INDEX .....</b>	 <b>123</b>

# Section I – Survol

## *Message du ministre*

L'exercice 2004-2005 a été déterminant pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

Grâce à l'engagement dans le budget fédéral de 2005 de 708 millions de dollars sur une période de cinq ans pour appuyer le développement économique au Canada atlantique, le gouvernement du Canada faisait écho à la stratégie *La montée en puissance*, une stratégie de croissance économique mise au point par le Canada atlantique pour répondre aux besoins du Canada atlantique. Appelé Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique – *La deuxième vague*, cet investissement important permettra à l'APECA d'instaurer des changements durables et positifs pour les gens du Canada atlantique en misant sur la réussite de la première édition du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique.

Grâce aux investissements du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique au cours des cinq dernières années, notre région a connu un accroissement de la recherche-développement, des possibilités offertes aux collectivités rurales, des exportations, de l'investissement étranger et du nombre d'entrepreneurs spécialisés qui oeuvrent au Canada atlantique.

En plus de ses activités dans ce secteur, l'Agence a continué à exécuter des programmes essentiels dans les secteurs du développement des entreprises, du développement des collectivités et de l'élaboration des politiques, et ce en vue d'aider les Canadiens et Canadiennes de l'Atlantique à relever les défis économiques et à tirer profit de toutes les possibilités. L'APECA continue également d'entreprendre de la recherche stratégique en matière de politiques afin d'aider la région à déterminer les lacunes sur le plan économique et à les combler, ainsi qu'à maximiser son potentiel.

Dans le cadre de son rôle de défense des intérêts, l'APECA travaille à influencer les politiques et programmes nationaux qui touchent le développement et les intérêts du Canada atlantique. De plus, l'Agence s'occupe de la coordination d'autres politiques et programmes fédéraux au Canada atlantique afin d'assurer une approche intégrée au développement régional.

En tant que ministre de l'APECA, je vous invite à examiner le présent *Rapport sur le rendement* pour constater en détail les résultats et les réalisations ayant trait au Partenariat

pour l'investissement au Canada atlantique, ainsi qu'à tous les programmes et toutes les initiatives de l'Agence. Il reste bien des défis à relever, mais je suis persuadé que vous constaterez, en lisant le présent rapport, comment les efforts de l'APECA contribuent à consolider et à intensifier la transformation qui s'opère présentement dans la région atlantique.

---

L'honorable Joseph McGuire  
Ministre  
Agence de promotion économique  
du Canada atlantique

## ***Déclaration de la direction***

Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement 2004-2005 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenu dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (avril 2005)*. Ce rapport :

- est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le guide;
- est fondé sur l'Architecture d'activités de programme;
- présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- offre un modèle de responsabilisation pour les résultats escomptés ou atteints avec les ressources et les autorités confiées à l'Agence;
- fait état des sommes qui ont été affectées et approuvées dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

---

Monique Collette, présidente  
Agence de promotion économique  
du Canada atlantique

## Renseignements sommaires

### Raison d'être

Le but de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est clair : s'attaquer aux défis de développement économique qui affligent le Canada atlantique; cerner et éliminer les faiblesses structurelles de l'économie; et aider les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles et trouver de nouvelles possibilités de croissance. Ses objectifs sont un soutien direct à l'engagement qu'a pris le gouvernement du Canada de réduire les disparités régionales et de veiller à ce que toute la population canadienne bénéficie d'une économie forte.

*Le mandat de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est défini à la partie I de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R. G-5.7, aussi appelée Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Elle a pour objet de « favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région. »*

Ressources financières (en millions de dollars)		
Prévues	Autorisations	Réelles
514,1	476,3	450,3

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Réelles	Différence
647	646	1

### L'engagement du gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada demeure résolu – en fait, il s'agit d'une exigence législative à laquelle il est assujéti – à réduire les disparités régionales et à faire en sorte que la population canadienne de toutes les régions du pays profitent d'une économie forte et des services qui en découlent. C'est dans ce contexte que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique vise à stimuler les possibilités de développement économique dans la région, en augmentant ainsi le nombre d'emplois et le revenu gagné de la population canadienne de l'Atlantique. C'est aussi dans cette optique que l'APECA a pris l'engagement d'aider la région à faire la transition vers une économie plus novatrice, plus productive et plus concurrentielle.

Pour atteindre cet objectif, les trois résultats stratégiques suivants reflètent le mandat de l'Agence qui consiste à créer des emplois et à augmenter les revenus gagnés dans la région de l'Atlantique.

- Développement des entreprises – Amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) de la région de l'Atlantique, menant à un accroissement de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois.
- Développement des collectivités – Amélioration de l'infrastructure économique des collectivités et de la capacité en matière de planification stratégique, menant à une amélioration des possibilités d'emploi et de la croissance économique dans la région de l'Atlantique.
- Politiques, défense des intérêts et coordination – Adoption de positions stratégiques en matière de politiques et de recherche qui tiennent compte des possibilités de la

région; qui garantissent une influence de la région sur les politiques et les programmes nationaux qui concernent le développement et les intérêts du Canada atlantique; qui facilitent la coordination d'autres politiques et programmes fédéraux dans la région pour constituer des approches intégrées du développement, menant à un renforcement du développement économique du Canada atlantique.

## **Environnement opérationnel**

### **Contexte de l'Agence**

Organe du gouvernement fédéral, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) travaille en partenariat avec la population canadienne des provinces de l'Atlantique à améliorer l'économie de leurs collectivités. Pour s'acquitter de cette mission, elle s'est dotée d'une stratégie qui vise à améliorer le rendement économique et la compétitivité de la région. En collaboration avec ses partenaires de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé, des universités et des organismes non gouvernementaux, l'APECA s'emploie à promouvoir les objectifs du gouvernement du Canada en matière de création de débouchés et d'innovation, afin de répondre aux besoins des entreprises, des organismes, des particuliers et des collectivités de la région.

Depuis sa création en 1987, l'APECA offre un large éventail de programmes et de services qui visent à créer un climat économique propice à la croissance des entreprises. Elle met à la disposition des entrepreneurs de la région une vaste gamme de ressources et d'outils de développement à chaque étape du cycle de vie de leur entreprise, depuis le moment où ils songent à se lancer en affaires jusqu'à celui où ils envisagent une expansion. L'APECA n'est pas un organisme fédéral comme tous les autres; son mandat et sa structure organisationnelle ont été établis à l'issue de consultations avec la population canadienne de toute la région. Et c'est la raison pour laquelle, pour la première fois de l'histoire, un organisme fédéral chargé du développement économique du Canada atlantique a eu son siège social dans la région même. L'APECA compte maintenant 32 bureaux régionaux et locaux dans des localités réparties sur l'ensemble des quatre provinces de l'Atlantique.

### **Approche de l'APECA**

L'APECA adopte une approche énergique pour déceler les possibilités dynamiques qui se présentent et pour aider la région à surmonter les obstacles qui l'empêchent de croître. Elle reconnaît ainsi qu'une économie prospère dépend d'un certain nombre de facteurs. Grâce à son approche globale à l'égard du développement économique régional, l'Agence peut relever les défis économiques structurels sous-jacents de façon plus efficace et plus équitable que si elle était régie par une approche restrictive axée sur les incitatifs fiscaux.

À l'échelle nationale, l'Agence s'acquitte de ce mandat en défendant les intérêts, les priorités et les préoccupations de la région de l'Atlantique auprès de ses homologues

fédéraux, dans le but de veiller à ce qu'ils en tiennent compte dans les décisions stratégiques et les investissements qui ont un impact direct sur l'économie des provinces de l'Atlantique.

L'APECA prend aussi part à plusieurs initiatives horizontales. Elle est l'organisme chef de file du Partenariat du tourisme du Canada atlantique, d'Équipe Canada Atlantique, et de l'Entente de COOPÉRATION Canada – provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur. Au cours de la dernière année, l'Agence a participé à l'élaboration d'une nouvelle initiative horizontale sur l'économie sociale, en vue d'instituer un mécanisme visant à contribuer à la mesure d'économie sociale au Canada atlantique. Elle a été entreprise en collaboration avec Industrie Canada et d'autres organismes de développement régional. La section III du présent rapport renferme de plus amples renseignements sur les initiatives horizontales.

À l'échelle régionale, l'APECA effectue des travaux de recherche et d'analyse stratégiques pour aider à créer le fondement intellectuel d'une approche stratégique complète à l'égard du développement régional. De plus, l'Agence joue un rôle clé en coordonnant des stratégies, des mesures et des programmes de développement qui visent les quatre provinces de l'Atlantique. Pour ce faire, elle travaille en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux, de même qu'avec les universités, les instituts de recherche, les associations d'entreprises et les autres intervenants de la région, afin de réduire le double emploi et de maximiser l'incidence des efforts déployés.

À l'échelle locale, l'APECA travaille avec ses partenaires pour fournir aux collectivités les outils et les ressources dont elles ont besoin pour bâtir des économies plus autonomes. Les partenariats constituent un élément majeur non seulement dans l'exécution des programmes et des activités de l'APECA, mais aussi dans l'élaboration des programmes et des politiques. L'APECA a établi des partenariats avec le secteur privé, des universités, des organismes non gouvernementaux, ainsi qu'avec tous les ordres de gouvernement.

L'Agence oeuvre également au niveau local pour stimuler la croissance et la compétitivité des entreprises du Canada atlantique au moyen d'un éventail de programmes et de services conçus pour augmenter les démarrages, les agrandissements et la modernisation d'entreprises, pour les aider à innover, à se développer et à rester concurrentiels.

Consciente de la corrélation de plus en plus étroite entre l'innovation et la productivité, l'Agence accorde plus d'importance, dans l'exécution de ses programmes, à la recherche-développement, à l'adoption de nouvelles technologies et au perfectionnement des compétences, et elle s'emploie davantage à faciliter l'accès aux capitaux dont les entreprises ont besoin pour investir dans l'innovation. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique demeure un élément moteur qui a contribué à la récente intensification des travaux de recherche-développement dans la région de l'Atlantique. Le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC) aide les petites collectivités et les régions rurales à renforcer leur assise économique. Le Programme de développement des entreprises et divers autres programmes de l'APECA aident des milliers

d'entrepreneurs à se lancer en affaires et à prendre de l'expansion, à optimiser leurs débouchés sur les marchés intérieurs et à l'étranger ainsi qu'à mettre au point de nouveaux produits touristiques. Ces programmes sont stratégiquement importants. Dans les années 1990, 70 % des emplois créés par de nouvelles entreprises au Canada atlantique étaient attribuables à des petites entreprises<sup>1</sup>.

Cette année a été déterminante pour l'APECA. En plus de l'exécution de ses principaux programmes, l'Agence a élaboré une approche en réponse à *La montée en puissance*, la stratégie du gouvernement du Canada qui trace la voie du développement du Canada atlantique pour les cinq prochaines années. Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique entre maintenant dans sa deuxième phase (*La deuxième vague*), avec une nouvelle mesure quinquennale de 708 millions de dollars visant les domaines essentiels à la croissance économique continue du Canada atlantique : investir dans l'innovation, investir dans les collectivités, investir dans les gens et investir dans le climat des affaires.

## **Risques, défis et possibilités**

L'économie du Canada atlantique génère une croissance économique durable; toutefois, le rendement économique a été irrégulier partout dans la région. Les régions urbaines ont enregistré une activité économique forte, tandis que les régions rurales et leurs secteurs dominants ont connu des conjonctures économiques plus faibles.

Malgré le récent progrès économique global, l'économie de la région continue à faire face à des ajustements difficiles qui sont actuellement effectués dans les principaux secteurs des ressources, notamment l'agriculture, les pâtes et papier, l'aquaculture et la pêche. Les entreprises du Canada atlantique doivent également continuer de s'adapter à la valeur plus forte du dollar canadien. À plus long terme, il importe que l'économie de l'Atlantique relève les défis que représentent le renforcement de la concurrence mondiale et le vieillissement de la population.

Afin d'augmenter la compétitivité de la région, il est nécessaire d'améliorer la productivité en mettant l'accent sur des compétences et des connaissances nouvelles, sur un investissement accru de capitaux et sur l'innovation. Sur le front de l'innovation, la région continue de piétiner dans les domaines de l'adoption de technologies de pointe, de la recherche-développement (R-D) du secteur privé, de la commercialisation, et de la collaboration entre les établissements et les entreprises en matière de R-D. En ce qui a trait au capital humain, la région n'obtient pas de bons résultats en matière de formation en cours d'emploi, et de compétences technologiques de pointe et de compétences en gestion des affaires.

Il sera plus difficile de soutenir la croissance durable du produit intérieur brut par habitant à mesure que la population vieillira. La proportion de la population active devrait

---

<sup>1</sup> Agence de promotion économique du Canada atlantique, État de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat, Canada atlantique – 2005.

commencer à diminuer au moment où la génération du baby-boom atteindra l'âge de la retraite, ce qui exercera une pression à la baisse sur la progression du niveau de vie. Pour contrer partiellement l'incidence du vieillissement de la population, il importera de prendre des mesures pour faciliter l'attraction et l'intégration d'immigrants et de fournir aux Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique qui ne travaillent pas actuellement les compétences requises pour participer pleinement au marché du travail.

### **Produit intérieur brut (PIB)**

L'activité économique au Canada atlantique est restée favorable en 2004, avec une hausse du PIB réel de 1,2 %. Les résultats des industries de production de biens ont progressé de 0,6 %, les profits dans les secteurs de la fabrication et de la construction étant compensés quelque peu par des baisses dans les secteurs minier et de l'énergie de la région, du fait de la chute en 2004 tant de la production de minerai de fer que de la production pétrolière et gazière en mer. Le secteur de la construction a continué de bénéficier de bonnes conditions à mesure de l'évolution des travaux des projets White Rose, de la baie Voisey et de l'île de Sable (Volet II). Soutenue par une croissance forte dans les secteurs du transport, du commerce de détail, des finances et des assurances, l'activité économique des industries de production de services a augmenté de 1,8 % en 2004.

### **Marché du travail**

Le marché du travail au Canada atlantique a été satisfaisant dans un certain nombre de secteurs en 2004. L'emploi dans la région a augmenté de 1,9 %, ou 20 300 personnes, la grande partie de la croissance se produisant dans l'emploi à plein temps. Le taux de chômage est tombé à 10,7 % dans la région, obtenant son niveau le plus bas depuis 1976. Le taux de participation de la région a également poursuivi son ascension record, atteignant 63,1 %.

### **Population**

Entre 1996 et 2004, la population du Canada atlantique a chuté de 1,6 %, comparativement à une hausse de 4,8 % au pays. Entre 2001 et 2004, la population de la région atlantique a augmenté très légèrement, soit de 0,1 %, tandis que la population canadienne totale s'est pour sa part accrue de 3 %. Depuis 2001, la population des trois provinces maritimes a fait des gains tandis que la population de Terre-Neuve-et-Labrador a continué de décliner.

Il est essentiel, pour poursuivre la transformation de l'économie de l'Atlantique, que la population augmente à un rythme plus élevé. Pour assurer une croissance économique soutenue, l'APECA travaille présentement à l'élaboration d'une Stratégie démographique de l'Atlantique grâce à laquelle elle pourra s'attaquer aux défis de l'immigration ainsi qu'attirer et conserver une main-d'œuvre qualifiée en Atlantique.

### **Exportations**

Les exportations de marchandises du Canada atlantique vers les marchés étrangers ont augmenté de 4,4 % en 2004, en grande partie en raison des prix plus élevés de l'énergie. Les exportations de marchandises du Canada se sont accrues de 8,6 % pendant cette

période. La hausse des exportations de la région découle, pour l'essentiel, de l'augmentation des expéditions de produits pétroliers raffinés (19,5 %). Les résultats de la région au chapitre des autres grands produits d'exportation ont été mitigés en 2004.

Une baisse de la production de gaz a provoqué une diminution de 1 % dans les exportations de gaz naturel en 2004. Les exportations de pétrole brut ont chuté de 52,5 % en raison de l'augmentation de la proportion du pétrole brut de la région raffiné au Canada; en réalité, la production a baissé de 6,7 %. Parmi les produits forestiers, une demande plus forte et des prix plus élevés ont donné lieu à un accroissement important des exportations de bois d'oeuvre de résineux (34,6 %). Les exportations de produits de placage, de contreplaqué et d'autres produits du bois ont fait un bond de 25,9 %. Les expéditions de papier journal vers l'étranger ont décliné de 6,3 % tandis que les exportations des autres produits de papier ont augmenté de 4,4 %. La valeur des exportations de pâte a reculé de 3,2 % principalement à cause de la fermeture d'une usine au Nouveau-Brunswick. Du fait en partie de la force persistante du dollar canadien, les exportations de produits du poisson ont régressé de 1,8 % puisque les expéditions de homards et de crevettes étaient en diminution. Les exportations de poisson ont baissé de 5,7 % en conséquence du déclin des expéditions de homards non transformés. Même si les exportations de produits de pommes de terre congelées ont chuté de 12,2 %, on estime qu'une plus grande part de la production provenant de la région a été vendue au Canada.

### **Événements ayant une incidence sur le rendement – Province par province**

Après avoir enregistré une croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) de près de 7 % au cours des six dernières années, l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador a baissé de 0,7 % en 2004. Des difficultés d'exploitation au champ pétrolier en mer Terra Nova et des grèves à la fois dans le secteur privé (par exemple, les mines de minerai de fer) et dans le secteur public, ont contribué de façon appréciable à la contraction de l'économie de la province. L'industrie des services, qui représente 63 % de l'économie, a affiché une croissance modérée de 0,9 % tandis que l'industrie des biens a baissé de 3,1 %.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a détecté un important défi fiscal en 2004-2005; toutefois, la modification de l'Accord atlantique devrait aider à améliorer la situation financière. La valeur forte du dollar canadien a eu une incidence assez néfaste sur les industries axées sur l'exportation, en particulier la fabrication. D'un autre côté, l'industrie pétrolière et gazière a continué d'offrir des possibilités majeures, à l'instar de l'exploitation de la mine de la baie Voisey et des installations-pilotes hydrométallurgiques connexes, à Argentia. L'investissement engagé dans le projet pétrolier White Rose (550 millions de dollars) et le projet de traitement du nickel de la baie Voisey (450 millions de dollars) a représenté un peu moins d'un quart de l'investissement en capital dans la province en 2004.

En raison de la force du dollar canadien, les exportateurs de poisson de Terre-Neuve-et-Labrador ont été mis en position désavantageuse sur le plan de la concurrence en 2004, ce qui a contribué au déclin du rendement de certaines ventes de fruits de mer aux États-

Unis. Dans l'ensemble, les conditions du marché étaient positives pour les secteurs du crabe et de la crevette en 2004 puisque la demande a été élevée et les prix relativement élevés. Dans le secteur du poisson de fond, la présence sur le marché de produits de poisson de fond chinois à prix bas continue de représenter un problème important pour les transformateurs locaux.

En raison de la fermeture de la pêche à la morue dans le golfe du Saint-Laurent et le long de la côte nord-est, l'APECA a continué à administrer l'Initiative d'adaptation à court terme (IACT) du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités en 2004-2005. Cette mesure a contribué à atténuer l'impact à court terme de la fermeture de la pêche en fournissant des possibilités d'emplois aux travailleurs déplacés des collectivités touchées. L'APECA a approuvé 46 projets en vertu de l'IACT, évalués à 6,9 millions de dollars. La majorité de ceux-ci visaient à accroître le potentiel touristique et à améliorer l'infrastructure communautaire.

En 2004, l'Île-du-Prince-Édouard a continué de progresser dans le développement de grappes majeures tout en faisant face à des défis économiques dans des secteurs clés notamment le tourisme, l'agriculture et les pêches. Des partenariats féconds ont engendré une croissance continue des secteurs des biosciences et de la technologie de pointe. L'industrie aérospatiale a employé plus de 800 personnes en 2004. Grâce au sérieux appui des mesures d'incitation par l'entremise de Ressources naturelles Canada, le secteur de l'énergie éolienne a progressé et est porteur de belles promesses en tant que possibilité majeure de développement. Après deux années de baisse, l'industrie du tourisme, avec le concours des partenaires gouvernementaux dont l'APECA, a conçu une nouvelle stratégie axée sur le produit. En 2004, l'Agence et le gouvernement provincial ont conclu des accords et des projets pour le développement de l'infrastructure. Des progrès considérables ont été réalisés en matière de planification conjointe et d'efforts concertés dans les domaines de l'immigration et du développement du marché du travail.

L'économie de la Nouvelle-Écosse a poursuivi son expansion en 2004, mais à une cadence modérée de 1,3 %. La construction résidentielle et la fabrication de wagons et de matériel de haute technologie, associées à la force du commerce de détail, ont contribué à la croissance. Cependant, une baisse de la production de gaz naturel a limité la croissance pour la deuxième année consécutive. En Nouvelle-Écosse, l'expansion de deux usines de pneus Michelin continue de fournir un nombre considérable d'emplois, la société employant maintenant plus de 3 300 personnes dans la province. Étant donné la tenue d'événements majeurs en 2004 tels que le retour des grands voiliers et le Congrès mondial acadien, l'activité touristique s'est maintenue tandis que les recettes provenant des manifestations et du tourisme ont augmenté respectivement de 5 % et de 1 %.

Le Cap-Breton poursuit la restructuration de son économie après la perte de ses deux industries traditionnelles, le charbon et l'acier, au passage du millénaire. Un bon nombre d'occasions se sont présentées ces dernières années, en particulier la croissance de l'industrie de téléservice sur l'île, l'assainissement de l'environnement, le gaz naturel liquéfié, la fabrication de pièces d'automobiles et de produits pharmaceutiques, ainsi qu'une infrastructure et des activités touristiques nouvelles. Une évaluation effectuée

récemment (automne 2004) par Canmac Economics au sujet de l'aide fédérale au développement sur l'île du Cap-Breton a démontré un impact positif considérable sur l'économie de l'île. L'évaluation a également démontré que, au cours de la période de 1994 à 2004, plus de 6 000 emplois directs ont été créés, le revenu gagné a augmenté considérablement et le produit intérieur brut a augmenté de plus de 1,9 milliards de dollars, tandis que les revenus des administrations municipale, provinciale et fédérale ont augmenté de 10,8 millions de dollars, de 60,1 millions de dollars et de 64,8 millions de dollars, respectivement.

L'économie du Nouveau-Brunswick a augmenté de 2,6 % en 2004. Les industries de production de biens – environ 30 % de la production de la province – ont progressé de 2,9 %, soutenues par une hausse dans la fabrication et la construction. Une activité économique forte dans les secteurs du transport, du commerce de gros et de détail, a étayé une croissance de 2,5 % dans les industries de production de services.

L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick a connu des conditions de marché difficiles en 2004. De nombreux emplois ont été perdus chez Nexfor Fraser Papers à Edmundston, et la fermeture de l'usine de pâtes et papiers de St. Anne-Nackawic à Nackawic a entraîné la mise à pied d'environ 400 travailleurs. De plus, UPM Miramichi a définitivement fermé son usine de pâte kraft, éliminant ainsi approximativement 400 emplois à Miramichi. Les résultats ont été plus positifs pour l'industrie de produits du bois de la province, où tant la production que les expéditions des produits de bois de sciage ont augmenté. Fort de plus de 20 000 employés, le secteur des centres d'appels continue de croître au Nouveau-Brunswick. En 2004, l'activité touristique a été semblable à celle de l'année précédente.

## **Résumé du rendement**

Les pages qui suivent présentent un résumé du rendement de l'Agence pour l'exercice 2004-2005 dans chacun des trois secteurs de résultats stratégiques. Ces résultats stratégiques ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils s'inscrivent plutôt dans un ensemble de politiques, de programmes et de mesures cohésifs, intégrés et durables.

Résultats stratégiques	2004–2005 Priorités / engagements	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats attendus et situation actuelle
<b>Développement des entreprises</b>	Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de la région	En cours	277,6 millions de dollars	271,8 millions de dollars	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la productivité – <i>sur la bonne voie</i></li> <li>• Augmentation du revenu gagné – <i>sur la bonne voie</i></li> </ul>
<b>Développement des collectivités</b>	Possibilités économiques pour la population du Canada atlantique	En cours	218,8 millions de dollars	167,1 millions de dollars	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités communautaires – <i>sur la bonne voie</i></li> </ul>
<b>Politiques, défense des intérêts et coordination</b>	Élaboration de politiques et programmes pour appuyer et promouvoir la croissance de l'économie de la région de l'Atlantique	En cours	17,7 millions de dollars	11,4 millions de dollars	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en oeuvre des recommandations découlant du discours du Trône de février 2004 et du budget de 2004 – <i>dépassé</i></li> </ul>

### **Développement des entreprises**

Pour que se développe une économie novatrice, il est essentiel de favoriser le démarrage, la croissance et la compétitivité de petites et moyennes entreprises (PME) de la région de l'Atlantique. Cet objectif s'atteint par des investissements dans la recherche-développement, les compétences et la formation des PME, l'élargissement du commerce et la promotion de l'investissement étranger direct et du capital de risque.

Pour obtenir ces résultats, l'APECA se concentre sur les tâches suivantes :

1. *Innovation* – L'innovation demeure au premier rang du programme économique de l'APECA. L'Agence s'emploie à favoriser une meilleure interaction entre les principaux intervenants en matière d'innovation, en assurant un renforcement de la

#### **Développement des entreprises – Secteurs clés**

1. *Accroître la capacité de réaliser et de commercialiser les activités de R-D.*
2. *Intensifier les exportations et attirer davantage l'investissement étranger.*
3. *Favoriser la croissance de l'entrepreneuriat et du perfectionnement des compétences en affaires.*

capacité des PME à innover, accompagné d'un plus grand accès à un financement tourné vers les risques et de l'aptitude à mettre au point et à commercialiser de nouvelles idées.

Un élan important a été donné par le biais des investissements engagés dans le cadre du Fonds d'innovation de l'Atlantique et du Conseil national de recherches du Canada qui ont engendré une activité de recherche-développement accrue au Canada atlantique. Plusieurs partenariats stratégiques ont été établis entre des universités, le secteur privé et le gouvernement, au-delà des prévisions de 2004-2005. Des secteurs tels que les technologies de l'information, la biotechnologie, et les hydrocarbures ont été renforcés. L'APECA s'est aussi employée à améliorer l'accès des PME ayant des projets d'innovation à un financement axé sur les risques. Au cours de la dernière année, près de 50 nouveaux produits, procédés ou services ont été commercialisés avec l'aide de l'investissement de l'APECA. Davantage de PME ont pris connaissance des procédés de commercialisation et de développement technologique en participant à des séances d'information et de formation organisées par l'APECA. En réalité, l'APECA a financé 17 PME axées sur les technologies dans leur phase de démarrage, soit près du triple de sa cible pour 2004-2005.

2. *Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires* – Pour créer des emplois et des débouchés économiques dans la région de l'Atlantique, il faut notamment accroître le nombre d'entrepreneurs. En ciblant les jeunes de la province, la sensibilisation à l'entrepreneurship et la promotion qui en est fait créent un environnement dans lequel l'entrepreneurship est généralement perçu comme un choix de carrière. L'accent est aussi mis sur le perfectionnement des compétences et sur la promotion de l'apprentissage continu pour les entrepreneurs existants, en reconnaissant les besoins particuliers des femmes en affaires et des entrepreneurs autochtones. L'APECA est également déterminée à s'attaquer aux contraintes critiques en matière de ressources humaines éprouvées par les entreprises axées sur l'innovation, notamment celles dans l'économie du savoir, et à accroître les occasions de la région à la fois d'attirer et de conserver des diplômés hautement qualifiés. L'APECA a plus que doublé son objectif dans ce domaine.

***Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires – Initiatives clés***

1. *Initiative de développement des compétences en innovation*
2. *Initiative Femmes en affaires*
3. *Initiative pour jeunes entrepreneurs*

Au cours de la dernière année, l'objectif de l'APECA consistant à dispenser aux jeunes des ateliers sur les compétences en leadership et en entrepreneurship a amené à sensibiliser environ 9 000 jeunes Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique à l'entrepreneurship comme choix de carrière – soit plus de douze fois le nombre prévu. De surcroît, plusieurs centaines de propriétaires d'entreprise ont tiré un avantage en recevant des services de conseils aux entreprises, de la formation sur les compétences en gestion et des occasions de perfectionnement professionnel, services visant tous à renforcer leur capacité de gestion et, en dernier ressort, à

accroître les taux de survie et de croissance de leur entreprise. Les objectifs projetés pour 2004-2005 ont été dépassés dans plusieurs secteurs.

3. *Commerce et investissement* – La promotion du commerce et de l'investissement est indispensable au développement économique et constitue un élément clé du travail de l'APECA. Au cours de ces dernières années, des économies nationales et régionales fortes et des accords commerciaux de plus en plus libéralisés ont donné une impulsion à la croissance de l'exportation continue et des investissements étrangers directs dans le monde des affaires de la région de l'Atlantique. Avec moins de 3 % des PME de la région actuellement engagées dans l'exportation, l'APECA met au point des mesures proactives qui visent à relever ces défis et à augmenter sensiblement le niveau des exportations et des investissements étrangers directs au Canada atlantique.

L'APECA travaille de façon indépendante, et collabore avec d'autres ministères fédéraux et avec les quatre gouvernements provinciaux, pour réaliser son approche stratégique au développement du commerce et de l'investissement. Des initiatives réussies, telles que les missions d'Équipe Canada Atlantique sur les principaux marchés aux États-Unis, ont donné lieu à plus de 35 millions de dollars de ventes pour les entreprises de la région de l'Atlantique. L'année dernière, l'investissement consenti par l'APECA pour sensibiliser les sociétés de l'Atlantique à l'exportation en tant qu'option de croissance, a amené plus de 1 700 exportateurs éventuels à recevoir la formation, l'orientation et le mentorat nécessaires pour devenir des exportateurs. Les sondages de cette année révèlent que près de 80 sociétés non exportatrices aidées par l'APECA, ainsi que 83 exportateurs actifs supplémentaires, ont réussi à s'assurer de nouveaux marchés d'exportation. Des initiatives clés, destinées à augmenter l'investissement étranger direct au Canada atlantique, ont été élaborées et mises en oeuvre dans la dernière année, et des partenariats ont été établis avec des intervenants fédéraux et provinciaux pour contribuer au développement du commerce et de l'investissement dans l'ensemble de la région.

### **Développement des collectivités**

La force économique des collectivités rurales représente une partie essentielle de la santé économique de la région de l'Atlantique. Par rapport au Canada dans sa totalité, une proportion plus grande de la population de la région de l'Atlantique est installée dans des régions rurales. La présence de l'APECA dans ces régions rurales a un effet positif en soutenant les entreprises en exploitation, en encourageant les nouvelles entreprises en démarrage et en créant des emplois réels. L'APECA s'appuie sur des partenaires pour dispenser des conseils aux entreprises et des capitaux aux collectivités rurales dans l'ensemble du Canada atlantique. Au cours de l'exercice 2004-2005, l'APECA a continué à travailler avec les corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) et les organismes régionaux de développement économique (ORDE) afin de garantir un niveau élevé de planification stratégique permettant de guider le développement économique de leurs collectivités. Une évaluation formative (intérimaire) du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC) a confirmé que le FISC est

effectivement un modèle fiable et, en effectuant les coordinations nécessaires avec d'autres ministères, il veille à ce que les projets communautaires concordent avec une stratégie régionale globale.

En 2004-2005, l'APECA a fourni une aide de 66 millions de dollars dans le cadre du FISC qui, à son tour, a généré, par effet de levier, un financement de 59,6 millions de dollars supplémentaires. Le Programme de développement des collectivités a procuré aux PME une source essentielle de capital et, selon les rapports d'activité des CBDC pour l'exercice 2004-2005, il a aidé 1 172 entreprises nouvelles et en exploitation. Il en a découlé la création de 1 214 emplois et le maintien de 2 225 autres. L'APECA a également aidé divers ORDE à obtenir la certification ISO 9001-2000, qui s'applique au processus influençant la qualité des services.

### **Politiques, défense des intérêts et coordination**

Ces dernières années, l'APECA a accordé la priorité à renforcer sa capacité d'élaboration des politiques. Tandis que la fonction liée aux politiques continue de représenter une part relativement petite des dépenses de ressources de l'APECA, elle joue maintenant un rôle considérable dans l'orientation des activités des politiques et des programmes de l'Agence. L'élaboration d'une réponse à la stratégie *La montée en puissance* a constitué une réalisation majeure du gouvernement du Canada durant l'exercice 2004-2005. Le réseau d'approvisionnement de l'Agence a continué de prouver et de faire valoir que le Canada atlantique pouvait participer à d'importants marchés publics. L'APECA fournit aussi des analyses et des conseils clés afin de s'assurer que les intérêts de la région sont pris en compte dans l'élaboration des politiques et des programmes nationaux, comme le travail d'élaboration des politiques sur l'économie sociale. L'APECA continue de coordonner ses efforts et d'indiquer la voie à suivre sur les principaux enjeux économiques et dans la gestion de projets spéciaux et d'initiatives clés.

On trouvera de plus amples détails sur les réalisations de l'APECA dans la section II du présent rapport.

## Harmonisation des résultats de l'APECA et du gouvernement du Canada

Les résultats et les activités stratégiques de l'Agence sont alignés sur les résultats du gouvernement du Canada exposés dans *Le rendement du Canada 2005*. *Le rendement du Canada 2005* donne une perspective pangouvernementale et un « plan de route » du gouvernement, depuis les principaux thèmes inscrits au calendrier du gouvernement aux renseignements contenus dans les rapports ministériels sur la planification et le rendement. Le tableau présenté ci-dessous montre le lien entre les activités et les résultats de l'APECA et les résultats du gouvernement du Canada.

Résultats du gouvernement du Canada <i>Le rendement du Canada 2005</i>	Réponse de l'APECA
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	Développement de entreprises - Innovation
La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens et Canadiennes	Développement des entreprises Développement des collectivités
Un marché sécurisé et équitable	Développement de entreprises - Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	Développement des collectivités - Partenariat culturel et économique du Canada atlantique - Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle - Protocole d'entente avec Industrie Canada sur l'investissement dans la jeunesse acadienne et francophone
Une croissance économique forte	Développement des entreprises Développement des collectivités Politiques, défense des intérêts et coordination Stratégie de développement durable
Les peuples autochtones	Développement des collectivités - Développement économique des Autochtones
Un environnement propre et sain	Développement des entreprises Développement des collectivités Stratégie de développement durable

## Changements de la structure de rapport

En décembre 2003, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) du gouvernement du Canada s'est engagé dans un processus visant à améliorer l'approche qui consiste à rassembler et à présenter l'information sur la gestion des dépenses et sur le rendement dans l'ensemble du gouvernement. Cela a abouti à la création d'un nouveau Système d'information sur la gestion des dépenses, menant à une structure améliorée des rapports sur l'utilisation des ressources et sur les résultats atteints. Cette nouvelle structure, l'Architecture d'activités de programme (AAP), sera la clé de voûte des éléments et des activités liés à la planification et à la production de rapports. De concert avec le SCT, l'APECA a terminé l'adoption de sa nouvelle AAP à l'été 2004.

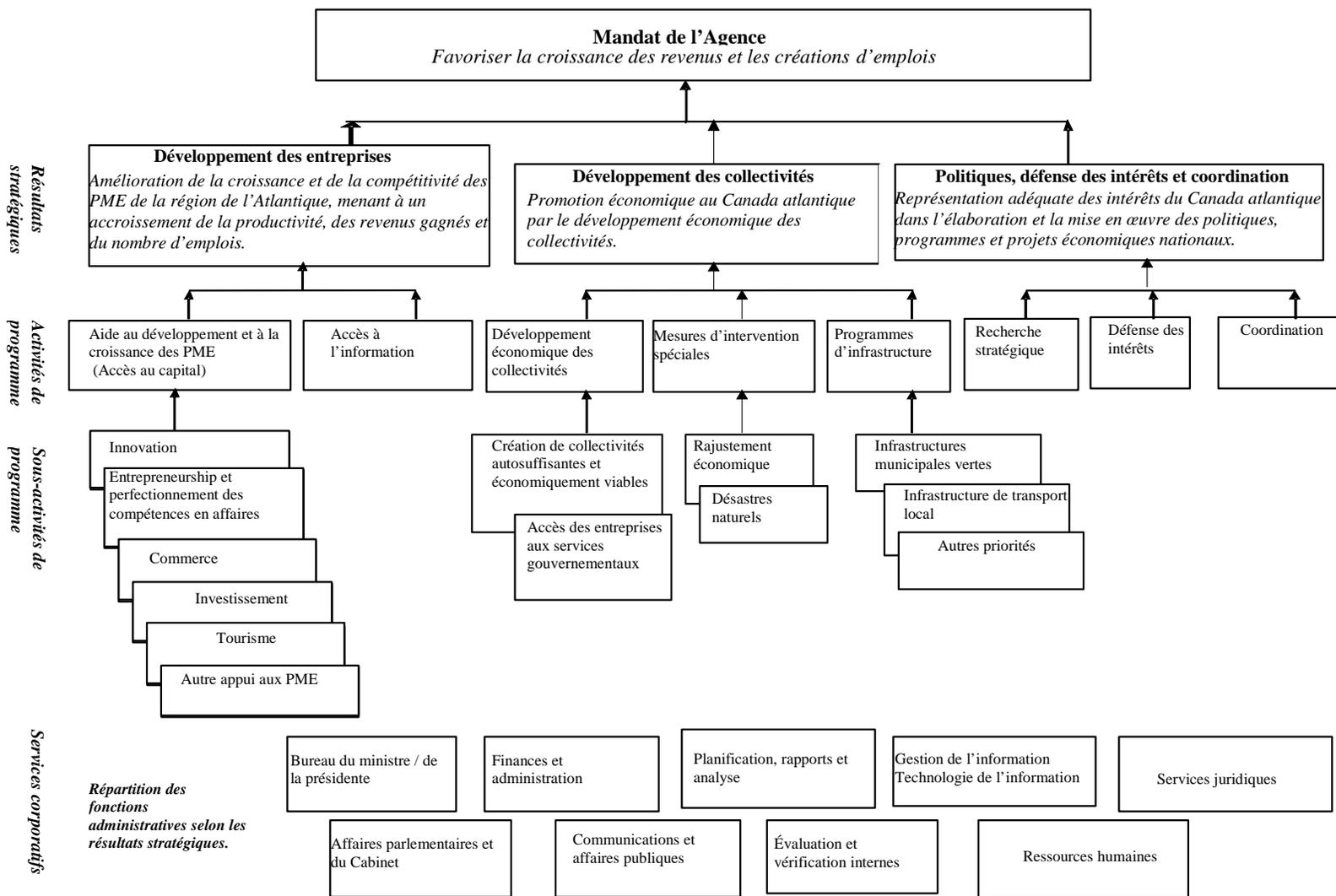
Le présent *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) montre à la fois les résultats prévus et les résultats réels obtenus, conformément à ces nouvelles politiques et initiatives et, au besoin, les données financières ont été rajustées. Depuis son lancement, l'AAP a évolué pour mieux tenir compte des activités et des travaux de l'Agence. En particulier, certaines activités et sous-activités de programme ont subi un changement de terminologie. Dans un souci de clarification et d'uniformité, la terminologie employée au cours de l'exercice 2004-2005 est utilisée tout au long du présent rapport, et fait état de la terminologie antérieure entre parenthèses lorsqu'il y a lieu. Le tableau suivant décrit les changements de la structure, en garantissant une uniformité entre les tableaux financiers du présent rapport et les montants consignés dans le Budget des dépenses et dans les Comptes publics de 2004-2005.

RMR 2004-2005 : Activités de programme	Budget des dépenses et Comptes publics de 2004-2005 : Secteurs d'activités		
	Développement	Administration ministérielle	Total
<b>Développement des entreprises</b>			
<b>Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)</b>			
Budget principal des dépenses	258,7	16,1	274,8
Dépenses prévues	258,7	16,1	274,8
Total des autorisations	263,1	16,5	279,6
Dépenses réelles	<b>252,9</b>	<b>15,6</b>	<b>268,5</b>
<b>Accès à l'information</b>			
Budget principal des dépenses	2,7	0,1	2,8
Dépenses prévues	2,7	0,1	2,8
Total des autorisations	3,1	0,2	3,3
Dépenses réelles	<b>3,1</b>	<b>0,2</b>	<b>3,3</b>
<b>Développement des collectivités</b>			
<b>Développement économique des collectivités</b>			
Budget principal des dépenses	77,2	7,7	84,9
Dépenses prévues	114,7	7,7	122,4
Total des autorisations	123,2	7,4	130,6
Dépenses réelles	<b>109,0</b>	<b>6,7</b>	<b>115,7</b>

<b>Mesures d'intervention spéciales</b>			
Budget principal des dépenses	47,5	-	47,5
Dépenses prévues	47,5	-	47,5
Total des autorisations	18,1	-	18,1
Dépenses réelles	<b>18,1</b>	-	<b>18,1</b>
<b>Infrastructure</b>			
Budget principal des dépenses	48,9	-	48,9
Dépenses prévues	48,9	-	48,9
Total des autorisations	33,3	-	33,3
Dépenses réelles	<b>33,3</b>	-	<b>33,3</b>
<b>Politiques, défense des intérêts et coordination</b>			
<b>Recherche stratégique</b>			
Budget principal des dépenses	11,4	0,7	12,1
Dépenses prévues	11,4	0,7	12,1
Total des autorisations	3,9	0,2	4,1
Dépenses réelles	<b>3,9</b>	<b>0,2</b>	<b>4,1</b>
<b>Défense des intérêts</b>			
Budget principal des dépenses	3,6	0,2	3,8
Dépenses prévues	3,6	0,2	3,8
Total des autorisations	5,3	0,3	5,6
Dépenses réelles	<b>5,3</b>	<b>0,3</b>	<b>5,6</b>
<b>Coordination</b>			
Budget principal des dépenses	1,7	0,1	1,8
Dépenses prévues	1,7	0,1	1,8
Total des autorisations	1,6	0,1	1,7
Dépenses réelles	<b>1,6</b>	<b>0,1</b>	<b>1,7</b>
<b>Montant total</b>			
Budget principal des dépenses	451,7	24,9	476,6
Dépenses prévues	489,2	24,9	514,1
Total des autorisations	451,6	24,7	476,3
Dépenses réelles	<b>427,2</b>	<b>23,1</b>	<b>450,3</b>



# Architecture d'activités de programme de l'APECA



## Section II – Analyse du rendement par résultat stratégique

*Organisation de la section II :*

*Résultat stratégique – Développement des entreprises*

*Activité de programme : Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)*

*Sous-activité de programme : Innovation*

*Sous-activité de programme : Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires*

*Sous-activité de programme : Commerce*

*Sous-activité de programme : Investissement*

*Sous-activité de programme : Tourisme*

*Sous-activité de programme : Autre appui aux PME*

*Activité de programme : Accès à l'information*

*Résultat stratégique – Développement des collectivités*

*Activité de programme : Développement économique des collectivités*

*Sous-activité de programme : Création de collectivités autosuffisantes et économiquement viables*

*Sous-activité de programme : Accès des entreprises aux services gouvernementaux*

*Activité de programme : Mesures d'intervention spéciales*

*Activité de programme : Programmes d'infrastructure*

*Résultat stratégique – Politique, défense des intérêts et coordination*

*Activité de programme : Recherche stratégique*

*Activité de programme : Défense des intérêts*

---

### **Résultat stratégique – Développement des entreprises**

*Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de la région de l'Atlantique, menant à un accroissement de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois.*

---

Grâce à une vaste gamme de programmes et de services, l'APECA aide les PME à démarrer, à s'agrandir et à se moderniser, et s'emploie à rendre le contexte plus propice au développement des entreprises en s'axant sur deux activités : favoriser la croissance et la compétitivité des PME et faciliter l'accès à l'information aux entreprises.

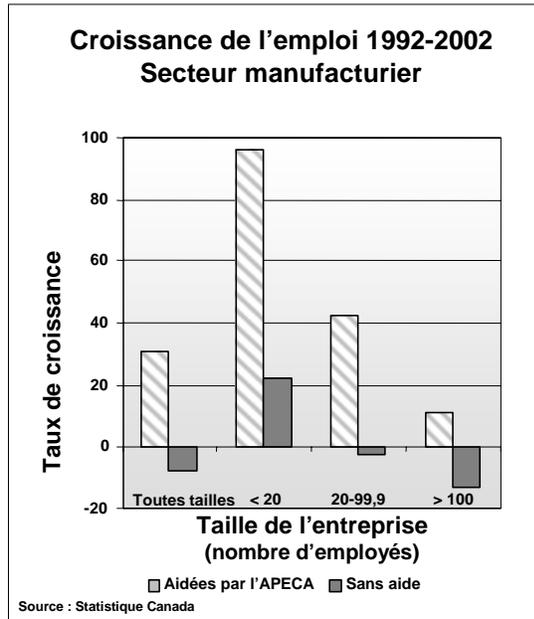
Le mandat de l'APECA consiste en partie à augmenter la croissance des revenus gagnés et des possibilités d'emplois dans la région. Les efforts de l'Agence sont couronnés de succès, comme le prouve la croissance de l'emploi des sociétés aidées par l'APECA. Les

données de Statistique Canada indiquent que le taux d'augmentation de la croissance de l'emploi demeure régulièrement supérieur à celui des sociétés qui ne bénéficient pas d'une aide de l'APECA. Au cours de la période 1992-2002, la croissance de l'emploi dans les sociétés aidées par l'APECA a dépassé celle des autres sociétés, dans tous les secteurs d'activités (32 % contre 22 %) ainsi que dans le secteur capital de la fabrication (31 % contre une baisse de 8 %).

Les données révèlent des résultats encore meilleurs en ce qui a trait aux entreprises manufacturières plus petites. Quant aux sociétés de moins de 20 employés, la variation en pourcentage de la croissance de l'emploi des sociétés aidées par l'APECA est quatre fois celle des autres sociétés. Soixante-cinq pour cent des entreprises manufacturières aidées par l'APECA rentrent dans la catégorie des petites entreprises.

Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) de 700 millions de dollars lancé en 2000, a sensiblement profité à la région, donnant lieu à un accroissement du développement économique. Le Canada atlantique compte maintenant une activité de R-D accrue, davantage de débouchés dans les collectivités rurales, plus d'exportations et d'exportateurs, plus d'investissements étrangers et des entrepreneurs mieux qualifiés.

Le PICA a obtenu des résultats positifs spécifiques au résultat stratégique du développement des entreprises. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) en est un premier exemple. Sous l'égide du PICA, le FIA s'est révélé être un catalyseur clé pour favoriser des partenariats solides entre les entreprises et le milieu de la recherche, pour augmenter la capacité d'innovation de la région de l'Atlantique, et pour encourager la commercialisation de produits, de procédés et de services nouveaux. Citons en deuxième exemple une série de missions commerciales très réussies d'Équipe Canada Atlantique sur les principaux marchés américains qui ont déjà engendré plus de 35 millions de dollars de ventes à l'étranger pour les entreprises participantes de la région de l'Atlantique. D'autres exemples de résultats positifs comprennent des investissements dans les PME pour la formation, ou pour recruter des travailleurs hautement qualifiés par le biais de l'Initiative de développement des compétences en innovation, pour contribuer à améliorer la croissance et la compétitivité des entreprises appartenant à des femmes grâce à l'Initiative Femmes en affaires, et pour permettre à davantage de jeunes Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique de perfectionner les compétences requises pour lancer et développer avec succès une entreprise par le truchement de



l’Initiative pour jeunes entrepreneurs. Le PICA a réalisé un investissement de 60 millions de dollars en capital humain dans la région de l’Atlantique.

Pour soutenir les entrepreneurs éventuels et existants, les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) offrent des services liés aux entreprises et des produits d’information. L’interaction entre les CSEC et leurs clients ont presque doublé au cours des deux dernières années. Les CSEC adaptent constamment leurs produits et leurs outils d’information pour arriver à suivre les progrès de la technologie et satisfaire les besoins des clients (par exemple, un accès Internet libre-service, des ensembles de services personnalisés et des guides d’information sur des thèmes se rapportant aux affaires).

**Activité de programme :**  
**Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)**

*Fournir une aide pour rendre le climat plus propice à la croissance des entreprises et pour favoriser le démarrage, l’agrandissement et la modernisation des petites et moyennes entreprises.*

Ressources financières (en millions de dollars)		
Prévues	Autorisations	Réelles
274,8	279,6	268,5

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Autorisations	Réelles
372	372	372

L’APECA reconnaît qu’une compétitivité renforcée est déterminante pour que la région de l’Atlantique obtienne des possibilités d’emplois élargies et des niveaux de vie supérieurs. Pour aider l’économie de la région à faire passer sa production à des activités à forte productivité et à des niveaux plus élevés de salaires réels qui en découlent, l’Agence met l’accent sur les petites et moyennes entreprises (PME). La croissance de la productivité des sociétés aidées par l’APECA est impressionnante; elle est trois fois plus forte que celle des autres sociétés. L’APECA a une influence évidente sur les sociétés de moins de 20 employés, qui ont vu la croissance de leur productivité multipliée par plus de deux, en comparaison de la baisse de 18,5 % vécue par les sociétés n’ayant pas reçu d’aide<sup>2</sup>.

Les répercussions des programmes de l’APECA sont aussi manifestes dans la hausse des salaires des sociétés aidées par l’APECA. Les données de Statistique Canada indiquent que l’augmentation moyenne des salaires sur une période de dix ans (1992-2002) est de 23 % plus élevée pour les sociétés aidées par l’APECA que pour les autres sociétés.

Pour que les sociétés se concentrent davantage plus sur la compétitivité et sur la croissance, l’APECA les aide à recruter des experts et à former leur personnel. Mais l’APECA ne s’occupe pas seulement des sociétés existantes; par le biais des systèmes

<sup>2</sup> Source : Statistique Canada. *Données de l’APECA sur la productivité du travail, 1999-2001.*

scolaires et des universités, elle expose les jeunes à des activités et à des présentations leur permettant d'être davantage sensibilisés à l'entrepreneuriat et d'acquérir des compétences en gestion des affaires. L'APECA préconise une approche fédérale coordonnée à l'égard du développement du tourisme par le maintien ou l'établissement de partenariats stratégiques. De plus, le développement technologique dans le cadre des programmes de l'APECA contribue à renforcer des réseaux technologiques stratégiques et permet aux secteurs des ressources d'accroître leur compétitivité.

L'ensemble de ces activités cruciales produisent des entreprises plus fortes, plus stables, et participent ainsi à la survie des PME de la région de l'Atlantique. Le taux de survie des sociétés après cinq ans est deux fois plus élevé chez les clients de l'APECA que dans les autres sociétés. Les répercussions des programmes de l'APECA sont à nouveau évidentes dans le cas des entreprises plus petites (les sociétés comptant moins de 20 employés). Après une année d'exploitation, le taux de survie est de 76 % (24 % des sociétés aidées échouent dans le courant de la première année). Environ 55 % d'entre elles sont toujours en exploitation après cinq ans. Ces chiffres sont à comparer au taux de survie des sociétés ne recevant pas d'aide, à savoir 60 % la première année, et seulement 22 % après cinq ans.

L'APECA s'emploie également à diffuser l'information commerciale aux partenaires des secteurs privé et public afin de rendre plus efficace l'utilisation des ressources financières fédérales, provinciales et du secteur privé. En outre, des prêts non garantis accordés aux sociétés de la région de l'Atlantique agissent beaucoup comme des capitaux propres; ils rendent les projets admissibles plus négociables en banque et génèrent des fonds par effet de levier provenant d'autres sources. En application du Programme de développement des entreprises de l'APECA, près de 500 PME du Canada atlantique ont bénéficié d'une aide financière au cours de l'exercice 2004-2005.

### **Sous-activité de programme : Innovation**

***Augmenter les activités en innovation et en recherche-développement (R-D), et renforcer la capacité à cet égard pour créer des technologies, des produits, des procédés ou des services, pour adopter ou adapter la technologie et commercialiser les produits de la R-D qui contribuent à la croissance économique de la région de l'Atlantique.***

L'APECA fait son possible pour garantir que les petites et moyennes entreprises, les universités et les collectivités régionales deviennent plus novatrices dans le développement et l'adoption de nouveaux produits, services et technologies. Mettre au point et adopter des nouveaux produits et services qui ne sont pas disponibles actuellement sur le marché procurera aux entreprises un avantage concurrentiel indispensable pour conquérir des parts de marché et pour maintenir de bonnes marges de profit. Par le biais de ses politiques et de ses programmes variés de financement tels que le Fonds d'innovation de

Ressources financières (en millions de dollars)	
Dépenses prévues	124,8
Autorisations	116,4
Dépenses réelles	116,4

l'Atlantique (FIA) et le volet Innovation du Programme de développement des entreprises (PDE), l'Agence travaille avec tous les intervenants pour améliorer le niveau de développement et d'adoption au sein de la région.

Récemment, le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats du FIA a demandé une évaluation (provisoire) formative au milieu de la durée de vie de cinq ans du programme. Les conclusions de l'évaluation sont les suivantes :

- Le FIA est un modèle fiable qui répond à un besoin réel.
- Le processus global de demande de propositions de projets, avec l'aide d'un conseil consultatif, est utilisé pour sélectionner les meilleurs projets.
- Le programme a déjà un impact positif compte tenu qu'il engendre par effet de levier 1,14 dollar supplémentaire pour chaque dollar investi dans des projets; qu'il aide à établir des partenariats fructueux; qu'il augmente la capacité et l'activité de R-D; qu'il semble contribuer au développement et à la commercialisation de produits, de procédés et de services nouveaux.

L'Agence a également fait part d'autres observations :

- Les universités et d'autres organismes de recherche ont mis davantage l'accent sur la commercialisation.
- Les universités et d'autres organismes de recherche ont des partenariats avec des entreprises ainsi qu'entre eux, à un niveau jamais atteint auparavant. De tels partenariats sont grandement souhaitables pour l'avancement de l'innovation au Canada atlantique.
- Des scientifiques et des chercheurs nouveaux sont actuellement attirés au Canada atlantique.
- Un nombre important de projets approuvés par le FIA (71) accroîtront le développement, dans la région, de nouvelles grappes dans l'aquaculture, les technologies de l'information, les sciences de la vie, et les hydrocarbures et les technologies océanologiques.

On trouvera de plus amples renseignements sur l'innovation dans le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/innovationF/index.shtml>

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<p><b>Plan :</b> Augmenter les activités en innovation et en R-D, et renforcer la capacité à cet égard pour créer des technologies, des produits, des procédés ou des services nouveaux qui contribuent à la croissance économique du Canada atlantique.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Établir de nouveaux partenariats de développement technologique et de commercialisation – 30 par année.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé. Réalisation de 55 partenariats.</i></p>
<p>L'Agence a mis en oeuvre dans la région un certain nombre de nouveaux projets de R-D dans le cadre du FIA. Par exemple, par le biais du FIA, l'APECA a mis en oeuvre la totalité de ses 55 projets de R-D de la deuxième série, mettant en valeur de nouveaux partenariats stratégiques entre les universités, le secteur privé et le gouvernement.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Renforcer les secteurs/grappes stratégiques (p. ex. aquaculture, océanologie, biotechnologie, technologies de l'information) – quatre secteurs/grappes par année.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé. Renforcement de dix secteurs.</i></p>
<p>Les secteurs renforcés suite à l'aide reçue au titre du FIA et du volet Innovation du PDE sont la technologie de l'information (communications sans fil, logiciels et commerce électronique), la biotechnologie, les pêches, la santé et la médecine, la foresterie, l'aquaculture, les technologies environnementales, les hydrocarbures, la fabrication et la transformation, et les mines.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Renforcer les liens dans le système d'innovation grâce à un appui aux réseaux de technologie stratégiques – deux par année.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint. Deux liens entre les systèmes d'innovation renforcés.</i></p>
<p>Le projet de Springboard Atlantic Inc., aidé grâce au FIA, est une importante initiative de la région de l'Atlantique à laquelle participe quatorze universités de la région et qui porte sur la commercialisation de la recherche universitaire. De plus, par le biais du PDE, l'APECA a soutenu l'établissement de cinq Bureaux de liaison avec l'industrie dans des universités de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse, dont le rôle primaire est de commercialiser les résultats de la recherche dans les universités. Cette initiative est complémentaire au projet de Springboard Atlantic Inc.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Renforcer le développement de la technologie pour permettre aux secteurs des ressources d'accroître leur compétitivité – deux secteurs.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé. Renforcement de cinq secteurs.</i></p>
<p>Les secteurs des ressources renforcés suite au développement technologique au titre du FIA et du PDE sont les hydrocarbures, les pêches, les mines, la foresterie et l'agriculture. L'un des projets non commerciaux importants a été une contribution de dix millions de dollars du PDE à l'endroit de l'Université Memorial de Terre-Neuve pour le Centre d'innovation d'Inco. Cette somme s'ajoute aux 13,1 millions de dollars dans le cadre de la deuxième série de propositions du FIA, qui a été approuvée en 2003-2004. Ce financement par reconduction procure au centre une capacité supplémentaire en R-D, principalement dans le domaine du traitement hydrométallurgique, contribuant de cette façon aux exigences en matière de R-D de l'installation-pilote de traitement hydrométallurgique du projet de la baie Voisey.</p>	

<b>Plan :</b> Améliorer l'accès des PME au financement axé sur le risque pour les projets d'innovation, et augmenter ainsi la capacité de commercialisation des produits de R-D.	
<b>Objectif :</b> Commercialiser de nouveaux projets d'innovation – 45 par année.	<b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint.</i>
Par le truchement du PDE, l'Agence a aidé 45 projets en R-D ayant pour objectif la commercialisation de nouveaux produits, procédés ou services.	
<b>Objectif :</b> Lancer des PME à fondement technologique – six par année.	<b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé. Financement de 17 PME axées sur les technologies dans leur phase de démarrage.</i>
<b>Plan :</b> Améliorer la connaissance et la mise à exécution de processus de commercialisation et de développement de la technologie dans les PME, les universités et les établissements en forgeant des partenariats axés sur l'innovation et en organisant des séances de sensibilisation et de commercialisation à l'intention des participants des PME, des gouvernements et d'instituts de recherche universitaires.	
<b>Objectifs :</b>	<b>Résultat :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser quinze séances de sensibilisation à l'innovation, ciblant 180 participants.</li> <li>Tenir sept séances sur l'innovation de pointe.</li> </ul>	<i>Objectifs dépassés. Tenue de 28 séances, réunissant environ 640 participants.</i>
L'Agence a participé à des séances ayant pour thème les grappes stratégiques, notamment : la technologie de l'information, la biotechnologie, la santé et la médecine, les hydrocarbures, l'aquaculture, le commerce électronique, les technologies environnementales, les logiciels, la fabrication, les mines, la foresterie et les matériaux de pointe. Par exemple :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>En Nouvelle-Écosse, l'APECA a soutenu des séances pour cibler des pratiques de gestion innovatrices, notamment la fabrication sans gaspillage.</li> <li>À l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a organisé des activités de réseautage dans le secteur des biosciences ainsi qu'une séance portant sur la protection des brevets en biotechnologie.</li> <li>La Société d'expansion du Cap-Breton a tenu une séance sur la technologie sans fil au Cap-Breton.</li> <li>Au Nouveau-Brunswick, l'APECA a mis sur pied des séances de sensibilisation à la TI ainsi qu'une séance sur le développement de nouveaux produits.</li> </ul>	

### **Sous-activité de programme : Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires**

***Promouvoir auprès de la population de la région de l'Atlantique les occasions d'accroître la motivation et les compétences en affaires requises pour lancer et développer sa propre entreprise.***

L'APECA et ses partenaires prennent en charge la tâche cruciale consistant à veiller à ce qu'un plus grand nombre de personnes de la région de l'Atlantique aient des occasions de perfectionner les compétences requises pour démarrer et développer une entreprise, car ces nouvelles entreprises génèrent des emplois et une croissance économique au Canada atlantique.

<b>Ressources financières (en millions de dollars)</b>	
Dépenses prévues	35,4
Autorisations	28,6
Dépenses réelles	28,6

L'APECA comprend que les gens doivent d'abord prendre conscience que l'entrepreneurship est un choix de carrière réaliste. C'est pourquoi l'Agence appuie la sensibilisation à l'entrepreneurship et sa promotion, en ciblant principalement les jeunes de la région. Il est important que ces derniers sachent qu'ils peuvent créer leur propre avenir, ici, au Canada atlantique. Des entrepreneurs éventuels ont besoin d'accéder à des façons d'explorer l'entrepreneurship. L'APECA soutient une gamme d'options de formation, d'ateliers et de programmes d'entreprise qui permettent à la population canadienne de cette région intéressés par l'entrepreneurship de découvrir ce qu'il faut pour concevoir, planifier et démarrer une entreprise. Une fois lancés en affaires, les entrepreneurs doivent avoir accès à un appui continu et à des occasions de perfectionner leurs compétences. L'APECA favorise la formation continue, le mentorat et d'autres moyens de parfaire les compétences en affaires.

Des évaluations récentes indiquent que ces investissements sont efficaces. Sont présentés ci-dessous quelques résultats clés émanant d'évaluations indépendantes sur trois des principaux programmes d'entrepreneurship et de perfectionnement des compétences en affaires de l'Agence.

#### Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI)

- Selon l'évaluation, 90 % des sociétés ont très vite senti que leurs projets soutenus dans le cadre de l'IDCI entraîneraient une activité d'innovation supplémentaire dans leur entreprise respective.
- Un pourcentage élevé de personnes ayant répondu à l'enquête (84 %) ont estimé que l'IDCI, dans leur entreprise, comblait les lacunes les plus critiques au niveau des compétences.
- Grâce au projet de l'IDCI, plus de la moitié des sociétés avaient déjà engagé de nouveaux investissements dans le perfectionnement des compétences.

#### Initiative Femmes en affaires (IFA)

- L'évaluation a conclu que l'IFA répond aux besoins des femmes entrepreneures de la région de l'Atlantique, et la plupart des clients (environ 88 %) ont indiqué que les services de l'Initiative leur étaient nécessaires.
- Du fait de l'IFA, les femmes propriétaires d'entreprises ont maintenant un meilleur accès aux services de conseils aux entreprises et de soutien, y compris à de la formation et à des possibilités de réseautage. (En 2004-2005, plus de 2 000 femmes propriétaires d'entreprises ont reçu des services de conseils aux entreprises par le biais de l'IFA.)
- L'IFA répond aux défis de l'accès aux capitaux rencontrés par les femmes. Environ une femme sur cinq dont le prêt aurait été refusé avant la création de l'IFA peut maintenant en obtenir un.

#### Initiative pour jeunes entrepreneurs (IJE)

- Une forte majorité (88 %) des participants ont admis que l'IJE leur a donné une perspective positive de la possession d'une entreprise.
- La plupart (72 %) des participants à l'IJE se sont déclarés susceptibles de démarrer leur propre entreprise.

- Parmi les jeunes gens ayant déjà lancé une entreprise, une importante majorité (83 %) a convenu que l'activité à laquelle ils avaient pris part les aidera à développer leur entreprise.

On trouvera de plus amples renseignements sur les résultats des évaluations dans le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>.

On trouvera de plus amples renseignements sur l'entrepreneurship dans le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/business/entrepreneurship.shtml>.

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<p><b>Plan :</b> Sensibiliser principalement les jeunes Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique à l'entrepreneurship comme possibilité de carrière.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Favoriser l'entrepreneurship en présentant à au moins 50 % des jeunes Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique âgés de 15 à 29 ans des modèles d'entrepreneurs au moyen de supports comme la télévision et Internet.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif non atteint.</i></p>
<p>On estime que plus de 80 000 jeunes Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique (17 % des 15 à 29 ans) ont été exposés à l'entrepreneurship comme choix de carrière à travers diverses activités, dont des présentations dans les écoles, et par les médias et Internet. Quoique constituant une bonne exposition, le résultat est inférieur à celui prévu du fait que certaines activités de sensibilisation n'ont pas pu être mises en oeuvre comme convenu.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Offrir des ateliers sur le leadership et les compétences en entrepreneurship à quelque 700 jeunes.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé.</i></p>
<p>L'activité dans ce domaine a été bien meilleure que ce qui était prévu puisque 9 000 jeunes environ ont participé à des activités de perfectionnement des compétences en leadership et en entrepreneurship (formation et ateliers).</p>	
<p><b>Objectif :</b> Présenter à plus de 200 étudiants de niveau universitaire des activités qui les aideront à acquérir des compétences en entrepreneurship et dans d'autres aspects de la gestion d'une entreprise.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé.</i></p>
<p>Plus de 900 étudiants d'université ont perfectionné leurs compétences en entrepreneurship et en affaires en participant aux activités financées par l'Agence. Elles comprenaient des stages et des travaux de cours sur l'entrepreneurship élaborés par l'entremise de l'APECA.</p>	

<p><b>Objectif :</b> Présenter à quelque 700 élèves du cycle intermédiaire et du secondaire un exposé multimédia axé sur les possibilités en entrepreneurship.</p> <p>Au total, 578 étudiants ont suivi des exposés visant à les informer sur les entrepreneurs et les occasions d'affaires dans des secteurs non traditionnels en croissance. Des DVD décrivant les occasions d'affaires et les compétences en planification d'entreprise ont également été distribués dans les écoles à un public potentiel de 4 500.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé.</i></p>
<p><b>Objectif :</b> Sensibiliser les jeunes Autochtones aux possibilités et activités en entrepreneurship, et augmenter leur taux de participation à celles-ci.</p> <p>Plus de 800 jeunes Autochtones ont pris part à des activités incluant des épreuves de planification d'entreprise, des camps, de la formation et des ateliers d'entrepreneurship. Le <i>Nunatsiavut Business Centre</i> à Happy Valley-Goose Bay a étoffé ses services et attend 350 clients par an, y compris des jeunes.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>En cours. L'APECA continue à travailler à accroître la sensibilisation des jeunes autochtones à l'entrepreneurship.</i></p>
<p><b>Plan :</b> Promouvoir l'apprentissage continu en appuyant les occasions d'aider la population canadienne de la région de l'Atlantique à découvrir l'entrepreneurship, à accéder aux services de soutien aux entreprises, à faire des contacts et à échanger des renseignements sur les pratiques exemplaires ainsi qu'à améliorer leurs compétences en gestion des affaires pour les aider à lancer et à développer leur entreprise.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Contribuer aux taux de survie et de croissance de l'entreprise en offrant à au moins 1 400 Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique par année l'occasion de participer à des ateliers, colloques et autres activités analogues de perfectionnement des compétences en gestion des affaires.</p> <p>Plus de 3 000 entrepreneurs ont eu l'occasion de perfectionner leurs compétences en affaires au cours d'ateliers, de conférences et d'activités connexes.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé.</i></p>
<p><b>Objectif :</b> Appuyer l'entrepreneurship chez les jeunes en aidant de 400 à 500 jeunes à créer une petite entreprise comme moyen d'obtenir un emploi d'été.</p> <p>Diverses activités d'été et d'étudiants en entreprise ont permis à 460 jeunes d'apprendre à créer leur propre emploi pour l'été.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint.</i></p>

<p><b>Plan :</b> Offrir aux entrepreneurs du Canada atlantique des possibilités accrues de continuer à améliorer et à appliquer leurs compétences en gestion des affaires, et à devenir plus concurrentiels et axés sur la croissance. Ce résultat sera atteint principalement au moyen de trois initiatives : l'Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI), l'Initiative Femmes en affaires (IFA) et l'Initiative pour jeunes entrepreneurs (IJE). Les activités incluent des services d'orientation et de conseil aux entreprises, des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel ainsi que des services de soutien.</p>	
<p><b>Objectif :</b> IDCI : Au cours de la période triennale de 2003-2004 à 2005-2006, aider environ 200 entreprises à former leur personnel et à recruter des experts, des gestionnaires chevronnés et des diplômés compétents.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé.</i></p>
<p>Au 31 mars 2005, 416 projets ont été entrepris avec des sociétés de la région de l'Atlantique.</p>	
<p><b>Objectif :</b> IFA : Au cours de la période triennale de 2003-2004 à 2005-2006, aider environ 1 000 femmes propriétaires d'entreprises à renforcer leurs capacités de gestion et leurs compétences en développement des affaires.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé.</i></p>
<p>En 2004-2005 seulement, plus de 2 000 femmes propriétaires d'entreprises ont reçu des services de conseils aux entreprises par le biais de l'IFA. De même, 672 femmes ont eu accès à une formation sur les compétences en gestion des affaires, 197 à un soutien d'experts-conseils, 879 ont pris part à des ateliers, et plus de 3 000 ont participé à des séances d'information sur les entreprises. Huit entrepreneurs ont participé à un projet-pilote de formation. Les participants ont évalué cette approche intensive et les résultats obtenus comme étant très positifs.</p>	
<p><b>Objectif :</b> IJE : Au cours de la période triennale de 2003-2004 à 2005-2006, faire participer environ 3 000 jeunes à des activités et programmes destinés à développer les attitudes et les compétences en affaires nécessaires pour lancer et développer une entreprise. On s'attend à ce que ce recours accru à des possibilités d'apprentissage expérientielles mène les jeunes entrepreneurs à appliquer ces nouvelles compétences et connaissances dans leur propre entreprise.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé.</i></p>
<p>Un examen des activités de l'IJE entreprises en 2004-2005 a révélé qu'environ 6 000 jeunes gens avaient participé, à cette époque, à des activités dans le cadre de l'IJE.</p>	

## **Sous-activité de programme : Commerce**

***Aider les entreprises à pénétrer les marchés internationaux, à perfectionner leurs compétences en matière de marketing international et à améliorer leur rendement commercial international.***

Pendant l'exercice 2004-2005, l'APECA a continué de contribuer au renforcement du rendement de l'exportation de la région de l'Atlantique en accroissant les capacités des petites et moyennes entreprises de s'établir et de prendre de l'expansion par le biais d'activités internationales. À ce titre, l'APECA continue d'organiser diverses séances d'orientation et de sensibilisation au commerce et fournit aux PME un mentorat et un encadrement essentiels pour devenir exportatrices. L'APECA intervient aussi pour aider les étudiants et les diplômés à acquérir une expérience pratique de travail dans le secteur du commerce, tout en aidant les sociétés d'exportation nouvelles et en exploitation à renforcer leur capacité d'exportation.

Ressources financières (en millions de dollars)	
Dépenses prévues	30,2
Autorisations	24,3
Dépenses réelles	24,3

En 2004-2005, l'APECA a soutenu l'élaboration et la mise en oeuvre de plusieurs stratégies dans le secteur de l'exportation dans le cadre du Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA), une initiative fédérale quinquennale ayant pour but d'aider le Canada atlantique à réaliser son plein potentiel en matière d'exportation et d'investissements étrangers. Par l'entremise du PCICA, l'APECA travaille en partenariat avec le secteur privé, les universités, les gouvernements provinciaux et d'autres ministères fédéraux pour élaborer des initiatives visant à renforcer la capacité d'exportation des PME de la région de l'Atlantique pendant 2004-2005.

Les missions commerciales restent un catalyseur pour le lancement et l'expansion de l'activité d'exportation dans la région. La participation combinée de sociétés, d'associations, de dirigeants de l'industrie et de représentants clés du gouvernement aboutit, notamment, à une augmentation de l'information commerciale, à des alliances stratégiques, à la création d'emplois et à des ventes à l'exportation accrues.

On trouvera de plus amples renseignements sur le commerce dans le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/business/trade/index.shtml>.

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<p><b>Plan :</b> Communiquer aux entreprises du Canada atlantique de l'information sur le commerce régional et les sensibiliser à l'exportation comme possibilité de croissance au moyen de séances de sensibilisation au commerce, de séances d'orientation individuelles, de conférences, de colloques, et de programmes de mentorat et d'encadrement en commerce.</p>	
<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider 400 exportateurs éventuels à s'engager à exporter et à acquérir les compétences fondamentales ou l'état de préparation nécessaire pour exporter.</li> <li>• Aider 60 PME à se lancer (pour la première fois) dans l'exportation.</li> <li>• Organiser 20 séances de consultations de mentorat et d'encadrement en commerce.</li> </ul>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Objectif dépassé</i> <i>Aide apportée à 1 705 exportateurs éventuels.</i></li> <li>• <i>Objectif dépassé.</i> <i>Aide apportée à 79 nouveaux exportateurs.</i></li> <li>• <i>Objectif dépassé. Ont été organisées sur l'ensemble de la région 115 séances de consultations de mentorat et d'encadrement en commerce.</i></li> </ul>
<p>Au Nouveau-Brunswick, l'APECA a organisé neuf séances de consultations de mentorat et d'encadrement en commerce dans les collectivités de toute la province. De plus, 933 entreprises, représentant des exportateurs éventuels, ont pris part à des séances visant à accroître leurs compétences ou l'état de préparation nécessaire pour exporter. En Nouvelle-Écosse, 29 exportateurs éventuels ont été aidés dans le cadre de missions commerciales stratégiques, dont une mission commerciale multisectorielle de jeunes entrepreneurs sur le marché de Boston. À Terre-Neuve-et-Labrador, des initiatives commerciales ont été offertes aux PME dans des domaines d'intérêt particulier, notamment le transport et la gestion des passages frontaliers et de la logistique, qui avaient pour objectif d'accroître la capacité d'exportation des entreprises participantes.</p>	
<p><b>Plan :</b> Augmenter le nombre de Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique qui sont des spécialistes compétents et chevronnés en commerce. Aider les diplômés en commerce qualifiés des universités et collèges des provinces de l'Atlantique à trouver un emploi, au moyen d'initiatives comme le Programme de partenariat sur l'exportation et le Programme de stages en exportation pour les diplômés en commerce.</p>	
<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre à 20 diplômés en commerce d'acquérir une expérience de travail pratique au moyen de stages dans des entreprises qui sont nouvelles à l'exportation ou qui exportent déjà.</li> <li>• Permettre à 20 étudiants d'acquérir une expérience directe du commerce international en participant à l'élaboration de plans de recherche et de marketing des exportations pour des entreprises qui sont nouvelles à l'exportation ou qui exportent déjà.</li> </ul>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Objectif dépassé.</i> <i>Placement de 55 étudiants.</i></li> <li>• <i>Objectif dépassé.</i> <i>Participation de 54 étudiants.</i></li> </ul>

Dans le cadre du Programme de stages en exportation pour les diplômés en commerce, l'Agence, en partenariat avec des établissements d'enseignement postsecondaire de la région de l'Atlantique, a placé 54 étudiants de niveau universitaire (ayant achevé une formation officielle dans le domaine du commerce) dans des sociétés en recherche active de nouveaux marchés d'exportation. Ce programme fournit une expérience commerciale pratique de travail aux étudiants, tout en contribuant au résultat des exportations de la région grâce à l'expertise interne en commerce offerte aux PME.

Le Programme de partenariat sur l'exportation (PPE) continue d'atteindre largement ses objectifs dans la province du Nouveau-Brunswick. Parmi les partenaires de cette année figuraient l'Université du Nouveau-Brunswick (campus de Fredericton et de Saint John) et l'Université de Moncton, l'Université baptiste de l'Atlantique (un nouveau partenaire universitaire), Industrie Canada et Équipe Commerce Nouveau-Brunswick. Le PPE cherche à garantir que les petites et moyennes entreprises sont dotées des compétences dont elles ont besoin pour exporter de façon avisée, en jumelant des sociétés qui manquent d'expérience en exportation à des équipes d'étudiants en affaires qui se spécialisent dans les programmes de marketing. Durant l'année universitaire 2004-2005, dix sociétés ont été jumelées. Cette collaboration a débouché sur une mission commerciale à Boston à la fin de l'année universitaire (en mai 2004). Cette initiative a permis aux sociétés de continuer à accroître les ventes à l'exportation et les partenariats au sein du marché de la Nouvelle-Angleterre; en outre, les étudiants participants ont acquis une expérience pratique en travaillant dans le développement international.

**Plan :** Promouvoir les partenariats axés sur le développement des exportations, le consensus et l'établissement de « grappes de capacité » dans des secteurs ou des sous-secteurs en élaborant des stratégies d'exportation sectorielles.

**Objectif :**

Faire participer des associations industrielles à l'élaboration ou à la mise en oeuvre de huit stratégies d'exportation sectorielles.

**Résultat :**

*Objectif dépassé. La participation des associations industrielles a permis l'élaboration et la mise en oeuvre de 27 stratégies sectorielles.*

Dans le cadre du Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA), l'Agence a soutenu l'élaboration et la mise en oeuvre de cinq stratégies panatlantiques dans les industries de la culture, des sciences de la vie et de l'environnement, ainsi que 22 stratégies axées sur les provinces, parmi lesquelles :

- l'industrie énergétique, la construction de bateaux et l'industrie cinématographique en Nouvelle-Écosse;
- l'environnement, l'agroalimentaire et l'agriculture, et les technologies de l'information au Nouveau-Brunswick;
- les industries manufacturières diversifiées, l'énergie éolienne et les produits du bois à valeur ajoutée à l'Île-du-Prince-Édouard;
- l'industrie de la transformation des métaux et la construction de bateaux à Terre-Neuve-et-Labrador.

**Plan :** Lancer et élargir des activités sur certains marchés étrangers en organisant des missions commerciales, ainsi qu'en diffusant de l'information de recherche sur le commerce et sur différents secteurs et marchés au moyen de colloques et de conférences.

**Objectifs :**

- Transmettre à 150 exportateurs les renseignements et compétences dont ils ont besoin pour élargir leurs activités d'exportation.
- Aider 60 exportateurs à trouver de nouveaux marchés d'exportation.

**Résultats :**

- *Objectif dépassé. Aide apportée à 373 exportateurs.*
- *Objectif dépassé. Aide apportée à 83 exportateurs.*

Voici un échantillon des initiatives réalisées avec succès par l'Agence :

- S'inspirant du succès précédent de huit missions commerciales à New York, à Atlanta et à Boston, l'APECA a mis sur pied une mission à Washington. Celle-ci a permis à 27 sociétés et à 42 délégués d'entreprise et délégués associés d'explorer le marché de la grande région de Washington.
- Une mission menée par l'APECA au Royaume-Uni, dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense, a englobé quatorze sociétés, trois associations régionales et deux représentants d'organismes de développement économique. Des entretiens particuliers avec des dirigeants de l'industrie ont abouti à un bon nombre d'alliances stratégiques et d'accords à long terme. De surcroît, des participants choisis ont indiqué s'attendre à créer des emplois et à mettre en oeuvre de nouvelles technologies suite à la mission.
- En Nouvelle-Écosse, les missions menées par l'APECA à Los Angeles et à Trinité-et-Tobago ont aidé les secteurs de l'énergie et de la culture. Vingt sociétés ont pris part à ces missions, qui ont mené à l'augmentation de l'information commerciale, à des échanges en matière de technologie, à la hausse des ventes à l'exportation et à l'expansion des exportations.
- Au Cap-Breton, trois missions commerciales ont été organisées sur divers marchés dans les secteurs des industries de l'environnement et des produits de grande consommation, appuyant dix entreprises. Ces missions ont permis aux entreprises participantes d'accroître leurs capacités immédiates d'exporter et de trouver de nouveaux marchés.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a mené des missions au Chili, à la Barbade et en Asie orientale, pour lesquelles elle a connu une forte participation du secteur privé et des établissements d'enseignement postsecondaire. L'APECA a lancé une approche novatrice sur le marché mexicain avec un programme complet conçu pour accentuer l'arrivée sur le marché. Le programme a englobé une évaluation préalable à la mise en marché, trois missions commerciales virtuelles, une formation aux marchés spécifiques et s'est conclu par une mission commerciale.
- À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA a contribué à l'organisation d'une mission multisectorielle en Irlande à laquelle ont participé 20 entreprises et organismes venant de secteurs tels que les technologies de l'information, le tourisme et la culture, et l'environnement. L'APECA a aussi appuyé la *Newfoundland and Labrador Organization of Women Entrepreneurs*; cet organisme a formé une délégation de quatre entreprises du secteur du vêtement appartenant à des femmes qui se sont rendues au *8th Annual Women's Apparel Rep Locator Show* (8<sup>e</sup> salon annuel de repérage de représentants de vêtements pour dames) à Chicago. Grâce à ces deux activités, les participantes ont pu approfondir leur connaissance de la réglementation douanière et de la réglementation gouvernementale en matière d'exportations, examiner les possibilités d'exportation, et constituer des alliances stratégiques.

## Sous-activité de programme : Investissement

### Fournir de l'aide pour attirer les investissements étrangers directs

Grâce à la Stratégie atlantique pour l'investissement, de nombreuses initiatives clés ont été élaborées et mises en oeuvre pendant 2004-2005 pour favoriser l'augmentation des investissements étrangers directs (IED) au Canada atlantique.

Un plus grand effort de coopération à l'échelle de la région a permis des progrès dans les secteurs de la recherche sur l'investissement, de la diffusion des renseignements sur les investissements, de l'innovation et de l'élaboration de pistes de clients éventuels. En outre, des activités panatlantiques, comme des visites de sites et divers documents de marketing, ont appuyé la région dans ses efforts de promotion et de sensibilisation et dans la présentation du profil de la région à l'étranger.

Ressources financières (en millions de dollars)	
Dépenses prévues	8,5
Autorisations	4,0
Dépenses réelles	4,0

On trouvera de plus amples renseignements sur l'investissement dans le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/investir/index.shtml>

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<b>Plan :</b> Recueillir des renseignements sur les investissements étrangers directs, obtenir des pistes d'investissement et accroître la capacité de la région à attirer des investissements en renforçant les partenariats en matière d'investissement et les initiatives de marketing.	
<b>Objectif :</b> Poursuivre les projets panatlantiques de recherche sur les investissements et améliorer le processus de veille concurrentielle.	<b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint, et développement en cours.</i>
Un aspect important de l'accroissement des IED repose sur la transmission de renseignements sur les investissements opportuns et pertinents. Au cours de 2004-2005, l'Agence a élaboré des initiatives nouvelles et améliorées de recueil et de diffusion des renseignements, qui se sont traduites par une source de possibilités d'investissement plus large et plus opportune de laquelle l'Agence peut tirer avantage ou qu'elle peut transmettre à des partenaires provinciaux. D'autres initiatives clés ont inclus la mise à jour d'une base de données des agents de sélection de marchés, une participation plus grande de l'Agence à l'étude <i>Choix concurrentiels</i> de KPMG, et l'achèvement de nombreux travaux de recherche visant à attirer des IED au Canada atlantique. En Nouvelle-Écosse, l'APECA a effectué une analyse du marché du travail du secteur des centres d'appels ayant pour but de déterminer les possibilités offertes aux investisseurs. Au Nouveau-Brunswick, l'Agence a mis au point un plan d'immigration basé sur les collectivités qui vise à accroître les possibilités d'IED de la région.	
<b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Promouvoir les intérêts de la région et assurer la liaison avec Partenaires pour l'investissement au Canada et les ministères des Affaires étrangères et du Commerce international.</li><li>• Favoriser une coopération plus étroite avec Industrie Canada et les provinces dans les projets de promotion et de recherche en matière d'investissement, par l'entremise du Comité de coordination des investissements au Canada atlantique.</li></ul>	<b>Résultats :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Objectif atteint, et développement en cours.</i></li><li>• <i>Objectif atteint, et développement en cours.</i></li></ul>
Un travail continu effectué par l'entremise du Comité de coordination des investissements au Canada atlantique a permis une coopération accrue entre les partenaires fédéraux et provinciaux afin de promouvoir l'investissement. Les initiatives entreprises comprennent la diffusion des renseignements, de la recherche et des pistes éventuelles aux partenaires provinciaux de l'Agence; et l'élaboration et la première planification d'initiatives panatlantiques visant à accroître les IED dans la région, notamment un forum sur le capital de risque.	

<p><b>Objectif :</b> Participer à diverses conférences et missions (p. ex. CoreNet, Équipe Canada Atlantique, sommets mondiaux sur l'investissement).</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint.</i></p>
<p>Participation à la mission d'Équipe Canada Atlantique à Washington, qui comprenait deux déjeuners de réseautage; participation à diverses conférences et missions, dont CoreNet 2004 à San Antonio, l'événement <i>Shared Services</i> à Miami, et la conférence de l'Association canadienne de développement économique (ACDE); et participation à une mission d'investissement et de technologie en France.</p>	
<p><b>Plan :</b> Recueillir et fournir de l'information générale sur la région en tant que marché d'investissement et présenter le profil de la région dans le cadre de missions d'investissement.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Participer à des activités d'investissement panatlantique, comme des voyages de familiarisation à l'intention des agents de sélection de marchés ou de chroniqueurs économiques, et des conférences et missions d'investissement.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint, et développement en cours.</i></p>
<p>À l'échelle de la région de l'Atlantique, des initiatives conjointes, dont la mise à jour des principales bases de données des agents de sélection de marchés, ont servi à des fins de marketing direct pour soutenir l'attraction de l'investissement.</p> <p>Dans le cadre d'une mission menée par l'APECA en France dans le secteur de la technologie océanologique, treize délégués d'entreprise et délégués en recherche-développement ont participé à des entretiens particuliers organisés avec des dirigeants de l'industrie et des représentants clés du gouvernement. Cette mission était fortement axée sur l'attraction de l'investissement et les échanges en matière de technologie entre la France et la région de l'Atlantique et a mené à la préparation d'une mission inverse, de la France au Canada atlantique, à l'automne 2005.</p> <p>À l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a poursuivi sa collaboration avec Investir à l'Î.-P.-É. par le développement de son site Web et la promotion de la région. Investir à l'Î.-P.-É. a mené une mission d'investissement dans le nord de l'Italie, en plus des activités d'investissement sur les missions commerciales. De surcroît, la promotion de la région a été lancée à Terre-Neuve-et-Labrador, où l'APECA a travaillé avec la société EXCITE Corporation pour accueillir plusieurs voyages de familiarisation visant à promouvoir divers secteurs et régions dans la province.</p> <p>En Nouvelle-Écosse, des voyages de familiarisation ont été mis sur pied pour assurer la promotion de la région auprès des agents de sélection de marchés de l'ACDE.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Tenir le site Web sur l'investissement de l'APECA pour communiquer de l'information aux agents de sélection de marchés et aux sociétés d'investissement.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint.</i></p>
<p>Une stratégie promotionnelle sera mise en oeuvre pour diriger davantage de clients vers le site Web de l'Agence à l'adresse : <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/investir/index.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/investir/index.shtml</a>.</p>	

<p><b>Objectif :</b> Fournir de l'information et des produits d'investissement en temps opportun à des associations industrielles, à des partenaires fédéraux et provinciaux et à d'autres intervenants en IED.</p> <p>Des données sur des pistes de clients éventuels ont été transmises aux partenaires, contribuant davantage à attirer et à accroître les IED dans la région de l'Atlantique.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint, et développement en cours.</i></p>
<p><b>Objectif :</b> Élaborer une campagne médiatique sectorielle sur les avantages que présente la région sur le plan des coûts – publier des annonces dans des revues sectorielles et d'affaires ciblées des États-Unis et d'Europe.</p> <p>Ce projet a été retardé en raison de restrictions gouvernementales en matière de publicité pour l'exercice 2004-2005. Mise en oeuvre en 2005-2006.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Projet retardé.</i></p>
<p><b>Objectif :</b> Produire du matériel d'information ou de sensibilisation (p. ex. profil des atouts de la région de l'Atlantique, cartes CD-ROM pour le cybercommerce dans des secteurs précis) à l'intention des partenaires et des personnes-ressources.</p> <p>Des documents de marketing ont été mis au point et créés pour les feuillets d'information de nombreux secteurs (notamment l'aquaculture, la biotechnologie, la technologie de l'information et la culture) afin d'accroître la sensibilisation à la région de l'Atlantique et sa promotion en tant que lieu rentable pour faire des affaires. Les documents ont été créés dans plusieurs langues à l'intention des marchés prioritaires de l'Agence : en mandarin, norvégien, allemand, japonais et français. Des troussees d'information sur l'investissement promulguant les secteurs clés dans la région ont également commencé à être élaborées, par exemple, pour l'aquaculture et les hydrocarbures. Au Nouveau-Brunswick, l'exécution de la phase III d'un plan de communication marketing a été engagée avec Entreprise Miramichi et la ville de Miramichi. L'objectif est d'attirer l'attention des investisseurs étrangers sur les sociétés de la région.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint. De nombreux documents de marketing connexes ont été mis au point et créés pour les partenaires régionaux de l'Agence, les bureaux de Commerce international Canada à l'étranger, les agents de sélection de marchés aux États-Unis et en Europe, et d'autres partenaires fédéraux et provinciaux..</i></p>

## **Sous-activité de programme : Tourisme**

*Concevoir des projets pour induire une croissance, une rentabilité et des salaires plus forts dans le secteur du tourisme au moyen de la planification, de la défense des intérêts et de la recherche de marchés; de l'élaboration de produits, du marketing et de l'état de préparation; de l'investissement stratégique dans l'infrastructure, les commodités et les installations; de l'amélioration de la qualité du produit touristique; et de l'allongement de la saison touristique ou de l'exploitation toutes saisons.*

En tant que secteur économique, le tourisme offre des possibilités importantes de création de richesse et d'emplois à la population canadienne de la région de l'Atlantique. Au cours de 2004-2005, le tourisme a généré 3,03 milliards de dollars de nouvelles recettes, 500 millions de dollars en recettes fiscales et 110 000 emplois pour les habitants de la région. En pourcentage du produit intérieur brut (PIB), le tourisme contribue sensiblement plus à l'économie du Canada atlantique (5 %) qu'à l'économie nationale (2,7 %).

Ressources financières (en millions de dollars)	
Dépenses prévues	32,6
Autorisations	30,2
Dépenses réelles	30,2

L'APECA fait fonction de catalyseur en matière d'innovation touristique au Canada atlantique. Par ses partenariats avec les associations de l'industrie du tourisme, les groupes privés et les autres gouvernements, l'APECA a favorisé une approche régionale de coopération sans précédent pour ce qui est du développement et du marketing touristiques dans la région. Le leadership exercé par l'APECA a aidé l'industrie du tourisme à porter son attention sur l'investissement et les activités touristiques stratégiques qui font croître la rentabilité, l'investissement et les salaires dans le secteur. L'approche stratégique de l'APECA à l'égard du tourisme comprend un soutien de projets visant à allonger la saison touristique; à améliorer la qualité et l'attrait des produits et des expériences touristiques de la région; à accroître les revenus et l'emploi issus du secteur du tourisme; et à garantir la durabilité du tourisme au Canada atlantique.

L'Agence continue d'établir de solides liens entre l'industrie et les gouvernements en vue de commercialiser le Canada atlantique comme destination touristique internationale dans le cadre du Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA). Les stratégies de marketing visant la région de la Nouvelle-Angleterre et les États américains du centre du littoral de l'Atlantique, l'Europe et le Japon prennent appui sur le capital image de marque établi par les partenaires provinciaux et les principaux acteurs de l'industrie (les fournisseurs de services de transport, les agents de voyages, les voyageurs, les organisations de marketing de destinations) et le développent dans des marchés internationaux ciblés.

Le PTCA a donné des résultats exceptionnels en 2004, année témoin d'une relance générale de l'économie touristique plus lente que prévue en raison d'une conjoncture morose causée par des événements tels que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), la guerre en Iraq, et un dollar canadien fort. Le PTCA de 2004 a entraîné un rendement important des deniers publics investis. Avec un rendement de capital investi (RCI) réel de 17:1, chaque dollar investi dans le Partenariat en 2004 a généré 17,60 dollars en dépenses dans le tourisme au Canada atlantique<sup>3</sup>. L'impulsion de ce succès a été donnée par la campagne publicitaire dans les médias américains, qui a généré 66,9 millions de dollars en recettes publicitaires et a obtenu un RCI de 20,25 dollars<sup>4</sup>.

Rendement du capital investi (RCI) du Partenariat du tourisme du Canada atlantique		
	Objectif pour 2003-2006	Résultat en 2004
Programme américain	10:1	19:1
Programme à l'étranger	5:1	8:1

L'Initiative de marketing du tourisme en Atlantique (IMTA), un programme de relance de l'économie touristique orienté sur les principaux marchés intérieurs du tourisme au Canada atlantique (le Québec et l'Ontario), a de nouveau été couronnée de succès en 2004. Ces marchés continuent de subir l'influence persistante du SRAS et d'un dollar Canadien fort. En obtenant par effet de levier des investissements progressifs en marketing à l'échelle provinciale, l'IMTA de 2004 a constitué un moyen stratégique d'attirer un nombre de visiteurs et des recettes accrues provenant des marchés cibles. Le rendement du capital investi dans le cadre de l'IMTA de 2004 a dépassé son objectif. Un RCI de 25,84 pour un a été atteint, ce qui signifie que chaque dollar investi dans l'initiative de commercialisation nationale a produit 25,84 dollars en dépenses dans le tourisme au Canada atlantique<sup>5</sup>.

Initiative de marketing du tourisme en Atlantique		
	Objectif pour 2004	Résultats en 2004
Visiteurs	75 000	99 100
Recettes (en millions de dollars)	90,0	128,4
RCI	12:1	25,84:1

Le renforcement de l'industrie du tourisme est manifeste dans toutes les provinces du Canada atlantique. L'APECA investit dans la construction de l'infrastructure liée au tourisme; dans le développement de nouveaux produits touristiques; dans l'amélioration des établissements d'hébergement existants; et dans la participation à des plans de marketing stratégiques, à des programmes de disponibilité des produits et à des études connexes.

Les partenariats dans le secteur du tourisme sont en plein essor dans toutes les provinces. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'approche de l'APECA en matière de partenariat à l'égard du développement touristique est illustrée par des partenariats récents et importants avec

<sup>3</sup> Tourism Synergy Ltd., *Évaluation de la deuxième année du Partenariat du tourisme du Canada atlantique 2003-2006*, mars 2005.

<sup>4</sup> Comité américain du Partenariat du tourisme du Canada atlantique, *Étude de conversion du PTCA pour 2004*, février 2005.

<sup>5</sup> Étude de conversion de l'Initiative de marketing du tourisme en Atlantique, janvier 2005.

le gouvernement provincial et l'organisme *Hospitality Newfoundland and Labrador* (HNL), qui portent sur une nouvelle stratégie de développement de produits. Cette stratégie a servi de catalyseur pour la constitution d'un nouveau comité fédéral/provincial/profession (HNL) qui examinera les recommandations de la stratégie et déterminera la façon de les mettre en oeuvre conjointement. HNL étant la voix de l'industrie du tourisme à Terre-Neuve-et-Labrador, la création de ce comité a permis d'obtenir des suggestions de l'industrie quant à l'orientation stratégique des deux ordres du gouvernement en matière de tourisme.

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) continue de travailler à la mise sur pied du Carnet de route touristique, un plan d'expansion stratégique pour l'industrie du tourisme au Cap-Breton. Grâce au soutien de la SECB, cette année a marqué l'inauguration de plusieurs produits d'infrastructure touristique importants au Cap-Breton, parmi lesquels le Centre des congrès de Membertou, le Centre des congrès de Port Hawkesbury et le terminal portuaire de Sydney réaménagé, qui accueillera un secteur des croisières touristiques en expansion. La SECB a également fourni de l'aide pour l'expansion du musée minier de Glace Bay.

En Nouvelle-Écosse, l'APECA poursuit son partenariat avec le Conseil du partenariat touristique de la Nouvelle-Écosse, une collaboration de plusieurs ordres du gouvernement et de l'industrie du tourisme oeuvrant vers une vision d'avenir pour le tourisme de la Nouvelle-Écosse. L'APECA continue également de travailler en partenariat avec l'Association de l'industrie touristique de la Nouvelle-Écosse et avec la province à des projets visant à accroître la compétitivité de l'industrie du tourisme.

Par le biais de ses partenariats avec l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick (AITNB) et avec la province du Nouveau-Brunswick, l'APECA a participé à la création d'une nouvelle stratégie de développement touristique pour la province. D'autres partenariats avec l'AITNB et la province ont amené à l'exécution d'un nouveau programme de perfectionnement professionnel dans le domaine du tourisme, et les partenariats de l'APECA avec les collectivités ont créé des possibilités de développement économique, d'emploi et d'investissement pour les collectivités rurales du Nouveau-Brunswick (p. ex. le Jardin du patrimoine, le réaménagement du quai de Pointe-du-Chêne, la gorge de Grand-Sault, et le 400<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Français en Amérique du Nord).

À l'Île-du-Prince-Édouard, un protocole d'entente signé par la *Tourism Industry Association of Prince Edward Island* (TIAPEI), la province et l'APECA continuera de tracer les priorités et les stratégies provinciales du développement touristique. D'autres partenariats avec TIAPEI et le ministère du Tourisme de l'Île-du-Prince-Édouard s'occupent des questions de la technologie dans le tourisme et d'un nouveau système permettant de suivre l'activité liée au tourisme à l'échelle provinciale et d'en rendre compte, incluant une évaluation complète de l'incidence économique du secteur sur le PIB de la province, ainsi que de sa contribution. L'APECA a aussi joué un rôle prépondérant dans l'élaboration d'une stratégie quinquennale de compétitivité pour l'industrie du tourisme de la province. Cette stratégie dirigée par l'industrie, mise au

point avec le concours du Conseil consultatif du tourisme nouvellement constitué et nommé par la province, recommande l'établissement de nouveaux calendriers pour la recherche, le développement et la commercialisation de produits dans le domaine touristique.

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<p><b>Plan :</b> Accroître l'investissement dans les produits, les services, les expériences et les régions géographiques touristiques ainsi que leur développement au moyen des mesures suivantes : administrer le modèle des collectivités touristiques durables de Bouctouche ainsi que le programme de mentorat à l'intention des localités candidates au statut de collectivité touristique; coordonner les missions de sensibilisation aux pratiques exemplaires pour permettre aux exploitants touristiques d'obtenir les renseignements voulus afin de créer des produits, des expériences, et des services de qualité recherchés par les touristes; travailler de façon stratégique avec les groupements de produits des sous-secteurs du tourisme.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Présenter le modèle de Bouctouche à cinq nouvelles collectivités touristiques; offrir des services de mentorat postérieurs aux ateliers à sept collectivités touristiques et assurer une formation en ligne à dix dirigeants de collectivités.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Sur la bonne voie.</i></p>
<p>Modèle présenté à onze collectivités. Aide postérieure fournie à trois collectivités touristiques supplémentaires. Formation en ligne dispensée à dix dirigeants de collectivités.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Organiser dix nouvelles missions thématiques de sensibilisation aux pratiques exemplaires à l'intention de 120 représentants de l'industrie et des organisations de marketing de destinations (OMD) du Canada atlantique.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint à 60 %.</i></p>
<p>Soixante-sept représentants d'OMD ont participé à six missions. Quatre missions sont reportées en attente d'une évaluation et d'une stratégie de mission remaniée.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Établir des partenariats stratégiques avec les secteurs public et privé afin de mettre au point cinq catégories de produits et d'expériences de haute qualité correspondant à de nouveaux produits.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Sur la bonne voie.</i></p>
<p>Le travail d'élaboration de cinq catégories de produits de haute qualité correspondant à de nouveaux créneaux va bon train. Il s'agit des catégories suivantes : le tourisme culinaire, les thématiques commerciales, les sentiers touristiques, les véhicules de plaisance et les terrains de camping, et le tourisme patrimonial.</p>	

<b>Plan :</b> Délaisser les produits touristiques traditionnels axés sur les ressources et la consommation et encourager les entreprises et les collectivités à adopter des pratiques reposant sur le tourisme durable et à faire une consommation non abusive des ressources. À cette fin, travailler en collaboration avec des partenaires fédéraux et provinciaux afin d'élaborer des projets prioritaires; communiquer la nécessité de mettre l'accent sur la qualité et la viabilité des produits; aider à développer l'infrastructure nécessaire aux entreprises touristiques stratégiques.	
<b>Objectif :</b> Créer des partenariats stratégiques afin de coordonner l'approche fédérale à l'égard du développement touristique dans les provinces de l'Atlantique.	<b>Résultat :</b> <i>Sur la bonne voie.</i>
Un partenariat stratégique a été engagé avec la Commission canadienne du tourisme, Parcs Canada, Patrimoine canadien et les bureaux régionaux de l'APECA.	
<b>Objectif :</b> Organiser quatre réunions du Groupe de travail sur le tourisme afin d'échanger des renseignements et d'adopter une approche régionale coordonnée pour le développement de produits, l'élaboration de politiques sur le tourisme et la coordination de programmes.	<b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint.</i>
Des réunions trimestrielles du Groupe de travail sur le tourisme ont été tenues dans l'ensemble de la région.	
<b>Plan :</b> Intensifier les activités touristiques dans la région de l'Atlantique. À cette fin, établir des partenariats stratégiques afin de convenir d'une approche régionale coordonnée à l'égard du marketing de la région de l'Atlantique sur les marchés étrangers; mettre au point et commercialiser de nouveaux produits touristiques hors saison; prendre l'initiative dans le domaine de la création et du marketing d'images de marque.	
<b>Objectif :</b> Dans le cadre du Partenariat du tourisme du Canada atlantique, réaliser un projet qui générera un rendement du capital investi de l'ordre de 10:1 sur le marché américain et de 5:1 sur les marchés du Japon, du Royaume-Uni et de l'Allemagne.	<b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé.</i>
Rendement du capital investi de 20:1 sur le marché américain; rendement du capital investi de près de 9:1 sur les marchés de l'Europe et de l'Asie <sup>6</sup> .	

---

<sup>6</sup> Tourism Synergy Ltd., *Évaluation de la deuxième année du Partenariat du tourisme du Canada atlantique 2003-2006*, mars 2005.

<p><b>Objectif :</b> Veiller à ce que, en 2004, l'Initiative de marketing du tourisme en Atlantique, un projet de relance de l'industrie du tourisme, produise un RCI investi de 12:1 sur des marchés intérieurs ciblés.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé. RCI de près de 26:1.</i></p>
<p><b>Objectif :</b> Siéger à des groupes de travail ministériels et à des groupes de travail afin d'élaborer une nouvelle stratégie nationale de tourisme (SNT).</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Sur la bonne voie.</i></p>
<p>Le groupe de travail a fourni des renseignements sur ses investissements touristiques, son approche stratégique du tourisme, ses orientations futures, etc. En attente de la prochaine phase de l'élaboration de la SNT.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Aider cinq sous-secteurs de l'industrie à créer et à promouvoir des expériences et des produits touristiques thématiques, interactifs, en demande et prêts à livrer sur le marché pour les périodes de haute saison et hors saison.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé.</i></p>
<p>Les sous-secteurs comprenaient : Atlantic Canada Cruise Association, Resorts Atlantic, Économusées, Partenariat du tourisme d'aventure de l'Atlantique, Attractions de marque du Canada atlantique et L'Acadie.</p>	
<p><b>Plan :</b> Utiliser plus efficacement les ressources financières du gouvernement fédéral, des provinces et du secteur privé. À cette fin, renseigner les entreprises touristiques et les prêteurs sur les produits touristiques les plus rentables, les secteurs d'investissement stratégiques et les débouchés naissants dans le domaine du tourisme; établir des partenariats de planification stratégique avec le gouvernement fédéral et les provinces, des groupes de l'industrie, des associations d'entreprises, etc.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Organiser cinq ateliers ou séances d'information à l'intention de prêteurs des secteurs public et privé.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Projet annulé.</i></p>
<p>La planification préalable aux ateliers a révélé un infléchissement sensible de la capacité des prêteurs de prendre des décisions d'investissement à l'échelle régionale. Le projet a été jugé non applicable.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Réviser la stratégie de communication visant la diffusion de renseignements commerciaux aux partenaires des secteurs public et privé.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint.</i></p>
<p>Un membre du personnel est maintenant chargé de coordonner les activités de communication de l'APECA en matière de tourisme pour toute la région. Il en résulte un accroissement de l'efficacité de la communication.</p>	

**Objectif :**

Maintenir des partenariats stratégiques avec quinze groupes, associations de l'industrie, etc.

**Résultat :**

*Objectif dépassé.*

Des partenariats stratégiques ont été engagés ou maintenus avec dix gouvernements provinciaux et deux territoires, quatre organismes fédéraux, cinq associations touristiques et sept groupes de l'industrie.

**Sous-activité de programme : Autre appui aux PME**

*Fournir de l'aide pour soutenir l'investissement accru du secteur privé, la planification des entreprises ou la commercialisation sur le marché intérieur et pour établir des fonds de capital-risque et des fonds de capitaux de démarrage.*

En mars 2005, l'APECA avait investi plus de 774 millions de dollars dans près de 6 000 projets remboursables dans le cadre du Programme de développement des entreprises depuis 1995. Ces projets ont réussi à stimuler l'économie du Canada atlantique et ont contribué à créer des milliers d'emplois. En tant qu'organisme de développement régional, l'APECA investit dans des projets qui comportent des risques plus élevés que ceux que les prêteurs commerciaux sont prêts à assumer – des risques qui sont néanmoins soigneusement évalués.

Ressources financières (en millions de dollars)	
Dépenses prévues	43,3
Autorisations	76,1
Dépenses réelles	65,0

Garantir que les PME ont accès au capital est au cœur du mandat de l'APECA. Il est notoire que le Canada atlantique accuse un certain retard par rapport au reste du pays en ce qui a trait à la disponibilité du capital de risque. Le Fonds de capital Atlantique GrowthWorks Ltée est un nouveau fonds de capital de risque de travailleurs panatlantique, qui couvrira les quatre provinces de l'Atlantique. Une fois opérationnel, le fonds engagera des investissements dans des PME de la région naissantes et en essor qui ont besoin de capitaux propres pour croître et prospérer. Ces investissements s'étaleront de 500 000 dollars à cinq millions de dollars dans le cadre d'une détention minoritaire de parts dans des sociétés qui offrent un potentiel de bon rendement. Les bureaux seront installés à Halifax, à St. John's et à Moncton ou Fredericton, et éventuellement à Charlottetown. Le 19 novembre 2004, l'APECA a annoncé un investissement de dix millions de dollars pour le démarrage et les coûts de fonctionnement de ce fonds.

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<b>Plan :</b> Aider les PME de l'Atlantique à démarrer, à prendre de l'expansion et à se moderniser en leur assurant un accès à des capitaux.	
<b>Objectif :</b> Au moyen du Programme de développement des entreprises, investir chaque année dans environ 400 PME de l'Atlantique.	<b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé. Une aide financière a été accordée à 488 PME du Canada atlantique.</i>
Par exemple, la société Pro-Dive Marine Services de Mount Pearl (Terre-Neuve-et-Labrador), a été aidée pour développer une coentreprise avec Scan Mudring AS de Mandal en Norvège, afin de fournir des services d'excavation en eau profonde à l'industrie pétrolière de la côte Est du Canada. De tels services sont réclamés par les exploitants de la côte Est, mais il n'existait aucun fournisseur de ce type de services d'excavation de précision en Amérique du Nord.	
<b>Plan :</b> Maintenir le programme de Services-conseils (SC) de l'APECA et mettre davantage l'accent sur les conseils et le mentorat, et le perfectionnement des compétences ou l'amélioration de la productivité. (Les SC ont été créés en 1991 comme outil pour aider les agents d'affaires et les agents de développement de l'APECA à traiter les problèmes ou les possibilités spécifiques des clients de façon opportune.)	
<b>Objectif :</b> Sensibiliser davantage les partenaires financiers au rôle de l'APECA dans le domaine de l'accès aux capitaux et à l'information.	<b>Résultat :</b> <i>En cours. Approbation de 535 projets de SC, pour une valeur de 2,8 millions de dollars.</i>
Ces projets ont amélioré la connaissance qu'ont les partenaires financiers du rôle de l'APECA dans le domaine de l'accès aux capitaux et à l'information.	

Fin 2003, le Comité d'examen de l'accès aux capitaux a été formé pour évaluer les lacunes et les possibilités en matière de capitaux à la disposition des PME de l'Atlantique. S'inscrivent au chapitre des exemples de recommandations ayant déjà été mises en oeuvre, les améliorations apportées au Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs (plus tard appelé Programme de capital d'appoint) et l'aide à un projet de capital de risque (Fonds de capital Atlantique GrowthWorks Ltée). Une recommandation restante relative aux contributions non remboursables a continué d'être examinée et devrait être réglée au cours de l'exercice 2005-2006.

## Activité de programme : Accès à l'information

*Assurer des services de conseils, de mentorat et d'orientation de l'information au Canada atlantique.*

Ressources financières (en millions de dollars)		
Prévues	Autorisations	Réelles
2,8	3,3	3,3

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Autorisations	Réelles
21	21	21

L'APECA veille sans cesse à ce que les entrepreneurs de la région disposent d'une vaste gamme de moyens et de ressources de développement de leurs entreprises à toutes les étapes du cycle de vie de celles-ci, depuis le moment où ils songent à se lancer en affaires jusqu'à celui où ils envisagent une expansion. La mise à la disposition de cet éventail d'information, de l'élaboration du plan d'entreprise à la recherche de marchés d'exportation, peut faire en sorte qu'une entreprise voie le jour ou non et qu'elle puisse se développer. L'APECA offre ce service principalement par l'intermédiaire d'un réseau de Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) qu'elle gère au Canada atlantique pour le compte du gouvernement du Canada.

Au service du milieu des affaires et des entrepreneurs du Canada depuis plus de dix ans, les CSEC simplifient la complexité des divers ordres du gouvernement en centralisant toutes les ressources utiles aux entreprises canadiennes.

On trouvera de plus amples renseignements sur les CSEC dans la section III, tableau 13, *Initiatives horizontales*.

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<b>Plan :</b> Élargir les programmes de rayonnement auprès des clients éventuels en mettant à leur disposition de l'information utile et opportune et en les aidant à dresser des plans d'entreprise et des plans de projets.	
<b>Objectif :</b> Créer de nouveaux produits ou outils d'information et renforcer les réseaux et les partenariats d'information afin d'aider les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) à accéder aux renseignements et aux services gouvernementaux, notamment en intégrant des bibliothèques électroniques, en recourant davantage à des outils électroniques et en rendant les partenaires plus aptes à fournir à leurs clients des renseignements professionnels.	<b>Résultat :</b> <i>Sur la bonne voie.</i>

Les CSEC ont élaboré et mis au point, avec le concours du Secrétariat national des CSEC, un nouveau système de gestion des personnes-ressources et d'information sur les clients.

Les CSEC se sont également attachés à améliorer leur bibliothèque électronique en réduisant le chevauchement de l'information, en rationalisant les produits, en traduisant la documentation sur les programmes, et en élaborant des ensembles de services personnalisés et des guides d'information nouveaux sur des thèmes d'entreprises pertinents tels que les ressources humaines, l'exportation et l'approvisionnement.

Le Centre de services aux entreprises Canada – Nouveau-Brunswick a travaillé en étroite collaboration avec l'APECA et Entreprises Nouveau-Brunswick sur l'initiative d'innovation pour développer un site Web à l'intention des entreprises clientes. Le CSEC du Nouveau-Brunswick a aussi collaboré avec le Secrétariat national des CSEC pour transférer son environnement informatique sur une base Web, ce qui permettrait une exploitabilité améliorée avec les partenaires de tous les ordres du gouvernement.

**Objectif :**

Sensibiliser les entreprises et les collectivités aux services et aux outils des CSEC en leur facilitant l'accès à l'information, en améliorant la relation avec le réseau de partenaires et en accroissant la communication de renseignements sur les services et les partenaires des CSEC dans le milieu des affaires.

**Résultat :**

*Sur la bonne voie.*

Les CSEC ont continué d'organiser des exposés, des séances d'information et des salons commerciaux et d'y participer pour accroître la sensibilisation aux services et aux outils parmi les partenaires et la clientèle commerciale. Par exemple, le Centre de services aux entreprises Canada – Île-du-Prince-Édouard a organisé des voyages sur place pour les représentants de banques locales, d'établissements d'enseignement et de groupes d'entreprises.

Une amélioration continue a également été apportée aux outils d'information des CSEC. Notamment :

- Le Centre de services aux entreprises Canada – Terre-Neuve-et-Labrador a mis au point et a lancé une vidéo sur la planification d'entreprise en partenariat avec le Centre d'entreprise du YMCA;
- Le Centre de services aux entreprises Canada – Nouvelle-Écosse a mis sur pied des groupes de discussion avec quatre collectivités rurales afin de déterminer les besoins en matière d'accès à l'information et les méthodes d'accès privilégiées, ainsi qu'afin d'accroître la sensibilisation au CSEC;
- Pour améliorer la portée dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick, un bureau satellite a également été établi au Centre d'entreprise à Shediac;
- Le Centre de services aux entreprises Canada – Nouveau-Brunswick a travaillé avec le réseau Entreprise du Nouveau-Brunswick pour créer un outil commun de communication pour les salons professionnels.

Diverses activités ont aussi été organisées autour du dixième anniversaire des CSEC.

---

## Résultat stratégique – Développement des collectivités

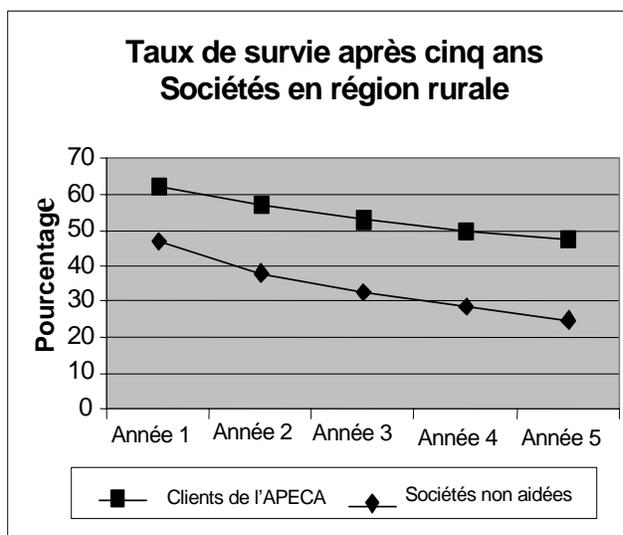
*Création de possibilités économiques pour le Canada atlantique au moyen du développement économique des collectivités*

---

On entend par le développement des collectivités, des collectivités fortes et durables, qu'elles soient rurales, urbaines ou autochtones. Ces collectivités demeurent la base du tissu économique et social du Canada atlantique. C'est pourquoi elles constituent une composante clé de la stratégie de développement régional de l'APECA, et la participation locale reste une pierre angulaire de cette stratégie.

Les collectivités rurales ont pu bénéficier de possibilités accrues principalement en raison du succès du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique, d'un montant de 700 millions de dollars, lancé en 2000. Le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC) a eu une incidence notable sur l'économie du Canada atlantique rural grâce à son appui d'initiatives qui aident les petites collectivités à renforcer leur assise économique et à stimuler l'investissement et la création d'emplois. Depuis son lancement, le FISC a investi 178 millions de dollars dans 486 initiatives communautaires; les projets ont une valeur totale de 383 millions de dollars.

En 2004-2005, l'APECA a continué de soutenir ses collectivités en répondant à leurs priorités et en assurant de nouvelles occasions de croissance et possibilités économiques. L'appui au développement des collectivités de l'APECA renforce l'économie rurale. Le taux de survie après cinq ans des sociétés aidées par l'APECA est presque deux fois supérieur à celui des sociétés ne recevant pas d'aide dans les régions rurales. Les activités et les programmes de développement économique des collectivités mènent les collectivités à prendre à leur compte la gestion de leur propre avenir et à créer des possibilités de développement économique. L'accès aux services aux entreprises appropriés est indispensable pour les entrepreneurs nouveaux et existants, notamment les services d'information, d'orientation, de conseils et de financement. Les corporations au bénéfice du développement communautaire offrent ces services et jouent un rôle prépondérant dans le développement des collectivités.



Les mesures d'intervention spéciales visent à faciliter la création de débouchés économiques ou de solution de rechange dans les collectivités ou les secteurs touchés par la fermeture d'entreprises importantes ou par d'autres crises de l'emploi. Le Programme d'infrastructure met l'accent sur l'infrastructure municipale dans les collectivités urbaines et rurales des provinces de l'Atlantique. Depuis 2000, le gouvernement fédéral a engagé près de 169 millions de dollars dans plus de 630 projets dans le cadre du Programme infrastructures Canada.

## Activité de programme : Développement économique des collectivités

*Fournir une aide pour rendre le climat plus propice à la croissance des entreprises et pour favoriser le démarrage, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises.*

Ressources financières (en millions de dollars)		
Prévues	Autorisations	Réelles
122,4	130,6	115,7

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Autorisations	Réelles
165	165	160

Il existe 867 collectivités<sup>7</sup> au Canada atlantique, 97 % desquelles comptent moins de 10 000 habitants. En outre, une proportion de 46,1 % de la population vit dans des régions rurales. Tandis que l'économie globale de la région de l'Atlantique a obtenu d'assez bons résultats dans les cinq dernières années, le chômage, le départ des jeunes et l'exode rural demeurent des défis importants pour le Canada atlantique. Par exemple, au cours de la dernière décennie, la population rurale de la région de l'Atlantique a diminué de 7,5 %, et le nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans a chuté de plus de 20 % (ce qui se traduit par une baisse de plus de 115 000 jeunes).

Pour ces raisons, l'APECA continue de s'axer sur le développement économique des collectivités pour stimuler les possibilités économiques et d'affaires offertes aux collectivités du Canada atlantique. Ce type d'activités et de programmes amène les collectivités à prendre à leur compte la gestion de leur propre avenir et à renforcer les capacités communautaires. Les activités en question :

- favorisent la création de collectivités autosuffisantes et économiquement viables en soutenant les organismes de développement économique communautaire dans l'élaboration et la mise en oeuvre de plans stratégiques et opérationnels;
- augmentent le nombre de petites et moyennes entreprises éventuelles, nouvelles et existantes qui accèdent aux services gouvernementaux aux entreprises dans les secteurs du financement, de l'orientation et de l'information.

<sup>7</sup> Source : Recensement du Canada de 2001 de Statistique Canada. Dans le Recensement du Canada de 2001, on entend par subdivisions de recensement ou municipalités, les collectivités.

**Sous-activité de programme :**  
**Création de collectivités autosuffisantes et économiquement viables**

*Appuyer des initiatives qui renforcent l'assise économique des collectivités à long terme.*

Des collectivités fortes, tant rurales qu'urbaines, constituent le fondement de la croissance économique au Canada. À ce titre, les efforts de l'APECA continuent de porter sur la création de collectivités fortes et durables dans toute la région. Pour ce faire, l'Agence soutient les organismes de développement économique communautaire dans l'élaboration et la mise en oeuvre de plans stratégiques et opérationnels.

Ressources financières (en millions de dollars)	
Dépenses prévues	110,1
Autorisations	117,2
Dépenses réelles	102,3

Consciente que la participation locale est essentielle aux stratégies de développement économique communautaire, l'APECA continue par exemple de travailler avec les partenaires régionaux et locaux, tels que les 41 corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) et les 52 organismes régionaux de développement économique (ORDE) au Canada atlantique, pour renforcer les capacités communautaires afin de créer des possibilités viables pour le développement communautaire et économique.

Pour renforcer les capacités communautaires, l'Agence collabore avec ses partenaires des collectivités pour faciliter la mise au point d'outils stratégiques en vue de les aider à atteindre leurs objectifs économiques. Il s'agit notamment de formation, de plans de travail intégrés, de plans d'entreprise et de plans stratégiques. L'Agence travaille aussi en étroite collaboration avec des communautés d'intérêts, en particulier les collectivités rurales et les communautés noire, acadienne et autochtone, pour améliorer les possibilités de croissance.

Le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC) de l'APECA veille sans cesse à aider les collectivités de la région de l'Atlantique à produire des occasions de développement économique afin de stimuler l'investissement et la création d'emplois. Ce programme quinquennal a pris fin le 31 mars 2005. Une évaluation formative menée en 2004-2005 a constaté qu'il a été un bon modèle et que les projets appuyés par le FISC ont atteint les objectifs du programme. L'APECA maintiendra son accent mis sur la diversification et la mise en valeur des économies des collectivités de l'Atlantique par le biais de ses programmes.

Le Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs (plus tard appelé Programme de capital d'appoint) de l'Agence, qui est exécuté par les CBDC et les partenaires en milieu urbain, reste une aide pour les jeunes Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique qui sont âgés de 18 à 29 ans pour le démarrage et l'expansion de leur entreprise et il leur offre des occasions d'améliorer leurs compétences en gestion des affaires.

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<p><b>Plan :</b> Renforcer les démarches de planification et de développement des collectivités en incitant ces dernières à recourir davantage à des outils de planification stratégique communautaire.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Renforcer le processus de planification et l'assise économique des collectivités grâce à des outils tels que le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC), les 41 corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) et les 52 organismes régionaux de développement économique (ORDE), et d'autres partenaires fédéraux et provinciaux.</p> <p>L'APECA continue de travailler en collaboration avec 52 ORDE du Canada atlantique, et les 41 CBDC continuent de fournir un appui soutenu.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>En cours. L'APECA continue d'aider à une meilleure planification communautaire.</i></p>
<p><b>Objectif :</b> Au moyen du FISC, continuer à aider les collectivités à planifier et à mettre à exécution des projets autonomes et viables de développement économique.</p> <p>En 2004-2005, 202 projets ont été approuvés, pour une valeur approximative de 66 millions de dollars et générant par effet de levier un financement supplémentaire de 59,6 millions de dollars.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint.</i></p>
<p><b>Objectif :</b> À l'Île-du-Prince-Édouard, élaborer des plans stratégiques de trois à cinq ans pour les régions servies par des ORDE qui n'ont pas de plan à jour.</p> <p>L'APECA a soutenu une stratégie quinquennale visant l'Ouest de l'Î.-P.-É. De nouveaux travaux de développement sont prévus.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Sur la bonne voie.</i></p>
<p><b>Objectif :</b> Renforcer le réseau des organismes de planification et de coordination communautaires par des initiatives de formation, et renforcer les capacités d'analyse des résultats en travaillant avec la nouvelle association des administrations de développement régional (ADR) de la Nouvelle-Écosse et l'Association de développement économique régional de Terre-Neuve-et-Labrador (ADERTNL).</p> <p>En Nouvelle-Écosse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'APECA a organisé quatre séances sur la collaboration régionale réunissant le personnel de l'Agence, les ADR, les centres universitaires d'aide aux entreprises et les CBDC dans le but d'améliorer le service à la clientèle grâce à une efficacité interorganisations accrue. Résultat : Identification et traitement de 54 résultats immédiats directs, et détermination de quatre recommandations clés adressées à l'APECA, qui seront mises en oeuvre en 2005-2006.</li> <li>• En collaboration avec les ADR et la province de la Nouvelle-Écosse, treize séances de formation individuelles visant à améliorer la mesure et la reddition de compte des résultats de l'ADR ont été soutenues.</li> </ul>	<p><b>Résultat :</b> <i>En cours. L'appui aux collectivités de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador se poursuit grâce au financement des ADR de la Nouvelle-Écosse et à l'ADERTNL, et aux partenariats avec celles-ci.</i></p>

Résultat : Les ADR rendent maintenant compte des résultats par un format de modèle logique adapté.

- Les ADR ont été appuyées dans l'obtention de la certification ISO 9001-2000.  
Résultat : Cinq des treize ADR ont obtenu la certification ISO 9001-2000; les huit autres devraient l'obtenir en 2005-2006.

À Terre-Neuve-et-Labrador, l'ADERTL a été soutenue dans :

- l'élaboration d'un plan de communication en vue de faciliter les efforts de l'organisme en matière de communication.
- la mise à jour de son plan stratégique pour exprimer une compréhension plus claire du soutien réclamé par ses membres, et pour souligner les efforts requis pour assurer ces services.

**Objectif :**

Appuyer la création de communautés d'intérêts, notamment les initiatives touchant les communautés noire, acadienne et autochtone de la Nouvelle-Écosse.

**Résultat :**

*En cours. L'APECA continue de réaliser des progrès en ce sens.*

Par le biais de la Mesure visant les gens d'affaires noirs (MVGAN) :

- Seize prêts ont été accordés à des entreprises appartenant à des Noirs pour une valeur totale de 151 000 dollars, permettant la création de 21 emplois à temps plein ou à temps partiel et le maintien de seize autres emplois. (Source : rapport d'activités de la clientèle)
- Cinq projets liés au développement économique des collectivités ont été soutenus, totalisant 20 200 dollars.
- Quatre numéros du magazine *Black to Business* sont parus, 75 exposés ont été présentés, sept camps de jeunes ont eu lieu et un atelier a été organisé.
- Plus de 100 clients ont reçu une formation sur les compétences en gestion des affaires.
- Le compte du Fonds d'investissement pour le développement économique des collectivités de la MVGAN a été étoffé de 104 000 dollars supplémentaires.

Dans la communauté acadienne :

- Seize projets, d'une valeur totale de 2,8 millions de dollars, ont été soutenus par le biais du Partenariat culturel et économique du Canada atlantique.
- Les initiatives ayant reçu un appui englobent le Centre d'entrepreneurship de la municipalité de Clare, le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse, Expo Acadie 2004, le Forum économique, et l'initiative de signalisation de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse.

Activités de développement économique autochtones :

- Le Centre culturel et du patrimoine de la Première nation de Bear River a été transformé en une Galerie du patrimoine et une attraction touristique présentant l'art, l'histoire et la culture mi'kmaq.
- Le conseil de bande de Millbrook a été soutenu dans les efforts qu'il déploie pour former quinze résidents de Millbrook dans sa pisciculture d'ombles chevaliers, et pour créer un établissement de services de TI à la clientèle.
- Ulnooweg Development Group, unique société de financement autochtone du Canada atlantique, a bénéficié d'un soutien opérationnel pour garantir qu'elle pourra poursuivre ses efforts d'amélioration du rendement opérationnel.
- Les collectivités de Premières nations ont été appuyées dans la poursuite des possibilités de développement économique et du renforcement des capacités communautaires dont les initiatives de Membertou (centre des congrès), de Chapel Island (tourisme), d'Eskasoni (formation et développement de l'entrepreneurship), de Wagmatcook (complexe du patrimoine), et de Whycocomagh (développement touristique).

<p><b>Objectif :</b> Renforcer les conseils de développement économique régional (CDER) à Terre-Neuve-et-Labrador, en réexaminant les mécanismes de financement et les structures gouvernementales de partenariat.</p> <p>Les CDER sont incités à se concentrer très clairement sur des possibilités réalistes et à posséder un plan plus général sur la façon de les accroître. En outre, l'Agence utilise ces plans d'entreprise comme base de renouvellement des fonds de fonctionnement des CDER.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>En cours. Le développement économique connaît un regain à Terre-Neuve-et-Labrador.</i></p>
<p><b>Objectif :</b> À des fins de planification, fournir des ressources, de l'information stratégique et un soutien technique aux partenaires du développement économique des collectivités, y compris aux CDER de Terre-Neuve-et-Labrador.</p> <p>À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA a constitué 20 équipes de zones (une par zone), composées de membres du personnel provenant de différentes sections de programme et secteurs d'activités, pour examiner et analyser les plans d'entreprise des CDER.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>En cours. L'APECA continue de contribuer à l'amélioration de la planification dans la collectivité.,</i></p>
<p><b>Objectif :</b> Consentir 350 prêts par an à de jeunes entrepreneurs dans le cadre du Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé. Octroi de 379 prêts qui ont permis la création de 282 nouvelles entreprises et 496 emplois en plus du maintien de 174 emplois. (Source : rapports d'activités des partenaires d'exécution)</i></p>
<p><b>Objectif :</b> Au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador, élaborer des plans de travail régionaux traduisant les pratiques de l'APECA et des collectivités à l'appui d'un processus de planification inclusif et systématique (objectif de quinze plans de travail au Nouveau-Brunswick).</p> <p>À Terre-Neuve-et-Labrador, des plans de travail ont été élaborés par 18 des 20 CDER. Ils aident l'Agence à mieux incorporer la planification économique stratégique de la zone dans l'exécution de ses programmes. Au Nouveau-Brunswick, les quinze agences du réseau Entreprise poursuivent la mise en oeuvre de leurs plans stratégiques communautaires et de leurs plans de travail intégrés respectifs, élaborés avec leurs partenaires fédéraux, provinciaux et locaux.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif dépassé. À Terre-Neuve-et-Labrador, 18 plans d'entreprise ou de travail (sur 20 possibles) ont été élaborés; quinze plans de travail intégrés ont été mis au point au Nouveau-Brunswick.</i></p>

## Sous-activité de programme : Accès des entreprises aux services gouvernementaux

### Échanger l'information, fournir des services d'orientation et d'aiguillage.

Les efforts de l'APECA en matière de développement économique des collectivités visent à créer des collectivités fortes et durables dans l'ensemble de la région. À ce titre, l'Agence continue de s'attacher à augmenter les services gouvernementaux à la disposition des entreprises, comme les services de financement, d'orientation et d'information, en particulier dans les régions rurales et les collectivités autochtones. Ces outils professionnels sont indispensables pour améliorer les possibilités de succès du démarrage, de la survie et de la croissance d'une entreprise, et finalement pour créer des emplois durables. Pour atteindre cet objectif, l'APECA a continué d'entreprendre un certain nombre d'activités en 2004-2005 :

Ressources financières (en millions de dollars)	
Dépenses prévues	12,3
Autorisations	13,4
Dépenses réelles	13,4

- Maintien des partenariats établis avec les 41 corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) au Canada atlantique. Les CBDC offrent des services d'orientation et de financement aux PME dans les régions rurales. Elles gèrent également le Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs de l'APECA (plus tard appelé Programme de capital d'appoint) et sont partenaires dans le programme Perspectives pour femmes d'affaires de l'APECA.
- Renforcement de la capacité de développement économique des collectivités autochtones en collaborant avec le Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA) et en mettant au point des produits d'information et de formation pertinents à la fois pour le milieu des affaires autochtones et les agents de développement autochtones.
- Raffermer les liens entre les bureaux de district de l'APECA et leurs partenaires et clients respectifs dans le domaine du développement économique des collectivités.

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Plan :** Élargir les programmes de rayonnement auprès des clients éventuels en mettant à leur disposition de l'information utile et opportune et en les aidant à dresser des plans d'entreprise et des plans de projets.

**Objectif :**

En Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, renforcer le réseau des bureaux de secteur grâce à une meilleure intégration avec les partenaires communautaires, à un accroissement des services de soutien et à des interventions soutenues auprès des clients communautaires clés en vue de mettre en oeuvre des initiatives stratégiques dans chaque région de la province.

**Résultat :**

*En cours. En Nouvelle-Ecosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA continue de travailler avec les ORDE et les CDER.*

En Nouvelle-Écosse, l'APECA a augmenté sa représentation en affectant trois agents supplémentaires par le truchement d'accords d'échange avec les ORDE locaux. Ces agents travaillent sur des initiatives conjointes avec des intervenants communautaires dans deux régions de la province qui ressentent toujours les effets du ralentissement subi dans les secteurs des ressources naturelles (comtés de Yarmouth/Shelburne

et Guysborough). Le mandat de ces agents comprend l'élaboration de projets axés sur le renforcement de la capacité économique des collectivités et de l'incidence économique directe.

À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA travaille tous les jours avec les CDER, fournissant conseils et soutien financier. Dans un souci d'aborder le développement régional d'une manière plus holistique, l'Agence a demandé à chaque CDER d'élaborer un plan d'entreprise triennal qui traite des possibilités et des enjeux pour la zone, de la gestion et de la gouvernance publique, des besoins en matière de communication et de financement. L'APECA a constitué 20 équipes de zone (une par zone), composées de membres du personnel provenant de différentes sections de programme et secteurs d'activités, pour examiner et analyser ces plans.

**Objectif :**

Par l'entremise des partenaires en développement économique des collectivités, offrir à environ quatorze Néo-Brunswickois des possibilités d'affectation de douze mois dans le domaine du développement économique des collectivités.

**Résultat :**

*Objectif dépassé. Participation de 22 jeunes à des possibilités d'affectation.*

Cinq jeunes stagiaires ont été employés dans des CBDC en 2004-2005. À ce jour, 17 jeunes stagiaires autochtones ont également acquis une expérience précieuse auprès de divers organismes d'accueil. Actuellement, quatre de ces participants achèvent leurs stages dans les organismes suivants : le Centre de services aux entreprises Canada – Nouveau-Brunswick, l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, et Entreprise Saint John.

**Objectif :**

Au Nouveau-Brunswick en 2004-2005, les bureaux de district de l'APECA seront intervenus auprès de 1 000 clients, ce qui correspond à 5 500 interventions pour l'élaboration de projets. Les activités de développement aboutiront au total à 400 demandes.

**Résultat :**

*Objectif en partie atteint.*

Soutien apporté à 2 324 clients, exigeant 9 953 interventions, mais aboutissant à 317 demandes.

**Objectif :**

Renforcer le Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA) au Canada atlantique en continuant de collaborer avec le Comité de travail du RSEA en Atlantique, en créant des produits d'information spécifiquement adaptés aux Autochtones, et en poursuivant les démarches de formation et de renforcement des relations.

**Résultat :**

*En cours. L'APECA continue de renforcer le RSEA.*

Conjointement avec la nation métisse, le RSEA a ouvert un nouveau centre à Happy Valley-Goose Bay; la province de Terre-Neuve-et-Labrador compte maintenant huit centres; plusieurs séances d'information et de formation ont été organisées; les CSEC ont continué à recenser les occasions d'améliorer les ressources d'information et les outils de communication du milieu des affaires autochtones.

<p><b>Objectif :</b> Renforcer la capacité de développement économique des collectivités autochtones, des agents de développement économique et des jeunes stagiaires autochtones du Nouveau-Brunswick; participer à l'élaboration de projets autochtones visant à stimuler le développement économique des collectivités autochtones.</p> <p>Au Nouveau-Brunswick, 75 % des agents de développement économique autochtones ont participé au programme d'accréditation du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones. L'exécution de ce programme dans la région de l'Atlantique est en cours. Dix-sept jeunes Autochtones ont participé à des stages.</p> <p>Le Comité du secteur des ressources de l'ICDE, avec le concours de la Union of New Brunswick Indians et du Mawiw Council Inc., a achevé l'étape I de l'étude sur la mise en valeur de l'esturgeon. La deuxième phase (l'étude de faisabilité) en est actuellement au processus de planification pour être mise en oeuvre en 2005-2006. De plus, des plans d'élaboration, un plan d'entreprise et une stratégie de développement de marchés, ont été réalisés pour le parc du patrimoine Metepenagiag.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>En cours. L'APECA a appuyé divers projets et initiatives pour le développement économique des collectivités autochtones.</i></p>
<p><b>Plan :</b> Augmenter le nombre de prêts et le montant des investissements dans les petites entreprises pour créer et préserver des emplois et améliorer l'économie locale des régions rurales.</p>	
<p><b>Objectif :</b> Augmenter le nombre de séances d'orientation, d'aiguillage et de contacts avec les clients des CBDC.</p> <p>Quelque 7 637 séances d'orientation, aiguillages et contacts avec les clients ont été assurés par les CBDC en 2004-2005. Le nombre d'appels de contrôle est passé de 15 846 appels en 2003-2004 à 16 483 en 2004-2005.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint.</i></p>
<p><b>Objectif :</b> Aider à créer 1 300 nouveaux emplois et à préserver environ 2 500 emplois dans les régions rurales grâce à l'octroi par les CBDC d'environ 1 300 nouveaux prêts par année.</p> <p>En 2004-2005, les 41 CBDC ont déclaré avoir accordé des prêts à 1 172 entreprises, ce qui a permis de créer 1 214 nouveaux emplois et de préserver 2 225 emplois.</p> <p>L'écart par rapport au résultat ciblé est attribuable aux raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif des 1 300 prêts reposait sur le nombre de prêts approuvés, tandis que le résultat obtenu de 1 172 prêts représente en réalité le nombre d'entreprises ayant signé des contrats de prêts. Il est plus pertinent de rendre compte du dernier chiffre puisqu'il a un rapport direct avec la création et le maintien des emplois.</li> <li>• Les prêts octroyés par les CBDC sont considérés fondés sur la demande; par conséquent, les niveaux de la création et du maintien des emplois varieront en fonction du nombre de prêts signés.</li> </ul> <p>Notons aussi que le nombre de prêts octroyés par les CBDC a légèrement augmenté depuis 2003-2004, année où 1 156 entreprises avaient bénéficié de prêts des CBDC, créant 1 178 nouveaux emplois et en préservant 1 849 autres.</p>	<p><b>Résultat :</b> <i>Objectif en partie atteint.</i></p>

**Objectif :**

Améliorer l'accès au financement pour au moins 400 femmes entrepreneures au cours de la période triennale de 2003-2004 à 2005-2006, grâce au volet Accès au financement de l'Initiative Femmes en affaires offerte par les CBDC.

**Résultat :**

*Sur la bonne voie. À ce jour, 292 femmes entrepreneures ont accédé à un financement de plus de 10,17 millions de dollars par l'entremise des partenaires prêteurs dans le cadre du programme Perspectives pour femmes d'affaires, générant par effet de levier 15 millions de dollars supplémentaires provenant d'autres sources de financement.*

**Activité de programme : Mesures d'intervention spéciales**

*Soutenir des initiatives qui améliorent l'assise économique des collectivités à long terme.*

Ressources financières (en millions de dollars)		
Prévues	Autorisations	Réelles
47,5	18,1	18,1

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Autorisations	Réelles
13	13	12

Tirant profit de son réseau établi et de sa connaissance de la région de l'Atlantique, l'APECA exécute au nom du gouvernement fédéral des mesures de développement spéciales pour favoriser la création de débouchés économiques ou de solutions de rechange dans les collectivités ou les secteurs touchés par la fermeture d'entreprises importantes ou par d'autres crises de l'emploi. L'Agence les aide à planifier et à élaborer une stratégie en vue de réduire l'incidence des ralentissements économiques et d'améliorer l'assise économique des collectivités à long terme.

En 2004-2005, l'Initiative d'adaptation à court terme du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (IACT-FISC) de l'APECA a contribué à offrir les possibilités d'emplois qui s'imposaient aux personnes directement ou indirectement touchées par la fermeture de la pêche à la morue dans le golfe du Saint-Laurent et le long de la côte nord-est de Terre-Neuve-et-Labrador. Les projets à forte densité de main-d'oeuvre ont aussi aidé ces personnes à perfectionner leurs compétences, augmentant ainsi leur employabilité générale.

Au Cap-Breton, l'Association récréative d'Inverness-Nord a reçu une aide pour améliorer ses installations communautaires, permettant ainsi à l'Association d'accueillir de nombreuses manifestations culturelles et sportives tout au long de l'année. Plusieurs emplois à court terme ont été créés par suite de ce projet. (Source : système de suivi des retombées de l'APECA.)

En 2004-2005, l'APECA a approuvé 50 projets en vertu de l'IACT-FISC, pour une contribution totale d'environ 8,07 millions de dollars. Elle a ainsi contribué à aider les collectivités à s'adapter, à court terme, à l'impact socio-économique de la fermeture de la

pêche à la morue. Par suite de ces projets, plus de 925 emplois à court terme ont été créés pour les personnes touchées par la fermeture de la pêche à la morue.

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<b>Plan :</b> Favoriser la création de débouchés économiques ou de solutions de rechange dans les collectivités ou les secteurs touchés par la fermeture d'entreprises importantes ou par d'autres crises de l'emploi, en aidant ces collectivités ou secteurs à planifier et à élaborer des stratégies.	
<b>Objectif :</b> Aider les collectivités touchées par la fermeture de la pêche à la morue du Nord et du Golfe en appliquant l'IACT-FISC, afin d'alléger l'incidence de la fermeture sur l'emploi.	<b>Résultat :</b> <i>Objectif atteint.</i>
À Terre-Neuve-et-Labrador, le <i>Newfoundland T'Railway Council</i> a reçu un financement pour poursuivre l'aménagement d'un ancien réseau de chemin de fer qui fera partie du Sentier transcanadien. Ce projet a créé 67 emplois à court terme pour les personnes touchées par la fermeture de la pêche à la morue.	
<b>Objectif :</b> Aider la collectivité de Saint John et la province du Nouveau-Brunswick qui sont toutes deux touchées par la fermeture du chantier naval de Saint John, en exécutant le Programme de redéveloppement du chantier naval afin de réinstaller les principaux biens du chantier naval à un endroit où ils pourront servir à des fins industrielles, et en mettant en oeuvre le Programme de diversification industrielle pour créer d'autres débouchés industriels importants dans la province.	<b>Résultat :</b> <i>Sur la bonne voie. Le financement de cette initiative a commencé en 2004-2005.</i>
J.D. Irving Limited a reçu des fonds, pendant l'exercice 2004-2005, dans le cadre de la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John de l'APECA. Ce projet consiste à dégager les possibilités de redéveloppement et les coûts afférents à l'entretien et à la préparation du site. Il garantit la fermeture du site et mènera à de nouvelles demandes sur le redéveloppement du chantier pour une utilisation de développement économique à long terme. D'autres possibilités de développement peuvent être repérées pour le développement économique dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.	

## Activité de programme : Programmes d'infrastructure

*Fournir des programmes conçus pour renouveler et construire des infrastructures dans les municipalités rurales et urbaines du Canada atlantique.*

Ressources financières (en millions de dollars)		
Prévues	Autorisations	Réelles
48,9	33,3	33,3

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Autorisations	Réelles
5	5	6

Le Programme infrastructures Canada (PIC) de 2,05 milliards de dollars a été créé en 2000 pour améliorer l'infrastructure municipale dans les collectivités urbaines et rurales de partout au pays et pour améliorer la qualité de vie grâce à des investissements qui protègent l'environnement et qui appuient la croissance économique à long terme. Depuis que les quatre provinces de l'Atlantique ont signé des accords, entre octobre 2000 et mars 2005, des fonds fédéraux d'environ 169 millions de dollars ont été engagés dans plus de 630 projets approuvés dans le cadre du PIC.

La gestion globale de ce programme a été confiée au ministre d'État (Infrastructure et Collectivités), soutenu par le nouveau ministère Infrastructure Canada

<http://www.infrastructurecanada.gc.ca>. Le plus souvent, le gouvernement du Canada fournit l'équivalent des contributions provinciales et territoriales, et couvrent en général jusqu'à un tiers du coût des projets d'infrastructure.

Le budget de 2001 annonçait la création d'un Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC) de deux milliards de dollars pour répondre aux principaux besoins d'infrastructure auxquels ne peut faire face le Programme infrastructures Canada actuel. Le budget de 2003 prévoyait une majoration de deux milliards de dollars du FISC, et l'affectation d'un milliard de dollars dans un fonds de l'infrastructure municipale rurale (FIMR) d'un milliard de dollars. Les catégories admissibles en vertu du FIMR sont sensiblement les mêmes que pour le

PIC, avec l'ajout de nouvelles catégories comme l'assainissement des eaux usées, les déchets solides, le transport en commun, les routes locales, la culture, les loisirs, le tourisme, les améliorations énergétiques à l'environnement et la connectivité. Des accords sont en place au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, et des accords supplémentaires avec les deux autres provinces de l'Atlantique seront en place au cours de la prochaine année.

- Agents d'exécution du  
Programme infrastructures Canada**
- *Industrie Canada*
  - *Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*
  - *Diversification de l'économie de l'Ouest Canada*
  - *Développement économique Canada pour les régions du Québec*
  - *Agence de promotion économique du Canada atlantique*

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<b>Plan :</b> En partenariat avec les gouvernements provinciaux et les municipalités, exécuter le Programme infrastructures Canada (PIC) pour aider à renouveler et à bâtir l'infrastructure matérielle des municipalités rurales et urbaines des provinces de l'Atlantique.	
<b>Objectif :</b> Administrer l'entente sur le Programme des travaux d'infrastructure dans chaque province de l'Atlantique en absorbant le tiers des coûts des projets entrepris par les municipalités et les organismes non gouvernementaux afin d'améliorer l'infrastructure de base. Mettre l'accent sur l'infrastructure « verte », notamment les projets qui améliorent la qualité de l'environnement et qui contribuent aux objectifs nationaux en matière de pureté de l'air et de l'eau. Parmi les autres priorités, citons le transport local, les routes et les ponts, le logement abordable, les télécommunications ainsi que les installations touristiques, culturelles et récréatives.	<b>Résultat :</b> <i>Sur la bonne voie.</i>
Des fonds fédéraux s'élevant à 169 millions de dollars ont été engagés dans plus de 630 projets approuvés. L'APECA se situe bien au-dessus de ses objectifs écologiques, puisque 85 % des fonds fédéraux ont été adressés à des projets relevant de cette catégorie.	

---

## **Résultat stratégique – Politiques, défense des intérêts et coordination**

*Représentation adéquate des intérêts du Canada atlantique dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques, des programmes et des projets économiques nationaux*

---

Dans son rôle à l'égard des politiques, de la défense des intérêts et de la coordination, l'APECA prévoit et entreprend des recherches dans les secteurs qui influencent le plus la région de l'Atlantique. Elle vise à favoriser une concurrence accrue dans l'économie régionale, elle coordonne les rôles de développement des autres ministères s'il y a lieu, et elle défend les intérêts du Canada atlantique en influant sur les décisions nationales.

L'élaboration d'une réponse à la stratégie *La montée en puissance* a constitué une réalisation majeure du gouvernement du Canada durant l'exercice 2004-2005. Elle comprenait des travaux de recherche et d'analyse qui appuient l'élaboration de mesures nouvelles ou remaniées, et la recherche de ressources financières et des autorisations requises pour les mettre en oeuvre. Ces mesures nouvelles ou remaniées couvriront un large éventail d'activités dans les secteurs de l'innovation, du commerce et de l'investissement, du tourisme, du développement des entreprises et du perfectionnement des compétences, du développement économique des collectivités et de l'infrastructure communautaire stratégique.

Des travaux ont déjà été entrepris dans les autres secteurs suivants : l'innovation, la productivité, les universités et collèges, l'économie sociale et l'entreprise sociale, l'immigration, l'aquaculture, les industries environnementales et l'éco-efficacité, les technologies océanologiques, les régions rurales et urbaines et le développement économique des collectivités, l'énergie, et le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités. On trouvera les études, résultats et rapports actuellement disponibles à la section Publications du site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/busdevprog.shtml>.

## Activité de programme : Recherche stratégique

*Procéder à des analyses et à des recherches en matière de politiques pour déterminer les champs d'interventions de l'APECA pour qu'elle remplisse son mandat de la façon la plus efficace possible.*

Ressources financières (en millions de dollars)		
Prévues	Autorisations	Réelles
12,1	4,1	4,1

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Autorisations	Réelles
32	32	41

La compréhension des enjeux du développement régional auxquels est confronté le Canada atlantique est facilitée par les travaux de recherche et d'analyse approfondis en matière de politiques et d'économie que coordonne la Direction générale des politiques de l'APECA. En plus des nouveaux enjeux économiques régionaux, provinciaux et locaux, les activités de recherche portent sur les défis structurels et les possibilités sectorielles de l'économie de la région. Ces travaux de recherche et d'analyse offrent des bases saines pour la prise de décisions.

Même si l'Agence dispose d'une capacité interne de recherche, la Direction générale des politiques travaille en étroite collaboration avec divers intervenants des secteurs public et privé qui réalisent aussi des projets de recherche. Ces partenaires comprennent des organismes d'intérêt public, des universités, des associations de gens d'affaires et des entreprises, et la communauté des économistes professionnels.

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Plan :** Parrainer des projets de recherche stratégique et des activités connexes, y compris des projets de consultation et de collaboration avec des parties intéressées, tout en entreprenant des exercices internes d'analyse et de recherche axés sur les priorités stratégiques et les questions d'orientation nouvelles. Une des priorités consistait à intégrer les recommandations découlant du discours du Trône de février 2004 et du Budget 2004 aux politiques et aux programmes de l'Agence.

Les activités de recherche globales pour la période de planification incluent la poursuite de recherches sur l'innovation, la commercialisation et les tendances à la productivité.

Les activités de rayonnement incluent la commercialisation des technologies et l'adoption d'activités sur les enjeux urbains dans le contexte du Canada atlantique.

**Objectifs :**

- Fournir des conseils d'orientation stratégique éclairés aboutissant à des initiatives en matière de programmes et en affectation des ressources améliorées.
- Accroître la compréhension du rôle de l'APECA dans la promotion du développement économique.
- Mieux comprendre l'économie de la région de l'Atlantique.
- Améliorer la capacité d'effectuer des recherches stratégiques dans la région de l'Atlantique.

**Résultats :**

*En cours. Voir les exemples ci-dessous.*

**Exemples de résultats :**

**À l'échelle de la région de l'Atlantique**

- L'APECA a élaboré la réponse en matière de politiques et de programmes à l'initiative *La montée en puissance*. Ce travail a posé une assise solide sur laquelle faire progresser les efforts de développement économique de l'Agence dans l'ensemble de la région au cours des prochaines années, en fournissant un cadre stratégique pour stimuler le développement continu d'une économie dynamique et durable dans la région de l'Atlantique.
- L'APECA a commandé l'étude *Transportation and Economic Development in Atlantic Canada: Literature Review*, qui présente une analyse descriptive des répercussions mesurables des services de transport et de l'infrastructure connexe sur le développement de la région. Il s'agit de la première étape vers l'élaboration d'un cadre de travail permettant de déterminer les politiques pertinentes et les points d'intervention en vue d'accroître le développement grâce à une politique nationale axée sur le transport.

**À Terre-Neuve-et-Labrador**

- L'APECA a aidé la ville de Happy Valley-Goose Bay à repérer des possibilités de diversification concernant le futur usage de l'infrastructure non utilisée à la 5<sup>e</sup> Escadre de la BFC Goose Bay.
- L'APECA a collaboré avec le *Leslie Harris Centre of Regional Policy and Development* à l'Université Memorial de Terre-Neuve pour accueillir un symposium intitulé « *Growing the Economy of Newfoundland and Labrador* ».
- Elle a entamé une recherche et a préparé un document et un exposé sur les « *Institutional Parameters to Growing the Economy of Newfoundland and Labrador* » pour un symposium provincial intitulé « *Growing the Economy of Newfoundland and Labrador* ».
- L'Agence a constitué un comité interministériel/intergouvernemental pour effectuer une recherche stratégique sur l'immigration. Deux documents ont été élaborés : *Retention and Integration of Immigrants in Newfoundland and Labrador: Are We Ready?*, et *A survey of Attitudes of Employers in Newfoundland and Labrador Toward the Recruitment and Employment of New Canadians and International Workers*.

**En Nouvelle-Écosse**

- L'APECA a contribué au sondage national du Forum des politiques publiques intitulé « Inclure les employeurs dans le débat sur l'immigration ». La contribution de l'Agence a étoffé le sondage existant afin de s'assurer que Halifax dispose des résultats suffisants pour tirer des observations à l'échelle de la ville et la comparer à d'autres régions métropolitaines.
- D'autres recherches sous contrat axées sur l'immigration entreprises en 2004-2005 incluent des entrevues menées auprès des immigrants en Nouvelle-Écosse (en mettant l'accent sur les catégories d'immigrants qualifiés et gens d'affaires) pour cerner les obstacles et les lacunes ayant nui aux résultats de l'attraction, de l'intégration et de la conservation des immigrants au cours des deux dernières décennies, ainsi qu'une analyse détaillée de données sur l'immigration aux niveaux provincial et infraprovincial en Nouvelle-Écosse.

**Au Nouveau-Brunswick**

- L'APECA a peaufiné une stratégie concernant les produits du bois à valeur ajoutée et a entrepris des études dans les secteurs de l'impression et de l'édition, de la fabrication de poutres et de la fabrication de portes et fenêtres.
- L'Agence a mis à jour et a achevé la réalisation des profils économiques de chacune des régions (Fundy, Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest) et d'un profil global du Nouveau-Brunswick.
- Elle a financé plusieurs projets en immigration, notamment un projet visant à élaborer un modèle d'entreprise pour un projet-pilote exhaustif sur l'immigration auquel a participé les villes de Fredericton, Saint John et Moncton. Ce projet comprenait également plusieurs activités à court terme ayant trait à la stratégie d'immigration d'Entreprise Saint John. Un projet avec Entreprise Grand Moncton a permis d'élaborer une stratégie d'immigration communautaire en collaboration pour la région du Grand Moncton.
- Elle a joué un rôle actif comme membre du groupe de travail fédéral-provincial sur l'immigration du Nouveau-Brunswick qui constitue un forum permanent pour le dialogue fédéral-provincial et la collaboration sur l'immigration au Nouveau-Brunswick.
- L'Agence a participé au groupe de partenaires fédéraux en immigration qui est axé sur l'élaboration d'une stratégie d'immigration en Atlantique.

**À l'Île-du-Prince-Édouard**

- L'APECA a engagé une activité stratégique à grande échelle du développement de grappes dans les secteurs de la technologie aérospatiale de pointe, des biosciences et de l'énergie éolienne.
- Elle a participé à l'élaboration d'une stratégie visant l'immigration et la population avec le gouvernement provincial et d'autres intervenants clés.
- Elle a collaboré à l'Entente sur le développement du marché du travail pour appuyer et financer l'activité avec le Centre d'innovation pour la main-d'oeuvre au Holland College et le Centre d'éducation en entrepreneuriat.
- Elle a poursuivi ses analyses et l'élaboration de politiques dans les secteurs et les dimensions de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard.
- L'Agence a étoffé et renforcé les travaux dans les secteurs de politiques liés à l'analyse comparative en matière d'innovation, à la productivité, à l'immigration, au perfectionnement de la main-d'oeuvre et au développement de l'infrastructure ou au développement urbain.

**Activité de programme : Défense des intérêts**

*Défendre les intérêts du Canada atlantique afin que les nouvelles mesures du gouvernement tiennent mieux compte des besoins de la région de l'Atlantique.*

L'objectif principal poursuivi au moyen de la fonction de défense des intérêts est d'exercer une influence sur les processus décisionnels nationaux, aussi bien de façon proactive que réactive, en fournissant aux décideurs des renseignements à jour sur les priorités, les forces et les préoccupations de la région. Ces travaux ont eu pour résultat que les nouvelles mesures du gouvernement tiennent mieux compte des besoins du Canada atlantique. La fonction de défense des intérêts consiste plus précisément à analyser la conjoncture et à surveiller les priorités du gouvernement fédéral pour déceler les liens et les incidences, à informer et à conseiller les représentants du gouvernement en ce qui a trait aux nouveaux dossiers, à diffuser des renseignements sur le Canada atlantique aux organismes centraux, aux ministères responsables et au Cabinet, et à exercer une influence sur le programme des acquisitions du gouvernement du Canada.

Ressources financières (en millions de dollars)		
Prévues	Autorisations	Réelles
3,8	5,6	5,6

Ressources humaines (Équivalents temps plein –ETP)		
Prévues	Autorisations	Réelles
26	26	21

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques en matière de défense des intérêts sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Plan :** Défendre efficacement les intérêts du Canada atlantique et promouvoir l'économie de l'Atlantique en exerçant une influence sur les décisions prises à l'échelle nationale. Analyser le processus décisionnel relatif aux politiques et aux programmes nationaux selon la perspective économique du Canada atlantique. Élaborer et coordonner des positions et des activités complémentaires au sein de l'APECA et entre les ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux du Canada atlantique. L'APECA établira des partenariats fédéraux-provinciaux visant le commerce et l'investissement dans le cadre des réunions de coordination qui auront lieu entre l'APECA, Industrie Canada, les quatre provinces atlantiques et des associations industrielles.

**Objectifs :**

- Améliorer la compréhension des forces du Canada atlantique dans le cadre du processus décisionnel national.
- Élaborer des politiques et des programmes nationaux correspondant mieux à la situation des provinces de l'Atlantique.
- Obtenir des avantages tangibles pour le Canada atlantique dans le cadre des acquisitions à l'échelle nationale.

**Résultats :**

*En cours. Voir les exemples ci-dessous.*

**Exemples de résultats :**

**À l'échelle du Canada atlantique**

- Breffages du Ministre en vue des réunions des comités du Cabinet (démarche réactive).
- Prévisions relatives aux priorités en matière de politiques nationales (démarche proactive).
- Influence exercée sur des politiques nationales, notamment sur la passation de marchés relatifs à la défense nationale et à l'industrie spatiale (démarche proactive). Ces efforts sont directement liés au programme d'action national global mentionné dans le discours du Trône et élaboré dans le cadre du budget fédéral; par ex., le Budget 2005 a fourni à l'APECA de nouvelles ressources (soit 708 millions de dollars) pour réaliser les objectifs de la stratégie *La montée en puissance*. Connu sous le nom *Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique – La deuxième vague*, cet investissement important continuera d'appuyer la recherche-développement, les possibilités accrues dans les collectivités rurales, les exportations et investissements étrangers accrus et l'augmentation du nombre d'entrepreneurs qualifiés au Canada atlantique.
- Défense des intérêts de la région de l'Atlantique afin de garantir que la Politique des retombées industrielles et régionales soit intégrée à tous les grands projets de l'État relevant du gouvernement fédéral.
- Travail visant à faire mieux connaître les compétences du Canada atlantique dans les domaines de l'industrie aérospatiale, spatiale et de la défense à des partenaires du gouvernement fédéral et à des représentants de l'industrie à l'étranger et des plus importants secteurs économiques canadiens, dans le but de hausser le niveau et la valeur des emplois dans la région de l'Atlantique.
- Défense des intérêts du Canada atlantique afin de s'assurer que la région reçoit une part équitable des principales dépenses d'approvisionnement du gouvernement (surtout du ministère de la Défense nationale). Ainsi, au cours de l'exercice 2004-2005, le ministère de la Défense nationale (MDN) a accordé un marché relatif au Projet des hélicoptères maritimes (PHM), qui représente des frais d'acquisition et de services s'élevant à cinq milliards de dollars.
- Le Réseau des acquisitions de l'APECA a fait en sorte que les principaux entrepreneurs et les représentants du gouvernement sachent que le Canada atlantique est en mesure de participer aux grands projets d'acquisition. Il a également tenu les entrepreneurs régionaux au courant des possibilités qui s'offraient dans ce domaine. En raison de ces démarches, la région de l'Atlantique s'est vue attribuer 20 % du marché du PHM, ce qui correspond à des dépenses évaluées à quelque un milliard de dollars.

**Terre-Neuve-et-Labrador**

- Analyse et information communiquées à d'autres ministères fédéraux et au Bureau provincial du Conseil privé au sujet des négociations visant la modification de l'Accord atlantique – dans le but de défendre les intérêts de la province et de la région.
- Analyse des incidences des dépenses fédérales et des changements dans l'emploi sur la province – analyse et information offertes à d'autres ministères et ministres fédéraux.
- Rôle clé en matière de défense de la viabilité de la 5<sup>e</sup> Escadre Goose Bay et de la décision du MDN de mettre en oeuvre un nouveau modèle d'entraînement de forces militaires étrangères à la base de Goose Bay.
- Consultations auprès des principaux intervenants fédéraux, provinciaux et communautaires dans le domaine de l'économie sociale, et collaboration à une étude sur l'importance de l'économie sociale à Terre-Neuve-et-Labrador et sur les besoins de la province dans ce domaine.
- Commentaires communiqués au Secrétariat chargé des villes, au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités, et maintien du partenariat et des solides relations de travail établis avec la Fédération des municipalités de Terre-Neuve-et-Labrador et ses membres.

**Nouvelle-Écosse**

- Soutien de Ressources humaines et Développement des compétences Canada dans ses efforts en vue d'améliorer les compétences en fournissant :
  - du leadership en ce qui a trait à la contribution (travaux de recherche et d'analyse effectués dans la région) et aux avis fournis par la région sous forme de propositions de politiques et de programmes relatifs aux compétences en milieu de travail et au travail saisonnier inspirées de ceux des organismes de développement régional du Canada (Diversification de l'économie de l'Ouest, FedNor et Développement économique Canada pour les régions du Québec)
  - des conseils sur les propositions de politiques et de programmes, tant nationaux que régionaux.

**Île-du-Prince-Édouard**

- Soutien stratégique et réalisation d'activités de développement relatives à diverses questions liées à la reprise de la collaboration fédérale-provinciale et aux secteurs du transport, de l'énergie éolienne et des ressources primaires.
- Collaboration avec d'autres bureaux sur les questions de l'immigration, du perfectionnement des compétences et d'autres aspects de la stratégie *La montée en puissance*.

**Nouveau-Brunswick**

- Collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux à des travaux portant sur divers dossiers horizontaux dont l'immigration, le transport, l'aquaculture, les Autochtones, le secteur bénévole, l'énergie, les océans, l'environnement, l'économie sociale, l'innovation, le tourisme, la culture, la foresterie et les sans-abri.

**Activité de programme : Coordination**

*Engager des partenariats économiques pour donner suite aux priorités économiques stratégiques de la région de l'Atlantique.*

L'APECA assure un leadership dans les grands dossiers économiques de la région de l'Atlantique et dans la gestion de projets spéciaux et de mesures importantes pour le compte du gouvernement du Canada. L'Agence accomplit ce mandat en invitant de nombreux partenaires économiques à collaborer avec elle. La coordination, tout comme la recherche en matière de politiques et la défense des intérêts, est une responsabilité qui incombe à l'Agence tout entière. Chacun des bureaux régionaux joue un rôle important dans la réalisation du programme d'action de l'Agence.

Ressources financières (en millions de dollars)		
Prévues	Autorisations	Réelles
1,8	1,7	1,7

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Autorisations	Réelles
13	13	13

Les plans, les objectifs et les résultats spécifiques sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Plan :** L’APECA continuera de coordonner ses activités internes en matière de politiques, de défense des intérêts et de coordination et de travailler en collaboration avec les administrations fédérale, provinciales et municipales à divers dossiers, notamment le tourisme, le commerce, le développement économique des collectivités et l’innovation. Afin de créer des liens entre le développement économique et l’immigration, l’Agence devra établir de nouveaux liens et de nouveaux partenariats. Elle continuera de coordonner certaines mesures particulières, comme la mise en valeur de la baie Voisey.

**Objectifs :**

- Repérer les champs d’intérêt stratégiques communs.
- Élaborer des positions communes et/ou compatibles et/ou complémentaires sur des dossiers déterminés.
- Élaborer des mesures stratégiques qui traduisent des positions communes sur des dossiers déterminés.
- Maximiser les retombées des grands projets réalisés au Canada atlantique.

**Résultats :**

*En cours. Voir les exemples ci-dessous.*

**Exemples de résultats :**

**À l’échelle du Canada atlantique**

- Augmentation de la valeur des retombées industrielles régionales pour la région de l’Atlantique.
- Accroissement des activités dans le domaine de l’aérospatiale et augmentation du nombre de partenariats fructueux avec des établissements universitaires et privés.
- Prise en charge de visites industrielles effectuées par des maîtres d’oeuvre étrangers au Canada atlantique.
- Accroissement de la valeur des exportations des secteurs de l’aérospatiale et de la défense de la région : les recettes d’exportation ont atteint 600 millions de dollars en 2004.
- Conclusion de nouveaux partenariats et de nouvelles alliances entre des entreprises de l’industrie aérospatiale de l’Atlantique et d’importantes sociétés et associations canadiennes et étrangères des secteurs de l’aérospatiale et de la défense.
- Maintien de l’appui accordé à l’industrie aérospatiale de l’Atlantique afin qu’elle puisse participer aux principaux salons de l’aéronautique.
- Poursuite des efforts visant à assurer la visibilité des industries de l’aérospatiale et de la défense de l’Atlantique auprès des principaux maîtres d’oeuvre dans ces domaines.

**Terre-Neuve-et-Labrador**

- Financement d’une étude sur la dynamique touristique du parc national du Gros-Morne et contribution d’expertise méthodologique à cette étude. Le parc est une attraction touristique provinciale de la plus haute importance et cette étude permettra de mieux coordonner les investissements touristiques faits par l’APECA et d’autres partenaires dans la région.
- Reconnaissance du fait que l’immigration constitue une question stratégique commune au gouvernement provincial et à d’autres ministères fédéraux, et collaboration avec ces derniers en vue d’élaborer des stratégies compatibles en matière d’immigration.
- Travaux effectués en partenariat avec le Conseil fédéral régional de Terre-Neuve-et-Labrador, dans le cadre de séances de mise en commun de l’information, en vue de mieux coordonner le soutien fédéral en matière de développement autochtone.
- Organisation d’une séance d’information pour le personnel régional de ministères fédéraux et provinciaux et portant sur les programmes et les possibilités offerts par le gouvernement fédéral en ce qui a trait au changement climatique.
- Participation active à l’élaboration de la première phase du Plan d’action du Canada pour les océans solidifiant ainsi ses liens de travail avec divers ministères fédéraux participant à la gestion des océans. Ces efforts ont contribué à l’inclusion du projet de démonstration technologique de la baie de Placentia dans le Plan d’action pour les océans. Cette mesure fédérale vise à faire la démonstration de solutions

intégrées de conception canadienne en matière de gestion des océans et ce, dans l'une des zones océanologiques les plus achalandées du pays.

- Efforts en vue d'améliorer les liens de travail avec d'autres organismes de développement fédéraux régionaux, Industrie Canada et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), dans le cadre du développement de la technologie océanologique.
- Promotion d'une approche plus ciblée visant à revigorer la grappe de technologie océanologique de Terre-Neuve-et-Labrador en travaillant avec des intervenants clés, notamment Oceans Advance, un organisme de grappe technologique océanologique créée à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Collaboration avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et d'autres intervenants en vue d'appuyer le projet de la baie Voisey. L'appui comprend des investissements en R-D, le développement économique des Autochtones et la détermination d'occasions d'affaires. Les secteurs prioritaires sont notamment la réalisation de deux études sur les perspectives commerciales, l'une liée à l'exploitation d'une mine et d'une usine de traitement et l'autre à l'exploitation d'une usine hydrométallurgique de démonstration, et l'appui aux initiatives commerciales de *Opportunity Argentia*.
- Appui à la Table ronde sur l'énergie de l'Atlantique et collaboration avec des partenaires des gouvernements fédéral et provincial, une approche stratégique visant à accroître les activités d'exploration pétrolière et gazière extracôtières au Canada atlantique et relever de nouvelles possibilités de participation locale dans le secteur des services et de l'approvisionnement. En collaboration avec des partenaires fédéraux et provinciaux, conseil continu à l'Office Canada – Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, afin d'accroître la participation régionale à l'ensemble des activités extracôtières.

#### **Nouvelle-Écosse**

- Rôle déterminant dans la participation de la Nouvelle-Écosse à des discussions bilatérales sur le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités, y compris sur l'utilisation des fonds provenant de la taxe sur l'essence.
- Grâce à son rôle de leadership, fondement d'un accord tripartite entre la province, la Municipalité régionale de Halifax et le gouvernement du Canada.

#### **Île-du-Prince-Édouard**

- Poursuite des travaux entrepris avec le gouvernement provincial, le Conseil national de recherches du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard en vue de créer une grappe de développement du secteur des biosciences.
- Établissement d'un Centre pour l'innovation de la main-d'oeuvre au Holland College.
- Longues négociations avec le gouvernement provincial qui ont finalement mené, en mai 2005, à l'adoption d'un Cadre général de régie pour le développement des infrastructures.

#### **Nouveau-Brunswick**

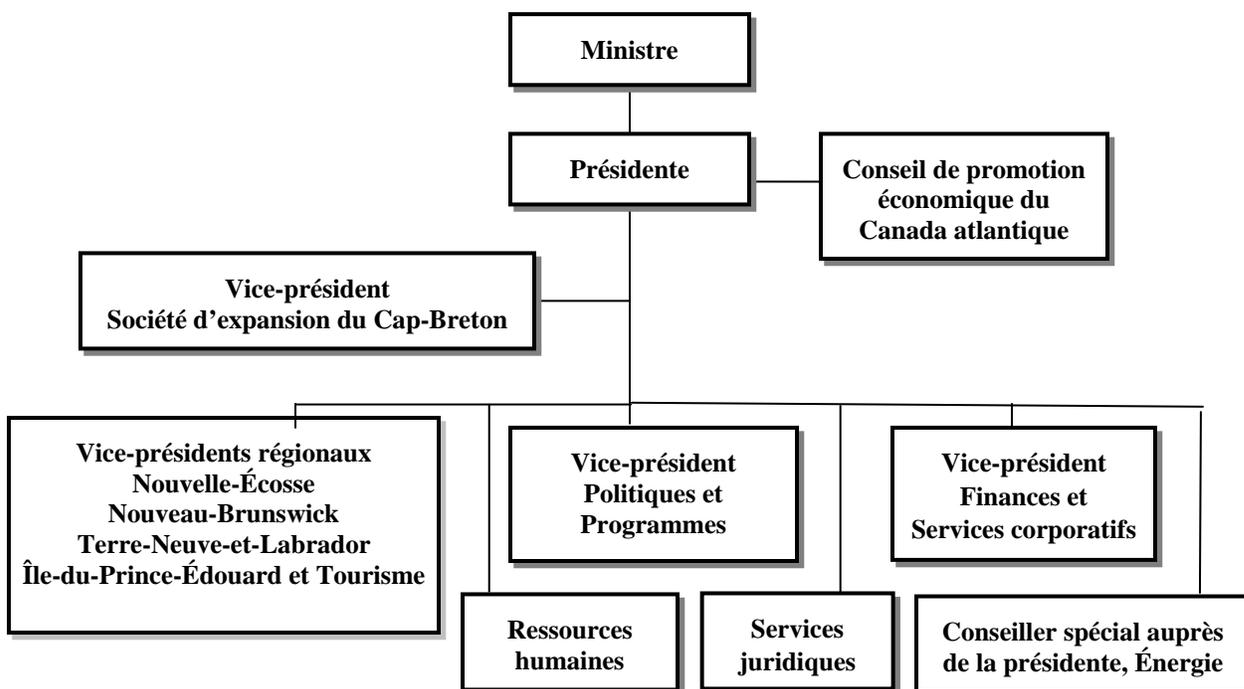
- En 2004-2005, à titre de membre du Comité des politiques du Conseil fédéral régional du Nouveau-Brunswick, facilitation de l'élaboration d'un document de travail du Conseil fédéral régional sur le milieu économique et des ressources humaines actuel au Nouveau-Brunswick. Ce document a été présenté à tous les membres du Conseil fédéral régional du Nouveau-Brunswick et sera utilisé afin d'animer des discussions sur l'influence des régions au fédéral en ce qui a trait à l'orientation des politiques nationales.



## Section III – Renseignements supplémentaires

### Renseignements sur l'organisation

#### Organigramme



On trouvera de plus amples renseignements sur les dirigeants et l'organigramme de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/about/people.shtml>.

#### Responsabilisation

*Ministre* : L'honorable Joseph McGuire est responsable de l'APECA.

*Présidente* : Mme Monique Collette, qui relève du ministre de l'APECA, est responsable de l'administration des activités relatives aux programmes de l'Agence. Elle est aussi la présidente d'office de la Société d'expansion du Cap-Breton, de même que présidente du conseil d'administration et première dirigeante de la Société.

#### Conseil de promotion économique du Canada atlantique

Les membres du Conseil de promotion économique du Canada atlantique offrent orientation et soutien à la présidente et au ministre de l'APECA en leur fournissant des conseils éclairés sur une vaste gamme de questions liées aux stratégies et aux politiques de l'Agence. Outre la présidente de l'APECA, qui préside le Conseil, ce dernier compte sept autres membres, tous des entrepreneurs renommés, des professionnels du milieu des affaires ou des leaders dans leur collectivité, issus des quatre provinces de l'Atlantique.

Les membres du Conseil sont nommés par le gouverneur en conseil, suivant les recommandations du ministre de l'APECA.

## **Organisation de l'Agence**

Le mandat et la structure organisationnelle de l'APECA ont été déterminés à l'issue de consultations menées auprès de la population canadienne des quatre provinces de l'Atlantique. Lorsque l'Agence a été fondée, en 1987, c'était la première fois qu'un organisme fédéral chargé du développement économique régional de l'Atlantique avait son siège dans la région.

Situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, le Siège social de l'APECA abrite les bureaux de la présidente ainsi que ceux des directions des Politiques et des Programmes, des Finances et des Services corporatifs, des Services juridiques et des Ressources humaines.

Les vice-présidents régionaux ont la responsabilité d'exécuter les programmes de l'APECA. L'Agence compte 32 bureaux régionaux et bureaux de district dans des villes des quatre provinces de l'Atlantique. C'est donc dire que les décisions financières et stratégiques de l'APECA sont prises par la population canadienne de la région de l'Atlantique et dans son intérêt. À Ottawa, un bureau de l'APECA défend les intérêts des Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique dans le contexte de l'élaboration de politiques et de programmes nationaux, y compris les intérêts des entrepreneurs de la région en ce qui a trait aux marchés publics fédéraux. Le vice-président des Politiques et Programmes est investi de la responsabilité pour l'Agence des programmes et des politiques ainsi que de l'exécution des projets et initiatives panatlantiques.

Le portefeuille de l'APECA comprend la Société d'expansion du Cap-Breton, qui a son siège à Sydney, en Nouvelle-Écosse. La Société exécute les programmes de l'APECA dans l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, dans la partie continentale de la Nouvelle-Écosse. Les nouveaux projets lancés dans cette région sont financés soit par la Société d'expansion du Cap-Breton, soit par l'APECA, selon le mécanisme de financement le plus approprié.

## **Composition des programmes**

Les programmes de l'APECA se répartissent en trois résultats stratégiques, précisés dans l'Architecture d'activités de programme : Développement des entreprises; Développement des collectivités; et Politiques, défense des intérêts et coordination. Ces résultats stratégiques visent à soutenir et à promouvoir le développement économique au Canada atlantique, en insistant particulièrement sur les petites et moyennes entreprises, et à défendre les intérêts des Canadiens et Canadiennes de la région au moment où s'élaborent les politiques, les programmes et les projets économiques nationaux.

## **Services ministériels**

La fonction des Services ministériels consiste à assurer la bonne gestion des activités en vue d'atteindre les résultats stratégiques. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Services ministériels, veuillez consulter la Section IV.

## Tableaux et gabarits

### Aperçu de la situation financière

Les autorisations totales de l'Agence, qui comprennent le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses votés par le Parlement, étaient de 476,3 millions de dollars. Les dépenses réelles étaient de 450,3 millions de dollars, ce qui signifie un écart de 26,0 millions de dollars. Toutefois, l'écart réel était nul si l'on exclut :

- les neuf millions de dollars mis de côté en vue de l'exercice de réduction des dépenses du Budget 2003;
- les 13,3 millions de dollars reportés (38,0 millions de dollars reportés au titre du chantier naval de Saint John et d'Infrastructure Canada, réduits des 24,7 millions de dollars d'argent frais reçu au titre du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités);
- les 3,7 millions de dollars consacrés au fonctionnement, y compris les montants bloqués ou reportés aux exercices ultérieurs.

Les tableaux financiers fournissent les chiffres suivants :

- *Budget principal des dépenses* : Les chiffres qui y figurent renvoient aux autorisations contenues dans la *Partie II du Budget des dépenses de 2004-2005* qui concordent avec les autorisations indiquées dans le *Budget principal des dépenses* figurant dans les *Comptes publics du Canada de 2004-2005*.
- *Dépenses prévues* : Les chiffres qui y figurent concordent avec ceux qui sont liés aux dépenses prévues contenues dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*;
- *Autorisations totales* : Les chiffres qui y figurent correspondent aux autorisations totales reçues au cours de l'exercice par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses, du Budget supplémentaire des dépenses et d'autres affectations du Conseil du Trésor, et qui concordent avec les dépenses indiquées dans les *Comptes publics du Canada de 2004-2005*.
- *Dépenses réelles* : Les chiffres qui y figurent concordent avec ceux indiqués dans les *Comptes publics du Canada de 2004-2005*.

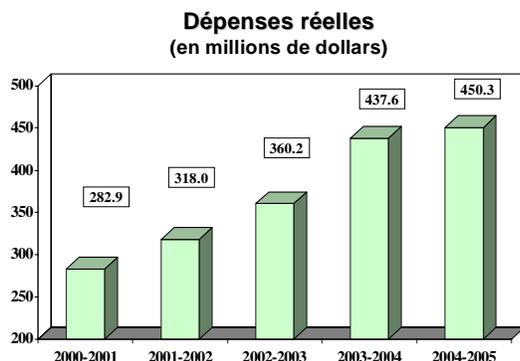
Tableau 1	Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris)
Tableau 2	Utilisation des ressources par activité de programme
Tableau 3	Postes votés et législatifs
Tableau 4	Coût net pour l'Agence
Tableau 5	Passif éventuel
Tableau 6	Sources des revenus non disponibles
Tableau 7	Besoins en ressources par direction ou par secteur
Tableau 8	Frais d'utilisation
Tableau 9	Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
Tableau 10	Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations
Tableau 11	Stratégie de développement durable
Tableau 12	Initiative d'amélioration des services
Tableau 13	Initiatives horizontales
Tableau 14	Politiques sur les voyages

## Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris)

Perspective historique de la façon dont les ressources ont été utilisées et graphique illustrant la tendance des résultats réels.

Activité de programme	2002–2003 (en millions de dollars)	2003–2004 (en millions de dollars)	2004–2005 (en millions de dollars)			
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)	233,0	259,1	274,8	274,8	279,6	268,5
Accès à l'information	2,7	2,8	2,8	2,8	3,3	3,3
Développement économique des collectivités	59,6	104,4	84,9	122,4	130,6	115,7
Mesures d'intervention spéciales	14,3	20,8	47,5	47,5	18,1	18,1
Programmes d'infrastructure	40,6	40,8	48,9	48,9	33,3	33,3
Recherche stratégique	5,1	4,5	12,1	12,1	4,1	4,1
Défense des intérêts	3,0	3,1	3,8	3,8	5,6	5,6
Coordination	1,9	2,1	1,8	1,8	1,7	1,7
<b>Total</b>	<b>360,2</b>	<b>437,6</b>	<b>476,6</b>	<b>514,1</b>	<b>476,3</b>	<b>450,3</b>
Moins : Revenus non disponibles	(64,6)	(71,7)	(59,0)	(59,0)	(59,0)	(61,5)
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	6,7	7,5	6,7	6,7	6,7	7,1
<b>Coût net pour l'Agence</b>	<b>302,3</b>	<b>373,4</b>	<b>424,3</b>	<b>461,8</b>	<b>424,0</b>	<b>395,9</b>

Équivalents temps plein (ETP)	616	649	647	647	646	646
-------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----



Au cours des trois dernières années, l'augmentation des dépenses correspond principalement aux hausses en vertu du Fonds d'innovation de l'Atlantique et du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités, contrebalancées par une baisse des exigences du Programme de développement des collectivités, du Programme infrastructures Canada et des programmes de temporisation.

## Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme

Les données qui suivent indiquent comment l'Agence a utilisé les ressources disponibles au cours de l'exercice 2004-2005.

2004-2005 (en millions de dollars)				
Résultats stratégiques / Activités de programme	Budgétaire			Total
	Fonctionnement	Subventions et contributions	Total : Dépenses budgétaires nettes	
<b>Développement des entreprises</b>				
<b>Aide à la croissance et au développement des entreprises (Accès au capital)</b>				
Budget principal des dépenses	53,9	220,9	274,8	274,8
<i>Dépenses prévues</i>	53,9	220,9	274,8	274,8
Autorisations totales	52,0	227,6	279,6	279,6
<i>Dépenses réelles</i>	<b>49,9</b>	<b>218,6</b>	<b>268,5</b>	<b>268,5</b>
<b>Accès à l'information</b>				
Budget principal des dépenses	2,8	-	2,8	2,8
<i>Dépenses prévues</i>	2,8	-	2,8	2,8
Autorisations totales	3,3	-	3,3	3,3
<i>Dépenses réelles</i>	<b>3,3</b>	-	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>
<b>Développement des collectivités</b>				
<b>Développement économique des collectivités</b>				
Budget principal des dépenses	21,8	63,1	84,9	84,9
<i>Dépenses prévues</i>	21,8	100,6	122,4	122,4
Autorisations totales	21,6	109,0	130,6	130,6
<i>Dépenses réelles</i>	<b>20,0</b>	<b>95,7</b>	<b>115,7</b>	<b>115,7</b>
<b>Mesures d'intervention spéciales</b>				
Budget principal des dépenses	1,5	46,0	47,5	47,5
<i>Dépenses prévues</i>	1,5	46,0	47,5	47,5
Autorisations totales	1,4	16,7	18,1	18,1
<i>Dépenses réelles</i>	<b>1,4</b>	<b>16,7</b>	<b>18,1</b>	<b>18,1</b>
<b>Programmes d'infrastructure</b>				
Budget principal des dépenses	0,6	48,3	48,9	48,9
<i>Dépenses prévues</i>	0,6	48,3	48,9	48,9
Autorisations totales	1,5	31,8	33,3	33,3
<i>Dépenses réelles</i>	<b>1,5</b>	<b>31,8</b>	<b>33,3</b>	<b>33,3</b>

(Tableau 2 – suite)

<b>Politiques, défense des intérêts et coordination</b>				
<b>Recherche stratégique</b>				
Budget principal des dépenses	4,7	7,4	12,1	12,1
<i>Dépenses prévues</i>	4,7	7,4	12,1	12,1
Autorisations totales	3,5	0,6	4,1	4,1
<i>Dépenses réelles</i>	<b>3,5</b>	<b>0,6</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>
<b>Défense des intérêts</b>				
Budget principal des dépenses	3,8	-	3,8	3,8
<i>Dépenses prévues</i>	3,8	-	3,8	3,8
Autorisations totales	5,6	-	5,6	5,6
<i>Dépenses réelles</i>	<b>5,6</b>	-	<b>5,6</b>	<b>5,6</b>
<b>Coordination</b>				
Budget principal des dépenses	1,8	-	1,8	1,8
<i>Dépenses prévues</i>	1,8	-	1,8	1,8
Autorisations totales	1,7	-	1,7	1,7
<i>Dépenses réelles</i>	<b>1,7</b>	-	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>
<b>Totaux</b>				
Budget principal des dépenses	90,9	385,7	476,6	476,6
<i>Dépenses prévues</i>	90,9	423,2	514,1	514,1
Autorisations totales	90,6	385,7	476,3	476,3
<i>Dépenses réelles</i>	<b>86,9</b>	<b>363,4</b>	<b>450,3</b>	<b>450,3</b>

Les autorisations totales comprennent le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.

Les **nombre**s en caractères gras correspondent aux dépenses/revenus réels de l'exercice 2004-2005.

Comme les montants inscrits dans les colonnes ont été arrondis, il se peut que la somme de ces montants ne corresponde pas au montant total indiqué.

### Tableau 3 : Postes votés et législatifs

Ce tableau présente les ressources approuvées par le Parlement, les modifications apportées aux ressources par suite du Budget supplémentaire des dépenses et des autres autorisations, ainsi que la façon dont les fonds ont été dépensés.

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2004–2005 (en millions de dollars)			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
1	Dépenses de fonctionnement	82,0	82,0	82,1	78,4
5	Subventions et contributions	385,7	423,2	385,7	363,4
(S)	Salaire et allocation automobile du ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	0,1	0,1	0,1	0,1
(S)	Contribution aux avantages sociaux des employés	8,8	8,8	8,2	8,2
(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'années antérieures	0,0	0,0	0,2	0,2
	<b>Total</b>	<b>476,6</b>	<b>514,1</b>	<b>476,3</b>	<b>450,3</b>

L'écart de 37,8 millions de dollars entre les autorisations totales, qui atteignent 476,3 millions de dollars, et les dépenses prévues, évaluées à 514,1 millions de dollars, s'explique principalement par les dispositions relatives au Développement économique des collectivités comprises dans le Budget 2004.

Le report de fonds (amputé des fonds supplémentaires demandés par l'Agence au titre du programme de Développement des collectivités, et d'autres modifications apportées aux autorisations) a eu pour effet de réduire les ressources du Budget principal des dépenses.

Les autorisations de dépenses disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs, d'une valeur de 26,0 millions de dollars, comprennent :

- Une somme de 9,0 millions de dollars liée à la réduction du Budget 2003;
- Une somme de 13,3 millions de dollars reportée à des années ultérieures (comprenant le report d'une somme de 38,0 millions de dollars pour la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John et le Programme infrastructures Canada, qui a été réduite de 24,7 millions de dollars provenant de nouveaux fonds reçus au titre du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités);
- Une somme de 3,7 millions de dollars destinée au fonctionnement et comprenant des fonds bloqués et reportés.

En conclusion, l'écart réel global de l'Agence est nul.

## Tableau 4 : Coût net pour l'Agence

Le tableau suivant présente les dépenses et les revenus réels de l'Agence, ainsi que le coût des services fournis par d'autres ministères fédéraux, ce qui permet d'en arriver au coût net pour l'Agence.

	2004–2005 (en millions de dollars)
Total des dépenses réelles	<b>450,3</b>
<i>Plus : Services reçus à titre gracieux</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	3,3
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (à l'exclusion des fonds renouvelables)	3,5
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social du Canada	-
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	0,3
<i>Moins : Revenus non disponibles</i>	(61,5)
<b>Coût net pour l'Agence</b>	<b>395,9</b>

## Tableau 5 : Passif éventuel

Le passif éventuel est constitué de coûts futurs que l'Agence pourrait devoir assumer en raison de décisions ou d'événements indépendants de sa volonté. Le tableau ci-dessous montre le montant du passif éventuel qui pourrait découler de garanties de prêts et de réclamations et litiges, en instance ou imminents.

- **Garanties de prêts**  
Le montant des garanties de prêt représente les prêts des établissements financiers qui ont été garantis par l'Agence. Lorsqu'une institution financière demande le remboursement de la garantie, l'Agence a le pouvoir d'imputer ces frais à une autorisation prévue par la loi.
- **Réclamations et litiges en instance ou imminents**  
Les montants inscrits au titre des litiges sont des réclamations contre l'Agence en raison de dommages subis par suite de pertes de tierces parties.

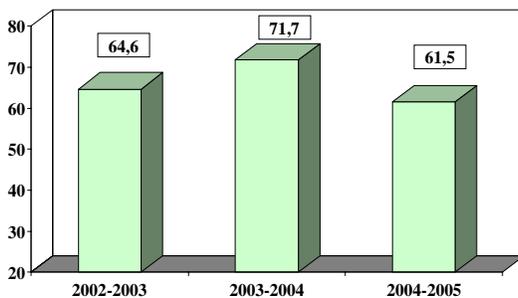
Passif éventuel	(en millions de dollars)	
	31 mars 2004	31 mars 2005
<i>Garanties</i>		
Garanties d'emprunt	0,5	0,1
<i>Réclamations et litiges en instance ou imminents</i>		
Affaires litigieuses	10,8	10,8
Affaires non litigieuses	-	-
<b>Total</b>	<b>11,3</b>	<b>10,9</b>

**Tableau 6 : Sources des revenus non disponibles**

Activité de programme (en millions de dollars)	Réels 2002- 2003	Réels 2003- 2004	2004-2005			
			Budget principal	Revenus prévus	Total des autorisations	Réels
<b>Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)</b>						
- Contributions remboursables	55,3	56,4	52,0	52,0	52,0	54,9
- Tous les autres*	9,3	15,3	7,0	7,0	7,0	6,6
<b>Total des revenus non disponibles</b>	<b>64,6</b>	<b>71,7</b>	<b>59,0</b>	<b>59,0</b>	<b>59,0</b>	<b>61,5</b>

\* La catégorie de tous les autres revenus comprend les remboursements pour les dépenses des années antérieures, les rajustements en raison des accroissements des années antérieures, le rendement du capital investi provenant des prêts directs, les frais de services, les revenus provenant de l'aliénation des actifs de l'État, les revenus d'intérêt et les autres revenus divers.

**Revenus réels  
(en millions de dollars)**



La diminution du revenu de 71,7 millions de dollars en 2003-2004 à 61,5 millions de dollars en 2004-2005 est principalement due à un changement de la méthode de comptabilité pour les revenus de frais de services provenant des prêts administrés en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*. En effet, depuis l'exercice 2004-2005, ces revenus sont enregistrés par Industrie Canada.

**Tableau 7 : Besoins en ressources par direction ou par secteur**

2004-2005 (en millions de dollars)									
Activité de programme	Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)	Accès à l'information	Développement économique des collectivités	Mesures d'intervention spéciales	Programmes d'infrastructure	Recherche stratégique	Défense des intérêts	Coordination	Total
Responsabilité									
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>									
Budget principal des dépenses	72,6	0,7	16,8	16,1	17,7	0,3	-	-	<b>124,2</b>
Dépenses prévues	72,6	0,7	33,3	16,1	17,7	0,3	-	-	<b>140,7</b>
<i>Autorisations totales</i>	<i>76,1</i>	<i>0,7</i>	<i>29,0</i>	<i>15,4</i>	<i>5,2</i>	<i>0,1</i>	-	-	<b>126,5</b>
Dépenses réelles	72,8	0,7	31,3	15,4	5,2	0,1	-	-	<b>125,5</b>
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>									
Budget principal des dépenses	43,2	0,4	8,1	0,3	1,0	0,1	-	-	<b>53,1</b>
Dépenses prévues	43,2	0,4	11,1	0,3	1,0	0,1	-	-	<b>56,1</b>
<i>Autorisations totales</i>	<i>45,2</i>	<i>0,4</i>	<i>11,6</i>	<i>0,3</i>	<i>1,0</i>	-	-	-	<b>58,5</b>
Dépenses réelles	44,0	0,4	12,6	0,3	1,0	-	-	-	<b>58,3</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>									
Budget principal des dépenses	71,9	0,8	28,6	0,4	16,3	0,4	-	-	<b>118,4</b>
Dépenses prévues	71,9	0,8	37,6	0,4	16,3	0,4	-	-	<b>127,4</b>
<i>Autorisations totales</i>	<i>75,4</i>	<i>1,0</i>	<i>35,4</i>	<i>0,4</i>	<i>10,1</i>	<i>0,2</i>	-	-	<b>122,5</b>
Dépenses réelles	72,1	1,0	37,8	0,4	10,1	0,2	-	-	<b>121,6</b>
<b>Nouveau-Brunswick</b>									
Budget principal des dépenses	59,3	0,7	18,6	29,6	13,2	0,1	-	-	<b>121,5</b>
Dépenses prévues	59,3	0,7	27,6	29,6	13,2	0,1	-	-	<b>130,5</b>
<i>Autorisations totales</i>	<i>61,4</i>	<i>1,0</i>	<i>47,6</i>	<i>0,9</i>	<i>16,3</i>	-	-	-	<b>127,2</b>
Dépenses réelles	58,1	1,0	27,0	0,9	16,3	-	-	-	<b>103,3</b>
<b>Responsabilités du Siège social</b>									
Budget principal des dépenses	27,8	0,2	12,8	1,1	0,7	11,2	3,8	1,8	<b>59,4</b>
Dépenses prévues	27,8	0,2	12,8	1,1	0,7	11,2	3,8	1,8	<b>59,4</b>
<i>Autorisations totales</i>	<i>21,5</i>	<i>0,2</i>	<i>7,0</i>	<i>1,1</i>	<i>0,7</i>	<i>3,8</i>	<i>5,6</i>	<i>1,7</i>	<b>41,6</b>
Dépenses réelles	21,5	0,2	7,0	1,1	0,7	3,8	5,6	1,7	<b>41,6</b>
<b>Totaux</b>									
Budget principal des dépenses	<b>274,8</b>	<b>2,8</b>	<b>84,9</b>	<b>47,5</b>	<b>48,9</b>	<b>12,1</b>	<b>3,8</b>	1,8	<b>476,6</b>
Dépenses prévues	<b>274,8</b>	<b>2,8</b>	<b>122,4</b>	<b>47,5</b>	<b>48,9</b>	<b>12,1</b>	<b>3,8</b>	1,8	<b>514,1</b>
<i>Autorisations totales</i>	<i>279,6</i>	<i>3,3</i>	<i>130,6</i>	<i>18,1</i>	<i>33,3</i>	<i>4,1</i>	<i>5,6</i>	1,7	<b>476,3</b>
Dépenses réelles	<b>268,5</b>	<b>3,3</b>	<b>115,7</b>	<b>18,1</b>	<b>33,3</b>	<b>4,1</b>	<b>5,6</b>	1,7	<b>450,3</b>

**Tableau 8 : Frais d'utilisation**

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005					Années de planification		
				Revenu prévu (000 \$)	Revenu réel (000 \$)	Coût total (000 \$)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice	Revenu prévu (000 \$)	Coût total estimatif (000 \$)
Frais d'assurance prêt	Prévus par les règlements	Obligations liées à l'assurance prêt ou crédit au titre de la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	7 mai 1990	4	1	néant	Les frais recouvrés représentent 1 % du solde du compte, et ils sont exigibles au début de l'exercice.	Les frais sur le solde du compte sont recouvrés comme prévu.	2005-2006 2006-2007 2007-2008	0 0 0	0 0 0
<b>B. Date de la dernière modification :</b> (sans objet)											
<b>C. Autres renseignements :</b> Tous les prêts impayés ont été remboursés au cours de l'exercice 2004-2005. L'Agence n'accorde plus de garanties de prêt, et tous les soldes impayés ont été réglés pendant l'exercice 2004-2005. Les prévisions se fondent sur des soldes de compte qui ont été remboursés plus tôt que prévu.											

**Tableau 9 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert**

1) Programme de paiement de transfert :						
<b>Programme de développement des entreprises (PDE)</b>						
2) Date de mise en oeuvre :		3) Date de clôture :		4) Financement total :		
25 juillet 1995		31 mars 2005		1 121,2 millions de dollars		
5) Description du programme de paiement de transfert :						
Augmenter le nombre de jeunes entreprises prospères, et appuyer l'expansion et la modernisation des PME. On trouvera de plus amples renseignements sur le PDE à l'adresse : <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/business.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/business.shtml</a> .						
6) Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) :						
Accroissement du taux de survie, du chiffre d'affaires, de la productivité et du nombre d'emplois des nouvelles entreprises ayant bénéficié d'une aide.						
7) Résultats obtenus et progrès réalisés :						
Les résultats obtenus grâce aux dépenses réalisées dans le cadre du PDE ont été décrits dans l'évaluation du PDE publiée en 2003. Les dépenses du PDE correspondant de très près aux dépenses prévues, on peut affirmer que le PDE continue d'avoir un impact positif considérable sur l'économie de l'Atlantique, du point de vue de l'amélioration du taux de survie des nouvelles entreprises ayant bénéficié d'aide et de la hausse des chiffres d'affaires, de la productivité et du nombre d'emplois.						
	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004-2005	13) Écarts (entre 10 et 12)
Activité de programme						
<b>14) Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)</b>						
- Total des subventions	1,8	0,8	1,0	0,3	0,3	0,7
- Total des contributions	113,6	132,6	114,0	126,5	128,4	(14,4)
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total pour cette activité de programme	115,4	133,4	115,0	126,8	128,7	(13,7)
<b>14) Développement économique des collectivités</b>						
- Total des subventions	0,1	0,3	1,0	0,3	0,3	0,7
- Total des contributions	15,4	20,5	17,2	28,3	25,9	(8,7)
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total pour cette activité de programme	15,5	20,8	18,2	28,6	26,2	(8,0)
<b>14) Recherche stratégique</b>						
- Total des subventions	0,1	0,2	-	-	-	-
- Total des contributions	-	0,2	4,0	1,0	0,2	3,8
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total pour cette activité de programme	0,1	0,4	4,0	1,0	0,2	3,8
16) Total des programmes de paiements de transfert	131,0	154,6	137,2	156,4	155,1	(17,9)
Total des subventions	2,0	1,3	2,0	0,6	0,6	1,4
Total des contributions	129,0	153,3	135,2	155,8	154,5	(19,3)
Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
Total des programmes de paiements de transfert	131,0	154,6	137,2	156,4	155,1	(17,9)

17) Commentaires sur les écarts :

Quelques-uns des grands projets stratégiques réalisés au cours de l'exercice 2004-2005, ainsi qu'une demande toujours forte à l'égard des fonds du PDE, ont donné lieu à un écart de 13 % (en déficit) entre les dépenses réelles et les dépenses prévues. La haute direction a entrepris de corriger cette situation en finançant moins de projets des services d'appoint aux entreprises et en réduisant le niveau de l'aide accordée au cours de l'exercice 2005-2006.

18) Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

Les conclusions générales du rapport d'évaluation du PDE réalisé en 2002-2003 confirment que le programme a des retombées positives sur l'économie de l'Atlantique. Les auteurs du rapport concluent que le rapport avantages-coûts en résultant était de 2,1:1, ce qui signifie que, pour chaque dollar investi, le rendement net pour le contribuable est de plus de deux dollars, même si les contributions ne sont pas remboursées. À mesure que les prêts sont remboursés, le rapport avantages-coûts augmente (chapitre 2, page 16).

En outre, les auteurs de l'évaluation soutiennent que le PDE continue de combler d'importantes lacunes au chapitre de la disponibilité du financement conventionnel, surtout pour les entreprises nouvelles, en démarrage ou situées en milieu rural et celles des secteurs à risque élevé, comme le tourisme et l'aquaculture, et notamment en ce qui concerne les coûts accessoires. Parmi les autres conclusions positives du rapport, mentionnons les suivantes :

- Les 814 millions de dollars investis dans le cadre du PDE, dont les trois quarts ont été versés à des PME sous forme de contributions remboursables, ont eu des répercussions importantes sur le rendement des PME et sur l'économie de l'Atlantique en général.
- Dans les entreprises qui ont reçu de l'aide dans le cadre du PDE, l'emploi a connu une croissance quatre fois supérieure à celle observée dans les entreprises qui n'ont pas bénéficié de cette aide.
- Le ratio avantages-coûts relatif au produit intérieur brut et aux retombées positives pour les contribuables indique que les investissements réalisés dans le cadre du PDE sont dans l'ensemble rentables.
- La pertinence du PDE demeure, en ce qui a trait à sa capacité à combler les lacunes au chapitre de la disponibilité du financement conventionnel.

On pourra consulter le sommaire de l'évaluation à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>

La prochaine évaluation est prévue pour l'exercice 2008-2009.

1) Programme de paiements de transfert :					
<b>Programme de Coopération</b> Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador sur le développement économique général (EDEG) Entente de COOPÉRATION Canada – Nouvelle-Écosse sur la diversification économique (EDÉ) Entente Canada – Nouveau-Brunswick sur le développement économique régional (EDÉR) Entente de COOPÉRATION Canada – provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur (EPCE)					
2) Date de mise en oeuvre :		3) Date de clôture :		4) Financement total :	
EDEG	1 <sup>er</sup> avril 1997	EDEG	31 mars 2003	EDEG	65,3 millions
EDÉ	30 mars 1994	EDÉ	31 mars 2002	EDÉ	181,4 millions
EDÉR	31 juillet 1996	EDÉR	31 mars 2003	EDÉR	198,6 millions
EPCE	1 <sup>er</sup> avril 2000	EPCE	31 mars 2004	EPCE	<u>4,7 millions</u>
					450,0 millions \$
5) Description du programme de paiement de transfert :					
<p><b>EDEG</b> : Favoriser le développement des secteurs stratégiques, des marchés, du commerce, de l'entrepreneuriat et de l'innovation, ainsi que le développement économique des collectivités.</p> <p><b>EDÉ</b> : Créer des emplois durables et de qualité et des sociétés rentables de calibre mondial axées sur l'exportation. Faire fond sur le potentiel des secteurs stratégiques et renforcer la viabilité à long terme des collectivités.</p> <p><b>EDÉR</b> : Contribuer à l'expansion de l'assise économique du Nouveau-Brunswick.</p> <p><b>EPCE</b> : Prendre des mesures précises afin d'optimiser la coordination régionale dans le domaine de la promotion du commerce extérieur à l'échelle panatlantique, et de mettre en commun des ressources limitées en matière de coordination des activités commerciales. On trouvera de plus amples renseignements sur l'EPCE à l'adresse : <a href="http://www.acoa.ca/f/ibda/index.shtml">http://www.acoa.ca/f/ibda/index.shtml</a></p>					
6) Objectif(s) et résultats attendus :					
<p><b>EDEG</b> : Développement des secteurs stratégiques et de nouveaux produits, amélioration des capacités techniques des PME et mise en oeuvre de plans économiques stratégiques par les 20 conseils de zones économiques.</p> <p><b>EDÉ</b> : Accroissement du nombre d'emplois de longue durée, amélioration de la compétitivité des entreprises mesurée en fonction de l'accroissement des exportations, de l'amélioration des compétences des personnes, de la mise sur pied d'entreprises et de la viabilité à long terme des collectivités.</p> <p><b>EDÉR</b> : Accroissement des possibilités d'investissement et d'entrepreneuriat du secteur privé, amélioration de la compétitivité de la province grâce à un investissement dans des secteurs clés, ainsi que croissance durable de l'emploi.</p> <p><b>EPCE</b> : Les objectifs poursuivis seront atteints grâce à l'exécution des quatre programmes suivants : formation et sensibilisation à l'exportation; renseignements sur les marchés; planification et recherche; et activités de promotion du commerce extérieur.</p>					
7) Résultats obtenus et progrès réalisés :					
<p><b>EDEG</b> : L'EDEG a fourni du soutien aux secteurs stratégiques suivants : aquaculture, industries manufacturière et océanologique, développement technologique et tourisme. Du financement a été versé à quelque 37 organismes habilitants, dont des associations industrielles, dans le but de fournir un appui clé en matière de ressources et de développement.</p> <p>L'EDEG a appuyé les premières phases de développement de 30 produits et processus. Au moins la moitié de ces produits et processus ont maintenant atteint la phase du développement précommercial et de la production. Le programme a en outre soutenu l'élaboration collective de solutions à un certain nombre de problèmes techniques relatifs à l'industrie de l'environnement, à l'aquaculture et au secteur des produits du bois à valeur ajoutée. Trente-trois sociétés ont reçu du soutien afin d'embaucher de nouveaux diplômés de programmes techniques et plusieurs des projets soutenus étaient axés sur l'amélioration de la capacité des entreprises à intégrer des compétences spécialisées à leurs activités. On a financé certaines mesures destinées à des entreprises précises dans des secteurs technologiques comme le génie pétrolier, la robotique et la technologie industrielle liée à la transformation des aliments. En outre, on a mis sur pied des programmes de formation dans les secteurs de la surveillance aérienne et de l'électronique avancée.</p> <p>L'EDEG a appuyé l'élaboration et la mise en oeuvre des plans économiques stratégiques des 20 conseils de zones économiques, et leur a fourni du soutien aussi bien sur le plan opérationnel qu'en ce qui a trait à des projets particuliers. Les conseils de zones ont maintenant à la deuxième étape de la planification et ils continuent de viser les priorités définies au cours du processus de planification financé par l'EDEG.</p>					

**EDÉ** : L'enquête échantillon réalisée dans le cadre du suivi d'évaluation de l'EDÉ a permis de dégager les principaux résultats suivants :

- L'entente continue de connaître un succès remarquable en matière de longévité du projet – quelque 80 % des projets financés sont toujours en activité.
- L'EDÉ a généré 6 626 équivalents temps plein (emplois durables), c'est-à-dire des emplois actuels directement attribuables aux projets appuyés par l'EDÉ. En fixant le coefficient d'apport différentiel à 78,6 % pour les projets de l'EDÉ, on estime à 6 090 ETP le nombre d'emplois directs supplémentaires générés par l'EDÉ, auxquels s'ajoutent quelque 4 112 ETP additionnels indirects.
- On évalue à 390,1 millions de dollars la valeur du produit intérieur brut provincial découlant des projets additionnels financés par l'EDÉ au cours de la durée de l'Entente (1994-2003).
- Plusieurs des projets financés par l'EDÉ continueront d'avoir des retombées positives pendant de nombreuses années. Des projets comme ceux portant sur l'infrastructure technologique ont permis d'asseoir les fondements grâce auxquels les travaux de recherche et de développement en cours continueront de déboucher sur des progrès scientifiques et technologiques de pointe.

En complément au sondage, on a réalisé des études de cas qui ont révélé la riche diversité des projets financés par l'EDÉ. L'examen des études de cas permet d'évaluer de façon plus exhaustive la nature et les qualités de la création d'emplois additionnels, et d'en tirer quelques leçons. Les études de cas ont porté sur les projets ou les groupes de projets suivants :

- *Aquaculture Association of Nova Scotia* (dix projets)
- AgriTECH Park, Nouvelle-Écosse
- Terrains de golf de la Nouvelle-Écosse
- *Global Information Networking Institute* (GINI)
- *Aquatic Resources Education Marketing Centre*
- Exportation de la technologie néo-écossaise en matière de navires de pêche
- Pier 21 (Centre) Society

En conclusion, l'EDÉ est dans l'ensemble une entente fructueuse en ceci qu'elle a permis la réalisation de projets supplémentaires dont la majorité sont toujours en activité sous leur forme originelle. En raison de son envergure, l'Entente joue un rôle considérable dans l'économie de la province.

**EDÉR** : Bien que l'évaluation finale des progrès et des résultats de l'EDÉR ne soit pas encore terminée, les auteurs de l'évaluation provisoire ont conclu qu'elle avait permis d'atteindre des résultats positifs.

**EPCE** : Les résultats finaux du sondage n'étaient pas disponibles au moment où le présent document a été imprimé, mais des évaluations préliminaires ont permis de constater que l'EPCE avait obtenu des résultats extrêmement positifs au cours de l'exercice 2004-2005.

Activité de programme	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004-2005	13) Écarts (entre 10 et 12)
<b>14) Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)</b>						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	21,1	15,6	11,0	12,2	9,6	1,4
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	21,1	15,6	11,0	12,2	9,6	1,4
<b>14) Développement économique des collectivités</b>						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	6,4	2,2	1,9	1,0	0,8	1,1
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	6,4	2,2	1,9	1,0	0,8	1,1
<b>14) Recherche stratégique</b>						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	0,1	-	0,8	0,5	0,1	0,7
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	0,1	-	0,8	0,5	0,1	0,7
16) Total du programme de paiement de transfert	27,6	17,8	13,7	13,7	10,5	3,2

17) Commentaires sur les écarts :

**EDEG** : Les dépenses fédérales prévues au titre de l'EDEG pour l'exercice 2004-2005 (le dernier exercice de remboursement) étaient de 5 200 000 dollars. Par suite de la révision des projets au début de 2004-2005, les dépenses prévues dans le Rapport sur les plans et priorités de 2004-2005 ont été révisées à 3 100 000 dollars, soit le montant nécessaire pour satisfaire aux engagements face aux projets en suspens. Les dépenses réelles pour l'année se chiffraient à 3 334 249 dollars. L'écart vient du fait que les dépenses de projet ont été plus élevées que prévu. Comme les fonds étaient disponibles en vertu de l'entente, les 234 249 dollars en sus ont été dépensés.

**EDÉ** : Les dépenses fédérales prévues au titre de l'EDÉ pour l'exercice 2004-2005 étaient de 1 100 000 dollars, tandis que les dépenses réelles pour l'exercice ont été de 620 779 dollars. L'écart de 479 221 dollars est administré au moyen de la gestion de trésorerie, en reportant les fonds à l'exercice 2006-2007.

**EDÉR** : Alors que les dépenses fédérales prévues au titre de l'EDÉR pour l'exercice 2004-2005 (le dernier exercice d'activités) étaient de 6 500 000 dollars, on n'a dépensé que 5 508 976 dollars (soit 84,8 % de la somme prévue). L'écart de 991 024 dollars résulte du fait que les dépenses de projet ont été moindres que prévu.

**EPCE** : Les dépenses fédérales prévues au titre de l'EPCE pour l'exercice 2004-2005 étaient de 900 000 dollars, et les dépenses réelles pour cet exercice ont atteint 1 033 170 dollars. L'écart s'explique du fait que les dépenses de projet ont été plus élevées que prévu.

18) Résultats d'évaluation importants et adresse électronique :

**EDEG** : L'évaluation finale de l'EDEG, présentement en cours, sera terminée en 2005-2006.

**EDÉ** : Une évaluation de suivi a été réalisée par la société d'experts-conseils Canmac Economics en juin 2004. On trouvera un sommaire de cette évaluation à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/nseda.shtml>.

Les principaux résultats sont les suivants :

- 89 % des promoteurs de projets affirment, d'après les résultats de leur projet, qu'ils recommanderaient à nouveau le financement des projets.
- 78,6 % des participants au sondage ont affirmé que leur projet n'aurait fort probablement pas pu aller de l'avant sans l'aide du gouvernement.
- Les projets qui représentent un apport différentiel dans le cadre de l'EDÉ ont généré quelque 304,5 millions de dollars en revenus directs et indirects pour les ménages de la Nouvelle-Écosse.

**EDÉR** : L'évaluation, qui en est à l'étape préliminaire, sera terminée à l'automne 2005. Elle sera alors accessible sur le site Web de l'APECA à <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>.

**EPCE** : L'Entente de COOPÉRATION Canada – provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur, en vigueur depuis une décennie, constitue une démarche inédite en matière de collaboration, de coordination et de concertation régionale. Elle a été prolongée une première fois en mars 1997 pour une période de trois ans et à raison d'un budget de trois millions de dollars, et une deuxième fois en mars 2000, pour une période de quatre ans et à raison d'un budget de huit millions de dollars. Le fait que les partenaires souhaitent la prolonger à nouveau, pour une période de quatre ans, moyennant un budget de dix millions de dollars, atteste de sa pertinence et de sa considérable efficacité.

Une évaluation sommative sera publiée à la fin de l'automne 2005. Elle sera accessible sur le site Web de l'APECA à <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>.

1) Programme de paiement de transfert :						
<b>Programme de développement des collectivités</b>						
2) Date de mise en oeuvre :		3) Date de clôture :		4) Financement total :		
18 mai 2000		31 mars 2005		133,1 millions de dollars		
5) Description du programme de paiement de transfert :						
Fournir une aide financière et technique aux PME des régions rurales. On trouvera de plus amples renseignements sur le Programme de développement des collectivités à l'adresse : <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/cbdc/appendix.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/cbdc/appendix.shtml</a> .						
6) Objectif(s) et résultats attendus :						
Lancement et expansion de PME et création d'emplois supplémentaires.						
7) Résultats obtenus et progrès réalisés :						
En 2004-2005, les 41 corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) ont fourni de l'aide à 1 172 entreprises, nouvelles et existantes, ce qui a donné lieu à la création de 1 214 emplois et au maintien de 2 225 autres emplois.						
	8)	9)	10)	11)	12)	13)
	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écarts (entre 10 et 12)
Activité de programme						
<b>14) Développement économique des collectivités</b>						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	7,8	22,6	10,8	10,8	9,4	1,4
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	7,8	22,6	10,8	10,8	9,4	1,4
16) Total du programme de paiement de transfert	7,8	22,6	10,8	10,8	9,4	1,4
17) Commentaires sur les écarts :						
L'écart résulte du fait que des fonds ont été recouverts aux fins d'utilisation dans le cadre du PDE.						
18) Résultats d'évaluation importants et adresse électronique :						
En 2003-2004, une évaluation du Programme de développement des collectivités offert par les CBDC du Canada atlantique a été publiée. Cette évaluation a donné lieu aux conclusions suivantes :						
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les CBDC comblent une lacune en constituant une source de capital pour les petites entreprises des collectivités rurales.</li> <li>• Une entreprise sur cinq aurait fermé ses portes sans l'obtention d'un prêt, et 15 % d'entre elles auraient cessé certaines activités.</li> <li>• Parmi les répondants au sondage, 57 % de ceux qui ont lancé une entreprise ne l'auraient pas fait s'ils n'avaient obtenu un prêt du Programme de développement des collectivités.</li> <li>• Parmi les répondants, 34 % déclarent que leur prêt du Programme de développement des collectivités leur a permis de vendre des produits ou des services dans une autre province ou un autre pays. Une forte majorité de répondants affirment que leur prêt leur a permis d'élargir leurs marchés (74 %) ou de développer de nouveaux produits ou services (70 %).</li> <li>• Les prêts du Programme de développement des collectivités ont une forte incidence sur la création et le maintien d'emplois. Le prêt moyen a permis de créer 1,9 emploi (ETP) et de conserver 3,3 emplois. La valeur du prêt moyen était de 38 000 \$.</li> <li>• Les clients se montrent très satisfaits des CBDC. Dans l'ensemble, 94 % des personnes ayant obtenu un prêt sont satisfaites du service à la clientèle.</li> <li>• Les CBDC contribuent à garder les gens dans les collectivités rurales. L'assiette fiscale municipale s'élargit grâce à l'activité commerciale et à la création d'emplois.</li> </ul>						
On trouvera l'évaluation du Programme de développement des collectivités à l'adresse : <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/cbdc/index.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/cbdc/index.shtml</a> .						

1) Programme de paiement de transfert :		
<b>Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA)</b> Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC) Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA) Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires (EPCA)		
2) Date de mise en oeuvre :	3) Date de clôture :	4) Financement total :
10 mai 2001	FIA                      31 mars 2006 FISC                     31 mars 2006 PCICA                    31 mars 2006 PTCA                     31 mars 2006 EPCA                     31 mars 2006	115,5 millions \$ 150,0 millions 13,3 millions 6,4 millions <u>26,7 millions</u> 311,9 millions \$
5) Description du programme de paiement de transfert :		
Stimuler une croissance économique forte au Canada atlantique en faisant des investissements stratégiques dans cinq secteurs : Innovation; Développement économique des collectivités; Commerce et investissement; Tourisme; et Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires. On trouvera de plus amples renseignements sur le PICA dans les sites Web suivants : <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/aif/index.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/aif/index.shtml</a> . <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/scif.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/scif.shtml</a> . <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/business/trade/index.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/business/trade/index.shtml</a> <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/business/entrepreneurship.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/business/entrepreneurship.shtml</a>		
6) Objectif(s) et résultats attendus :		
Le <b>FIA</b> met l'accent sur les projets en sciences naturelles, en sciences appliquées et en sciences humaines, lorsque ces projets sont manifestement liés à la mise au point et à la commercialisation de produits, de procédés ou de services axés sur la technologie, renforçant ainsi le réseau d'innovation de la région. Le <b>FISC</b> met l'accent sur l'amélioration des possibilités de développement économique au Canada atlantique en appuyant les mesures stratégiques visant l'adoption de nouvelles technologies; le renforcement de la capacité concurrentielle du secteur industriel; et le développement de l'infrastructure économique, surtout dans les collectivités rurales. Les mesures liées au <b>PCICA</b> et au <b>PTCA</b> visent à accroître les ventes sur les marchés mondiaux et à attirer des investissements étrangers directs, ainsi qu'à améliorer la formation en commerce et le perfectionnement des compétences. L' <b>EPCA</b> vise à accroître le nombre de Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique qui choisissent de se lancer en affaires, à donner aux entreprises actuelles la capacité de soutenir la concurrence et de prospérer, et à améliorer les compétences des PME du Canada atlantique en matière d'innovation et de technologie.		
7) Résultats obtenus et progrès réalisés :		
<b>FIA</b> : Dans le cadre des deux premières séries de demandes de propositions de projet liées au FIA, 102 projets ont été sélectionnés. L'APECA y a investi 294 millions de dollars en vue de la mise au point et de la commercialisation de produits, de procédés et de services axés sur la technologie. Ces projets permettront d'accomplir des progrès dans les domaines des sciences naturelles et des sciences appliquées, de même que dans ceux des sciences sociales et des sciences humaines, et de renforcer le réseau d'innovation de la région. <b>FISC</b> : En 2004-2005, l'APECA a approuvé 202 projets au titre du FISC, pour une aide totale évaluée à quelque 66 millions de dollars qui a entraîné des investissements additionnels de 59,6 millions de dollars. Ce soutien aidera les collectivités de tout le Canada atlantique à créer des occasions de développement économique afin de stimuler l'investissement et la création d'emplois; à renforcer et à développer les infrastructures de développement économique des collectivités rurales de l'Atlantique, améliorant ainsi leur capacité de développement économique; et à appuyer les mesures socio-économiques visant à renforcer la capacité des collectivités à surmonter les défis auxquels elles font face en matière de développement économique et à les aider à tirer parti des occasions qui se présentent. Une évaluation formative du FISC, réalisée en 2004-2005, indique que les investissements du FISC permettent de soutenir la création d'occasions de développement économique dans les collectivités. Entre l'exercice 2001-2002 et l'exercice 2004-2005, le FISC a investi quelque 179,9 millions de dollars dans 486 projets qui		

ont entraîné des investissements additionnels de 205 millions de dollars.

**PCICA** : Par l'intermédiaire du PCICA, l'APECA a continué à oeuvrer, en partenariat avec le secteur privé, le milieu universitaire, les gouvernements provinciaux et d'autres ministères fédéraux, à l'élaboration de mesures axées sur le développement d'une économie de l'exportation au Canada atlantique. L'APECA a aidé plus de 1 500 PME de l'Atlantique à acquérir des compétences en matière d'exportation et à se préparer à exporter. En outre, grâce à l'aide du PCICA, près de 80 PME ont exporté pour la première fois au cours de l'exercice. L'Agence a également aidé à l'élaboration et à la mise en oeuvre de 22 stratégies d'exportation sectorielles, tant sur le plan panatlantique que régional, dans des secteurs comme la technologie de l'information, la construction de bateaux, l'environnement, l'agriculture et l'agroalimentaire. Les mesures destinées à attirer des investissements dans le cadre du PCICA incluaient l'élaboration d'une base de données sur des pistes de clients éventuels, la tenue de campagnes de promotion et d'information visant les principaux marchés, et des missions à l'appui de la croissance et du développement de nouveaux secteurs en croissance dans la région. Les programmes du PCICA ont tous dépassé leurs objectifs au cours de l'exercice.

**PTCA** : Le PTCA a connu un bon rendement en 2004, année au cours de laquelle le tourisme international s'est lentement remis du marasme qui a résulté de l'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère, de la guerre en Iraq, de la mollesse de l'économie américaine, de la force du dollar canadien et des inquiétudes toujours présentes quant à la sécurité des voyageurs. L'objectif en matière de rendement du capital investi (RCI), en ce qui concerne le programme de marketing aux États-Unis, est de 10:1, et l'objectif de RCI de l'initiative de marketing outre-mer est de 5:1. Comme il est précisé ci-dessous, les objectifs de RCI des deux programmes ont été dépassés.

- Programme de marketing aux É.-U. : le RCI a atteint 19,23 dollars pour chaque dollar investi en 2004.
- Programme de campagnes publicitaires menées auprès des consommateurs américains : elles ont permis d'attirer 59 000 groupes de visiteurs, ce qui a généré des recettes de 66,9 millions de dollars dans les provinces de l'Atlantique.
- Programme auprès de l'industrie du tourisme américaine : ce programme a généré 1,1 million de dollars en ventes mesurables et directement attribuables aux activités du PTCA.
- Relations avec les médias : la campagne 2004 a suscité une couverture médiatique d'une valeur de 8,6 millions de dollars.
- Programme de marketing outre-mer : il a dépassé les objectifs de RCI; toutefois, la Commission canadienne du tourisme, qui fournit les calculs relatifs à la campagne de marketing auprès des consommateurs européens, a modifié sa méthode de calcul, ce qui peut rendre difficile une comparaison directe entre les résultats obtenus au cours de l'exercice visé dans le présent rapport et ceux des années précédentes. Selon la nouvelle méthode, on évalue à 8,76 \$ le rendement sur chaque dollar investi, ce qui est de beaucoup supérieur à l'objectif, qui était de 5:1. Ce sont les campagnes menées auprès des consommateurs anglais et allemands qui ont donné les meilleurs résultats, mais les autres campagnes réalisées en Europe et au Japon ont elles aussi eu un rendement à la hausse.

**EPCA** : Des évaluations formatives des composantes de l'élément Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires du PICA, soit l'Initiative pour jeunes entrepreneurs (IJE) pour les jeunes entrepreneurs, l'Initiative Femmes en affaires (IFA) pour les femmes en affaires et l'Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) pour les PME innovatrices, ont permis de constater qu'elles avaient toutes connu des résultats positifs. Ainsi :

- Entre sa création, en octobre 2002, et le mois de mars 2005, 6 000 jeunes Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique ont profité de l'IJE, dans le cadre de 126 projets atteignant une valeur totale de 19 millions de dollars (dont 8,5 millions de dollars en provenance de l'APECA). Des enquêtes menées auprès de jeunes entrepreneurs *éventuels* indiquent que 88 % de ceux qui ont participé à un projet de l'IJE voient de façon positive l'idée de posséder une entreprise et que 72 % d'entre eux disent qu'ils lanceront probablement leur entreprise. Selon des enquêtes menées auprès de jeunes entrepreneurs *actuels*, 84 % de ceux qui ont réalisé un projet dans le cadre de l'IJE se disent mieux en mesure d'assurer la croissance de leur entreprise.
- Pendant la même période, 241 projets d'une valeur de 13,7 millions de dollars (dont 11,5 millions de dollars fournis par l'APECA) ont été réalisés dans le cadre de l'IFA. Grâce à cette initiative, quelque 2 000 femmes propriétaires d'entreprises (soit le double de l'objectif visé) ont pu accéder à divers services, notamment des services conseils, des séances d'information, de la formation en gestion, et à des prêts, qui ont tous contribué à accroître leur capacité à soutenir la concurrence. Selon l'une des conclusions de l'évaluation de l'IFA, la proportion des femmes chefs d'entreprise qui obtiennent un prêt après avoir déposé une demande de financement a augmenté. Avant la création du programme, 67 % des femmes qui demandaient un prêt se le voyaient accorder; aujourd'hui, près de 85 % d'entre elles obtiennent ce prêt, ce qui représente une augmentation de près de 18 %. En d'autres mots, près d'une femme sur les cinq auxquelles on refusait des prêts avant la mise en oeuvre de l'IFA peut désormais obtenir ce prêt, ce qui lui permet de faire face à la concurrence et d'assurer la croissance de son entreprise.
- Entre octobre 2002 et mars 2005, l>IDCI a permis la réalisation de 480 projets d'une valeur totale de 43 millions de dollars (dont 28 millions versés par l'APECA). Ces projets ont aidé des PME à suivre de la formation ou à embaucher les travailleurs spécialisés nécessaires pour réussir dans une économie axée sur le savoir. L'évaluation de l>IDCI montre que 84 % des personnes qui ont répondu considèrent que l>IDCI comble leurs

lacunes les plus critiques et, dans 90,5 % des entreprises qui ont participé à un projet dans le cadre de l'IDCI, on estime que les premiers signes indiquant un accroissement des activités innovatrices sont attribuables à l'Initiative.

Secteur et activité de programme	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004-2005	13) Écart (entre 10 et 12)
<b>FIA</b>						
<b>14) Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)</b>						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	24,9	34,5	70,0	58,0	56,0	14,0
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	24,9	34,5	70,0	58,0	56,0	14,0
<b>FISC</b>						
<b>14) Développement économique des collectivités</b>						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	17,1	41,0	72,5	65,5	60,7	11,8
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	17,1	41,0	72,5	65,5	60,7	11,8
<b>14) Mesures d'intervention spéciales</b>						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	-	14,6	16,0	16,0	16,0	-
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	-	14,6	16,0	16,0	16,0	-
<b>PCICA</b>						
<b>14) Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)</b>						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	2,2	4,7	6,2	6,5	6,5	(0,3)
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	2,2	4,7	6,2	6,5	6,5	(0,3)
<b>PTCA</b>						
<b>14) Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)</b>						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	-	3,3	3,5	3,2	3,1	0,4
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	-	3,3	3,5	3,2	3,1	0,4
<b>EPCA</b>						
<b>14) Aide au développement et à la croissance des PME (Accès au capital)</b>						
- Total des subventions	-	0,2	-	0,2	0,2	(0,2)
- Total des contributions	3,4	9,9	14,4	14,5	13,0	1,4
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	3,4	10,1	14,4	14,7	13,2	1,2
16) Total du programme de paiement de transfert	47,6	108,2	182,6	163,9	155,5	27,1
Total des subventions	-	0,2	-	0,2	0,2	0,3
Total des contributions	47,6	108,0	182,6	163,7	155,3	26,8
Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
16) Total du programme de paiement de transfert	47,6	108,2	182,6	163,9	155,5	27,1

#### 17) Commentaires sur les écarts :

**FIA** : Des délais survenus dans la passation de marchés et dans la mise en oeuvre d'un certain nombre de projets très complexes financés par le FIA expliquent l'écart observé entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.

**FISC** : L'écart est dû au fait que des fonds ont été reportés à l'exercice 2005-2006.

**PCICA** : L'écart en matière de dépenses prévues et réelles, au cours de l'exercice 2004-2005, peut être attribué à la hausse des coûts subis dans la mise en oeuvre de l'élément Stratégies d'exportation sectorielles du PCICA. Cet écart correspond aux travaux supplémentaires qui ont dû être réalisés pour aider les entreprises à élaborer et à mettre en oeuvre les stratégies d'exportation sectorielles conçues pour accroître la capacité d'exporter des sociétés appartenant aux secteurs ciblés.

**PTCA** : En 2004, l'un des neuf partenaires du PTCA a reporté à l'exercice suivant quelques-unes des initiatives de marketing touristique prévues en Nouvelle-Écosse, ce qui explique l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.

**EPCA** : L'élément Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires du PICA s'exécute en collaboration avec des clients commerciaux (dans le cas de l'IDCI) et avec des organismes non commerciaux offrant des services d'appoint aux entreprises (dans le cas de l'IJE et de l'IFA). C'est essentiellement dans le cadre des activités de projet réalisées en collaboration avec des organismes non commerciaux, activités qui doivent souvent être cofinancées par des organismes sans but lucratif auxquels on demande de verser jusqu'à 25 % des coûts admissibles, que des ressources n'ont pas été utilisées. L'écart reflète simplement le fait que l'Agence n'a pas pu s'assurer de la participation d'un nombre suffisant de tels organismes disposant des ressources nécessaires pour fournir le cofinancement requis. On tente à l'heure actuelle de repérer d'autres partenaires possédant les ressources voulues; l'Agence examine également d'autres possibilités en ce qui concerne les ratios de financement afin de faciliter la participation de ces partenaires.

#### 18) Résultats d'évaluation importants et adresse électronique :

**FIA** : L'évaluation formative publiée en mars 2004 a conclu que le programme du FIA répond à un réel besoin. Cette conclusion repose sur une indication indiscutable selon laquelle le processus de demande de propositions de projets, qui prévoit l'examen et la recommandation des propositions par un conseil consultatif indépendant, mène à la sélection des projets les plus méritants et les plus susceptibles d'être couronnés de succès. Ce programme a un important effet d'entraînement (c.-à-d. que la portée et la date de réalisation des projets de la majorité des promoteurs auraient été affectées, et que ces derniers auraient eu de la difficulté à obtenir d'autres sources de financement s'ils n'avaient pas disposé de l'aide du FIA). Bien que le FIA n'existe que depuis très peu de temps, il a déjà donné qu'il est en train de répondre aux objectifs fixés et qu'il donne un excellent rapport coût-efficacité. Ainsi, chaque dollar investi par le FIA dans divers projets entraîne l'investissement d'une somme additionnelle de 1,14 dollar. Le programme augmente aussi la capacité et les activités de R.-D. et il semble contribuer au développement et à la mise en marché de nouveaux produits, services et procédés. Les auteurs de l'évaluation ont exprimé quelques recommandations susceptibles de permettre de continuer à améliorer la mise en oeuvre du FIA. Ainsi, l'APECA devrait tenter de réduire le temps nécessaire pour étudier et approuver les propositions, tout en assurant la diligence raisonnable. On trouvera l'évaluation du FIA à <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/marchevaluation2004.shtml>.

**PCICA** : Les résultats de l'évaluation formative (intérimaire) provisoire ont permis de conclure que le programme traite des besoins réels et a atteint tous les objectifs du programme jusqu'à maintenant. Cette conclusion repose sur une indication claire des résultats atteints, soit le nombre de PME ayant bénéficié d'aide qui ont accru leur capacité d'exportation et les divers intervenants de l'industrie qui ont souscrit aux éléments du PCICA. L'évaluation a également démontré que tous les partenaires appuient fortement la réussite des projets à ce jour. On trouvera l'évaluation du PCICA sur le site Web de l'APECA à la fin de l'automne 2005 à <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>.

**FISC** : L'évaluation formative réalisée en 2004-2005 indique que le FISC est un bon modèle et que les projets financés correspondent à la raison d'être du programme. Même si le FISC a été conçu de façon à avoir des retombées positives à long terme, les renseignements préliminaires indiquent qu'il a déjà donné lieu à des résultats positifs, notamment à la création d'emplois et d'occasions de renforcer la capacité d'élaborer et de réaliser des projets de développement économique des collectivités, et qu'il a eu une incidence positive, sur le plan économique et social, pour les collectivités. L'évaluation recommande également des façons d'améliorer l'aspect exécution du programme. On trouvera l'évaluation du FISC à l'adresse : [http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex\\_scif.shtml](http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex_scif.shtml).

**PTCA** : Le PTCA est un partenariat panatlantique qui réunit l'APECA, les quatre provinces atlantiques et associations de l'industrie du tourisme. Quelque 80 % du budget de 20 millions de dollars dont dispose le PTCA sur une période de trois ans est consacré au marché américain (à la Nouvelle-Angleterre surtout); le reste vise des marchés d'outre-mer, soit ceux de l'Europe et du Japon. Une évaluation de la deuxième année de l'Entente sur le PTCA a récemment été réalisée et sera disponible sur le site Web de l'APECA à l'automne 2005 à <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>. L'évaluation a permis de conclure que le Partenariat continue d'atteindre ses objectifs avec succès. Le Partenariat est bien placé pour améliorer l'efficacité de la mise en marché du Canada atlantique à l'échelle internationale. Les programmes destinés tant au marché américain qu'au marché d'outre-mer ont dépassé

leurs objectifs globaux de RCI, et le PTCA a obtenu un solide rendement en matière de marketing, sous plusieurs aspects.

- RCI aux États-Unis en 2004 - 19,23 \$:1,00 \$
- RCI outre-mer en 2004 - 8,76 \$:1,00 \$

**EPCA** : L'Initiative pour jeunes entrepreneurs (IJE), l'Initiative Femmes en affaires (IFA) et l'Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) ont fait l'objet d'évaluations formatives.

- Les auteurs de l'évaluation formative de l'IJE affirment que cette dernière comble des lacunes et qu'elle aide la région à passer d'une culture de l'emploi à une culture de l'entrepreneurship. Les résultats d'un sondage indiquent que plusieurs jeunes ont lancé une entreprise après avoir participé à une activité liée à l'IJE et que plusieurs d'entre eux comptent utiliser les connaissances qu'ils y ont acquises. En fait, 21 % des participants ont démarré une entreprise après avoir participé à une activité de l'IJE et 83 % estiment que cette activité les aidera à assurer la croissance de leur entreprise.
- Quant à l'évaluation de l'IFA, elle a permis de conclure que les entrepreneures ont besoin des services offerts dans le cadre des divers éléments de l'IFA, qui répond également à leurs besoins en matière d'acquisition de compétences en gestion. Parmi les forces de l'IFA, on mentionne son bon rapport coût-efficacité, qui repose sur le fait de tirer le meilleur parti possible des succès remportés par d'autres programmes de l'APECA, de recourir à des réseaux de prestation actuels et d'avoir su intégrer les résultats obtenus à la suite de vastes consultations menées auprès des intervenants.
- L'évaluation de l>IDCI montre que ce programme est favorablement accueilli par les PME, qui y voient un moyen d'améliorer leur gestion de l'innovation et leurs compétences techniques. La majorité des entreprises (53,1 %) ont déjà réalisé des investissements supplémentaires comme suite aux projets de l>IDCI.

On trouvera l'évaluation de l'IJE à l'adresse : [http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex\\_yedi.shtml](http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex_yedi.shtml).

On trouvera l'évaluation de l'IFA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml> à l'automne 2005.

On trouvera l'évaluation de l>IDCI à l'adresse : [http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex\\_isdi.shtml](http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex_isdi.shtml).

1) Programme de paiement de transfert :						
<b>Programmes infrastructures Canada</b> Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador Entente Canada – Île-du-Prince-Édouard Entente Canada – Nouvelle-Écosse Entente Canada – Nouveau-Brunswick						
2) Date de mise en oeuvre :	3) Date de clôture :	4) Financement total :				
12 décembre 2000	31 mars 2006	Entente Terre-Neuve-et-Labrador			27,1 millions \$	
		Entente Île-du-Prince-Édouard			10,8 millions	
		Entente Nouvelle-Écosse			41,3 millions	
		Entente Nouveau-Brunswick			<u>46,3 millions</u>	
					125,5 millions \$	
5) Description du programme de paiement de transfert :						
Assurer une meilleure qualité de vie à la population canadienne au moyen d'investissements qui améliorent la qualité de l'environnement, soutiennent la croissance économique à long terme et permettent aux collectivités de disposer d'une meilleure infrastructure. On trouvera de plus amples renseignements sur le Programme infrastructures Canada (PIC) à l'adresse : <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/infrastructure.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/infrastructure.shtml</a> et <a href="http://www.infrastructurecanada.gc.ca/">http://www.infrastructurecanada.gc.ca/</a> .						
6) Objectif(s) et résultats attendus :						
Améliorations et ajouts à : l'infrastructure verte des municipalités, à l'infrastructure de transport régionale et à l'infrastructure à l'appui du tourisme et du logement abordable.						
7) Résultats obtenus et progrès réalisés :						
Depuis la signature d'ententes avec les quatre provinces atlantiques, entre le mois d'octobre 2000 et le 31 mars 2005, le gouvernement fédéral a investi quelque 169 millions de dollars dans plus de 630 projets approuvés au titre du PIC. La grande priorité du programme est celle de l'infrastructure municipale verte (c.-à-d. des projets qui améliorent la qualité de l'environnement et qui contribuent à l'objectif de la salubrité de l'air et de l'eau du Canada). L'APECA a largement dépassé son objectif : en effet, 85 % des fonds versés par le gouvernement fédéral ont été investis dans des projets écologiques.						
	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004-2005	13) Écarts (entre 10 et 12)
Activité de programme						
<b>Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador</b>						
14) Programmes d'infrastructure						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	9,6	9,7	13,0	5,0	5,0	8,0
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	9,6	9,7	13,0	5,0	5,0	8,0
<b>Entente Canada – Île-du-Prince-Édouard</b>						
14) Programmes d'infrastructure						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	3,0	3,5	2,3	2,3	0,7	1,6
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	3,0	3,5	2,3	2,3	0,7	1,6

Activité de programme	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004-2005	13) Écarts (entre 10 et 12)
<b>Entente Canada – Nouvelle-Écosse</b>						
<b>14) Programmes d'infrastructure</b>						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	12,2	13,6	18,0	14,0	10,0	8,0
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	12,2	13,6	18,0	14,0	10,0	8,0
<b>Entente Canada – Nouveau-Brunswick</b>						
<b>14) Programmes d'infrastructure</b>						
- Total des subventions	-	-	-	-	-	-
- Total des contributions	14,6	12,9	15,0	17,0	16,1	(1,1)
- Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
15) Total de l'activité de programme	14,6	12,9	15,0	17,0	16,1	(1,1)
16) <i>Total du programme de paiement de transfert</i>	39,4	39,7	48,3	38,3	31,8	16,5
17) Commentaires sur les écarts :						
<p>Afin de s'adapter aux exigences du programme, l'Agence a obtenu l'autorisation de reporter dix millions de dollars de dépenses prévues, et elle déclare un écart de 6,5 millions de dollars. Afin de réduire progressivement et de façon ordonnée les opérations du programme, et de faire en sorte de donner aux promoteurs tout le temps nécessaire pour bien mener leurs projets à terme, Industrie Canada a demandé et obtenu du Secrétariat du Conseil du Trésor l'autorisation de prolonger les modalités d'application jusqu'en mars 2009. Le financement accordé au Canada atlantique est toujours de 183 775 millions de dollars, ce qui correspond à sa part des 2,05 milliards de dollars prévus dans le Budget 2000.</p>						
18) Résultats d'évaluation importants et adresse électronique :						
<p>Une évaluation du PIC sera publiée à l'automne 2005. On trouvera alors cette évaluation sur le site Web de l'APECA à <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml</a>.</p>						

## Tableau 10 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005

### Réponse aux comités parlementaires

L'APECA n'a reçu aucune recommandation de la part de comités parlementaires pour l'exercice 2004-2005.

### Réponse aux rapports du Bureau de la vérificatrice générale

La Division de la vérification de l'APECA a fourni un survol de la mise en oeuvre (par la direction de l'Agence) des recommandations émises dans le Rapport de la vérificatrice générale de décembre 2001. Les recommandations auxquelles on entendait donner suite pendant l'exercice 2004-2005 sont les suivantes :

- améliorer la gestion des relations avec les partenaires;
- établir des attentes claires et concrètes dans le cas des projets, des ententes et des partenariats non commerciaux;
- élaborer et mettre en oeuvre de nouvelles méthodes de mesure des incidences des projets non commerciaux.

L'APECA a accompli des progrès considérables dans la mise en oeuvre de toutes ces recommandations et elle reste en relation avec le Bureau de la vérificatrice générale, qu'elle tient au courant de ses efforts. On obtiendra de plus amples renseignements à ce sujet dans le site Web de l'APECA, à l'adresse <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml> ainsi que dans le document intitulé *Plan d'action de l'APECA - Rapport de la vérificatrice générale de décembre 2001*, préparé par la Division de la vérification de l'APECA en novembre 2004 et disponible à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/actionplan2004/november/index.shtml>.

### Vérifications ou évaluations externes

Aucune vérification ou évaluation externe n'a été réalisée pendant l'exercice 2004-2005.

### Vérifications ou évaluations internes

#### *Vérification des paiements anticipés*

Division de la vérification de l'APECA, avril 2004

[http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/audit\\_0405\\_e03.shtml](http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/audit_0405_e03.shtml)

#### *Vérification du Programme infrastructures Canada - gestion du programme*

Division de la vérification de l'APECA, mai 2004

[http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/audit\\_0405\\_e02.shtml](http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/audit_0405_e02.shtml)

#### *Vérification des résultats des vérifications après-paiement (exercices 2001-2002 et 2002-2003)*

Division de la vérification de l'APECA, juillet 2004

[http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/audit\\_0405\\_e01.shtml](http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/audit_0405_e01.shtml)

*Vérification de la fonction de vérification après-paiement (Exercice 2003-2004)*  
Division de la vérification de l'APECA, janvier 2005

*Vérification de l'Entente sur la promotion du commerce extérieur*  
Division de la vérification de l'APECA, février 2005

*Canada / NS COOPERATION Agreement on Economic Diversification Follow-up Evaluation*  
Canmac Economics Ltd., juin 2004  
<http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/nseda.shtml>

*Évaluation formative de l'Initiative pour jeunes entrepreneurs*  
Consortia Development Group, novembre 2004  
[http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex\\_yedi.shtml](http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex_yedi.shtml)

*Évaluation formative de l'Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI)*  
Hickling Arthurs Low, novembre 2004  
[http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex\\_isdi.shtml](http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex_isdi.shtml)

*Évaluation formative du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités*  
Conseils et Vérification Canada, novembre 2004  
[http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex\\_scif.shtml](http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex_scif.shtml)

*Évaluation formative de l'Initiative Femmes en affaires (IFA)*  
Performance Management Network Inc., mars 2005

## Tableau 11 : Stratégie de développement durable

La Stratégie de développement durable (SDD) III de l'APECA continue de mettre l'accent sur les initiatives qui contribuent à améliorer le caractère durable des entreprises et des collectivités du Canada atlantique.

Éléments à traiter	Commentaires de l'Agence
<p><b>1. Quels sont les principaux buts, objectifs et/ou cibles à long terme de votre SDD?</b></p>	<p>Les buts de l'APECA sont les suivants : appuyer les entreprises et les collectivités de l'Atlantique; accroître la sensibilisation au développement durable (DD) et promouvoir/appuyer l'éco-efficacité au Canada atlantique; améliorer la capacité de la région en matière de technologie environnementale; et donner l'exemple dans le cadre de ses propres activités. Sa cible à long terme consiste à aider à la création d'entreprises plus concurrentielles, plus durables et qui utilisent plus efficacement les ressources, tout en protégeant l'environnement et le bien-être des citoyens du Canada atlantique.</p>
<p><b>2. Comment ces principaux buts, objectifs ou cibles à long terme aident-ils à réaliser les résultats stratégiques de l'Agence?</b></p>	<p>Les buts de l'APECA en matière de DD sont liés à ses priorités stratégiques, qui intègrent les aspects environnementaux et sociaux du DD aux visées économiques de l'Agence. Promouvoir l'éco-efficacité, favoriser le développement de la technologie environnementale et améliorer l'infrastructure des collectivités sont toutes des mesures qui contribuent à assurer le développement économique du Canada atlantique et la prospérité de ses collectivités.</p>
<p><b>3. Quelles sont les cibles établies pour la période visée?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cible principale : Augmenter le nombre d'initiatives et d'activités qui appuient les industries environnementales.</li> </ul>	<p><b>4. Quels progrès ont été réalisés (y compris les résultats obtenus en fonction des objectifs et les progrès par rapport aux cibles établies)?</b></p> <p><i>Progrès : en cours</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre du Fonds d'innovation de l'Atlantique, on a approuvé seize projets ayant trait au secteur de l'environnement (ou comportant un élément environnemental) dont la valeur totale atteint 21,7 millions de dollars (dont 9,9 millions de dollars sont remboursables), pour un investissement total de 44,1 millions de dollars (dont 14,6 millions de dollars sont remboursables).</li> <li>• Le Programme de développement des entreprises a versé des contributions remboursables de 238 000 dollars et des contributions non remboursables atteignant 2,8 millions de dollars à des projets du secteur de l'environnement.</li> <li>• L'APECA a financé des projets environnementaux réalisés par des organismes communautaires à hauteur de 1,6 million de dollars.</li> <li>• L'APECA a fourni 345 000 dollars, sous forme d'aide non remboursable, pour la réalisation de trois projets au <i>Burnside Eco-Efficiency Centre</i>, en Nouvelle-Écosse; deux projets exécutés en collaboration avec les associations d'industries de l'environnement ont reçu un appui total de 90 000 dollars.</li> </ul>

Éléments à traiter	Commentaires de l'Agence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cible principale : Accroître le nombre d'entreprises axées sur le tourisme durable.</li>   <li>• Cible principale : Création de partenariats permettant au secteur public et au secteur privé de collaborer à la mise en oeuvre de mesures communes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par l'entremise de la Corporation au bénéfice du développement communautaire de l'Ouest de l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a financé deux projets axés sur le développement des industries de l'environnement dans la province : une stratégie d'exportation pour le secteur de l'énergie éolienne; et un plan conceptuel et une étude de faisabilité visant l'établissement et le fonctionnement d'un organisme qui portera le nom d'Institut canadien de l'énergie éolienne.</li> <li>• L'APECA est à élaborer une stratégie d'exportation et un plan d'action destinés aux trois plus importants sous-secteurs de l'industrie de l'environnement au Canada atlantique, soit ceux de l'eau et des eaux usées, des déchets solides et des mesures correctives.</li> </ul> <p><i>Progrès : en cours.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le partenariat du tourisme d'aventure de l'Atlantique compte à l'heure actuelle huit partenaires. L'APECA a contribué 495 000 dollars à ce projet.</li> <li>• Dans le cadre du Projet écotouristique de Bouctouche, l'APECA a versé 312 000 dollars afin de permettre à sept collectivités de participer à un atelier sur l'écotourisme. Trois d'entre elles ont bénéficié d'un suivi.</li> <li>• L'APECA, en collaboration avec <i>Hospitality Newfoundland and Labrador</i>, la Commission canadienne du tourisme et Parcs Canada, a aidé les membres d'un consortium d'intervenants de l'industrie du tourisme à fonder le Gros Morne Institute of Sustainable Tourism. Cet institut élabore et offre tout un éventail de programmes de formation aux exploitants d'entreprises touristiques du Canada atlantique, dans le but de les aider à assurer la qualité et la réussite de leurs activités. L'APECA a fourni 490 000 dollars aux promoteurs de ce projet.</li> </ul> <p><i>Progrès : en cours.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des représentants de l'APECA et d'autres ministères fédéraux et des intervenants régionaux se sont réunis pour analyser les mesures susceptibles d'atténuer l'impact du changement climatique. Avec le ministère de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse; la Municipalité régionale de Halifax; Ressources naturelles Canada; et la <i>Nova Scotia Environmental Industries Association</i>, l'APECA participe à la Climate Change Adaptation Initiative, qui vise à mieux comprendre les conséquences du changement climatique et à concevoir des moyens d'adaptation efficaces et pertinents.</li> <li>• L'APECA, en partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, a appuyé la formation du <i>South West Shore Energy Office</i>, qui a pour but de maximiser les retombées économiques provenant du secteur des hydrocarbures, ainsi que du secteur des énergies de remplacement. L'APECA a fourni 145 000 dollars pour la réalisation de ce projet, dont le coût total s'élève à 205 000 dollars.</li> </ul>

Éléments à traiter	Commentaires de l'Agence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cible principale : Accroître le nombre de collectivités qui disposent d'infrastructures adéquates, dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de réduire la pollution et d'attirer des entreprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'APECA s'est associée à Environnement Canada pour offrir des ateliers destinés aux intervenants du secteur du traitement des métaux, ainsi qu'un atelier qui présente les programmes nationaux de financement disponibles (atelier intitulé <i>Show Me the Money</i>).</li> <li>• L'Agence a versé une contribution de 85 000 dollars afin de permettre la tenue d'une conférence internationale sur le développement durable qui a eu lieu à Antigonish, en Nouvelle-Écosse, en juin 2005.</li> <li>• L'APECA participe à un comité interne sur l'énergie qui surveille de près les activités nationales et internationales dans les industries des hydrocarbures et dans celles du secteur des sources d'énergie de remplacement. Ce comité s'emploie à déterminer l'impact de ces industries sur la région et/ou à définir le rôle qu'elle peut tenir dans ce domaine. Les renseignements sur les activités et sur le projet sont communiqués à l'ensemble de l'Agence.</li> <li>• L'APECA et ses partenaires fédéraux (Environnement Canada, Industrie Canada et le Conseil national de recherches du Canada) ont constitué le comité directeur du Réseau pour l'avancement de l'écotechnologie au Canada atlantique.</li> <li>• Aux termes d'un contrat qui lui a été confié par l'APECA, la firme Aegis Management Consulting Group a préparé un rapport sur la promotion des technologies environnementales et sur la commercialisation des innovations dans les PME du Canada atlantique.</li> <li>• L'Agence s'est jointe à Ressources naturelles Canada pour constituer le groupe de travail de l'Atlantique sur le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne.</li> <li>• En partenariat avec Environnement Canada, le gouvernement provincial, le <i>Burnside Eco-efficiency Centre</i> et Nova Scotia Power, l'APECA participe à deux projets pilotes sur l'évaluation de l'éco-efficacité des PME de la Nouvelle-Écosse.</li> <li>• L'APECA a participé à un atelier sur l'élaboration de la stratégie d'Environnement Canada en matière de relations avec les PME.</li> <li>• L'APECA est également membre des comités et groupes suivants : le Réseau interministériel sur les stratégies de développement durable, le Comité de coordination sur la prévention de la pollution et le comité <i>Team Atlantic Environment</i>.</li> </ul> <p><i>Progrès : en cours.</i></p> <p>Par l'entremise du Programme infrastructures Canada, l'APECA a investi ou s'est engagée à investir 145 millions de dollars dans 582 projets d'infrastructure verte (dont le coût total atteint 443 millions de dollars), notamment dans des projets visant l'amélioration des réseaux d'aqueduc et d'égouts de collectivités rurales.</p>

Éléments à traiter	Commentaires de l'Agence
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cible principale :</b> Accroître le nombre de jeunes Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique qui intégreront les questions environnementales dans leurs plans d'affaires et qui s'intéresseront aux débouchés du secteur des industries de l'environnement.</li> </ul>	<p><i>Progrès : en cours.</i> Trois projets ont été réalisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un disque DVD présentant des portraits de jeunes entrepreneurs a été produit puis diffusé pendant la Conférence atlantique de Jeunes Entrepreneurs qui a eu lieu en février 2005. Jusqu'à 200 de ces DVD ont été remis à des jeunes Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique.</li> <li>• L'APECA a offert son appui à l'Université de Moncton en vue de la production du portrait télévisuel d'un jeune entrepreneur qui exploite une entreprise écologique d'aménagement paysager et d'entretien. On évalue à 34 856 le nombre de jeunes Canadiens et Canadiennes francophones de l'Atlantique qui ont entendu parler de ce portrait, que les journaux ont publié et qui a été intégré à une ressource pédagogique utilisée par les enseignants dans les écoles secondaires.</li> <li>• L'APECA a publié un guide bilingue intitulé <i>La protection de l'environnement : Entreprises travaillant à assurer un avenir durable</i>. Plus de 10 000 exemplaires de ce guide ont été distribués à un large éventail d'utilisateurs, notamment des étudiants et des enseignants des niveaux secondaire et collégial, des Centres universitaires d'aide aux entreprises, etc. Il a également été diffusé sur le site Web de l'APECA.</li> </ul>
<p><b>5. Quels ajustements avez-vous faits, le cas échéant?</b></p>	<p>Les principaux ajustements faits entre la SDD II et la SDD III concernent l'établissement de liens entre les initiatives de DD et les résultats stratégiques visés par l'Agence. Cela a permis de mesurer plus clairement les résultats obtenus en matière de développement durable, aux fins de production de rapports, et de démontrer que les trois piliers du DD s'intègrent tout naturellement au mandat de l'APECA.</p>

On pourra obtenir le rapport détaillé sur les progrès accomplis grâce à la Stratégie de développement durable de l'APECA dans le site Web de l'Agence à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/reports/performance2005/sustainable.shtml>

## Tableau 12 : Initiative d'amélioration des services

L'Initiative d'amélioration des services est au cœur de l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la prestation de services axés sur les citoyens. Adhérant à cette initiative, l'APECA a amélioré divers aspects des services offerts aux clients. L'Agence a réalisé deux sondages auprès de sa clientèle, l'un en 2001-2002 et l'autre en 2003-2004. Tous deux indiquent des taux de satisfaction globale très élevés, c'est-à-dire légèrement supérieurs à 80 %. (On pourra consulter le deuxième sondage dans le site Web de l'APECA, à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/about/service/index.shtml>.) Le principal mandat de l'Agence portant sur l'exécution de programmes grâce à l'utilisation de paiements de transfert, ses activités d'amélioration des services sont axées sur la clientèle concernée.

Entre le premier et le deuxième sondage, on constate que le taux de satisfaction des clients, à l'égard de certains facteurs précis, s'est de beaucoup amélioré. Les mesures prises par l'Agence pour améliorer les services au cours des années qui séparent les deux sondages se sont donc avérées fructueuses. Certaines de ces mesures portaient sur des choses très simples, comme l'utilisation de la messagerie vocale et l'établissement de normes sur les réponses à donner aux personnes qui y laissent des messages, l'embauche et la formation de personnel supplémentaire et la délégation de pouvoirs aux agents des affaires dans le cas des petits projets. L'Agence a aussi adopté le Plan d'amélioration du service, bien qu'il ne soit pas encore officiel. Ainsi, elle s'achemine rapidement vers l'utilisation d'outils électroniques de traitement des demandes, et ses clients peuvent depuis peu présenter leurs demandes au moyen d'un processus électronique protégé. Les répercussions découlant de l'utilisation de ces outils électroniques seront énumérées dans le troisième sondage mené auprès des clients, et qui devrait être effectué à la fin de 2005. On prévoit officialiser le PAS au cours de l'exercice 2005-2006, tout en reconnaissant qu'il doit, en raison de son caractère même, demeurer souple et adaptable.

En plus du sondage biennal des clients fondé sur l'utilisation de l'Outil de mesure commune, plusieurs des bureaux régionaux de l'APECA effectuent régulièrement des sondages auprès de leur clientèle, et se servent des renseignements recueillis pour peaufiner leurs activités. En outre, même s'il n'existe pas de mécanisme officiel de traitement des plaintes, les pratiques de travail actuelles encouragent à répondre aux commentaires des clients. Cette fonction sera réglementée et les résultats seront examinés tous les ans. Les vice-présidents régionaux de l'APECA répondront aux plaintes, chacun s'occupant des plaintes exprimées dans sa région.

Entre 2001 et 2005, dans le but d'établir des normes de service, on a analysé de multiples ensembles de données ministérielles, chacun couvrant environ quinze mois. Ces normes n'ont pas encore été officiellement établies; par contre, depuis la tenue du premier sondage, les clients se sont d'abord et avant tout préoccupés des délais d'approbation des projets. En comparaison à 2001, l'Agence a amélioré ses délais d'approbation de projets dans une proportion de 28 %.

## Tableau 13 : Initiatives horizontales

L'APECA fait fonction d'organisme directeur pour les organismes suivants :

1. Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA)  
<http://www.acoa.ca/f/media/press/press.shtml?2665>
2. Entente de COOPÉRATION Canada – provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur (ECPCE)  
<http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/ibda/index.shtml>
3. Équipe Canada Atlantique (ECA)  
<http://www.equipecanadaatlantique.ca/>

Autres initiatives horizontales :

1. Développement rural / Partenariat rural canadien – Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Partenariat : [http://www.rural.gc.ca/iwg\\_f.phtml](http://www.rural.gc.ca/iwg_f.phtml)  
Conseil du Trésor : [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp)
2. Équipe Canada inc. (ECI) – Commerce international Canada  
ECI : [http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/progs/canada-inc/index\\_f.cfm](http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/progs/canada-inc/index_f.cfm)  
Conseil du Trésor : [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp)
3. Programme infrastructures Canada (PIC) – Infrastructure Canada
4. Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) – Infrastructure Canada
5. Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) – Infrastructure Canada  
Infrastructure Canada : [http://www.infrastructure.gc.ca/funding/index\\_f.shtml](http://www.infrastructure.gc.ca/funding/index_f.shtml)  
Conseil du Trésor : [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp)
6. Initiative de représentation accrue aux États-Unis (IRA) – ministère des Affaires étrangères  
IRA : [http://w01.international.gc.ca/minpub/Publication.asp?publication\\_id=380348&Language=F&docnumber=139](http://w01.international.gc.ca/minpub/Publication.asp?publication_id=380348&Language=F&docnumber=139)  
Conseil du Trésor : [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp)
7. Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) – Industrie Canada  
CSEC : <http://www.cbsec.org>  
Conseil du Trésor : [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp)
8. Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA)  
PICAA : [http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index\\_f.php?page=intro](http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index_f.php?page=intro)
9. Développement économique des Autochtones

On trouvera d'autres renseignements sur les initiatives horizontales dans les sites de l'APECA : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/reports/performance2005/horizontal.shtml> et du Conseil du Trésor : [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp)

## **Tableau 14 : Politiques sur les voyages**

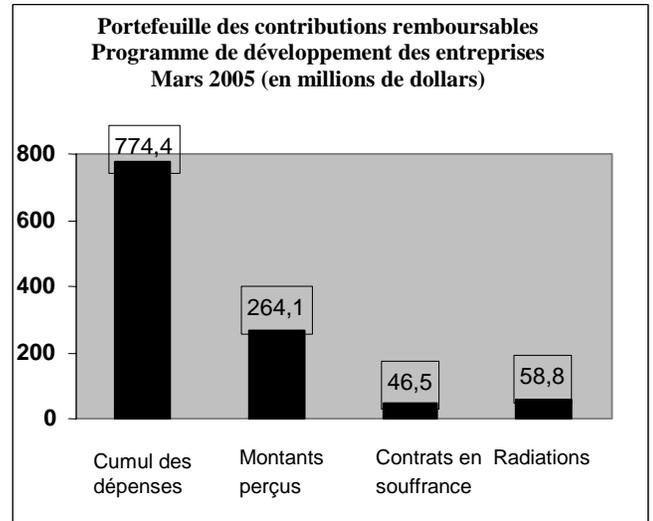
L'Agence de promotion économique du Canada atlantique respecte les Autorisations spéciales de voyager et applique la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités.



## Section IV – Autres sujets d'intérêt

### Programme de développement des entreprises – Portefeuille des contributions remboursables

Dans le cadre du Programme de développement des entreprises (PDE), l'APECA accorde des prêts non garantis exempts d'intérêt aux petites et moyennes entreprises pour les aider dans leurs activités de démarrage, d'expansion, d'amélioration de la productivité, de développement de nouveaux marchés ou d'autres activités axées sur la croissance. Cette aide commerciale doit être remboursée sur une période moyenne de cinq à sept ans. Le graphique ci-contre donne un aperçu du portefeuille des contributions remboursables. Entre la création du PDE, en 1995, et le mois de mars 2005, la valeur des contributions remboursables perçues par l'Agence s'est élevée à 264,1 millions de dollars. Le taux cumulatif des contrats en souffrance et/ou des radiations depuis 1995 est de 13,6 % (105,3 millions de dollars d'un total de 774,4 millions de dollars).



Les perceptions annuelles relatives à l'ensemble du portefeuille de contributions remboursables (PDE et programmes transférés) ont régulièrement augmenté pour atteindre 54,9 millions de dollars, dont 50,9 millions de dollars au titre du PDE, au cours de l'exercice 2004-2005. L'Agence a perçu approximativement 76 % des remboursements annuels prévus; environ 19 % de ces remboursements ont été reportés à des années ultérieures et environ 5 % d'entre eux sont en souffrance. Au cours de l'exercice 2005-2006, le total des sommes perçues au titre du portefeuille global des contributions remboursables devrait atteindre au moins 54 millions de dollars.

#### Dosage du risque

On évalue le degré de risque de chacun des clients commerciaux au moyen d'un système de classement à cinq niveaux. Les montants sont régulièrement examinés et le niveau et la fréquence de la surveillance sont rectifiés en fonction de l'évaluation du risque. Depuis le 31 mars 2005, le dosage du risque du portefeuille des contributions remboursables du PDE (excluant les montants conditionnellement remboursables pour lesquels les conditions n'ont pas encore été remplies) est évalué selon les catégories qui figurent dans le tableau ci-contre.

Évaluation du risque	Pourcentage du portefeuille	Capital impayé (en millions de dollars)
1 Faible	8 %	26,1
2 Faible - moyen	26 %	81,8
3 Moyen	38 %	119,5
4 Moyen - élevé	21 %	67,4
5 Élevé	7 %	20,6
Non encore évalué	0 %	0,2
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>315,6</b>

On trouvera d'autres renseignements sur les contributions remboursables dans le site de l'APECA, à l'adresse : <http://www.acoa-peca.gc.ca/f/financial/repayable/index.shtml>.

## ***Programmes du gouvernement et enjeux liés à la gestion***

### **Gouvernement en direct**

Au cours de l'automne 2004, l'APECA et ses partenaires de la Voie de communication protégée, au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, ont mis en oeuvre les dernières étapes d'un accord d'une durée de près d'un an conclu avec le Conseil du Trésor. L'Agence devenait ainsi l'un des premiers ministères/organismes à se brancher à l'infrastructure du réseau protégé au moyen d'une procédure générique. Il s'agissait là d'une étape critique qui allait permettre à l'APECA de tenir son engagement d'offrir renseignements, programmes et services par l'intermédiaire du réseau Internet, conformément à la stratégie du Gouvernement en direct (GED), et d'atteindre son objectif du 31 mars 2005 bien avant la date butoir. On trouvera ci-dessous la description des deux principaux services visés par la stratégie du GED.

#### **1. Paiements de transfert**

L'APECA en direct, comme on l'a judicieusement nommé, donne aux clients la possibilité de consulter des renseignements parfaitement à jour concernant les projets qu'ils réalisent avec l'appui de l'APECA, au moment et à l'endroit où ils le désirent, peu importe où ils se trouvent dans le monde, et dans la langue officielle de leur choix. Le système permet aussi aux clients d'expédier et de recevoir des messages et des pièces jointes protégés. Ils peuvent présenter une demande de remboursement, demander une avance (dans la mesure où leur contrat le permet) et gérer les utilisateurs de leur système. Comme le système a été modifié de l'intérieur, les clients auront accès à des services de plus en plus nombreux au fur et à mesure que de nouveaux services seront disponibles à l'interne. Dans l'esprit d'une évolution véritable, les demandes, une fois présentées en direct et approuvées à l'interne, passent automatiquement à la phase d'émission de paiements, ce qui réduit considérablement les délais d'attente pour les clients. La phase de remboursement électronique du prêt à l'APECA s'enclenchera au moment approprié, une fois le projet terminé. Il faut aussi mentionner qu'au cours de l'année, l'APECA a aidé la Société d'expansion du Cap-Breton à installer la version « générique » de l'APECA en direct, qu'elle a adoptée à titre de solution GED.

#### **2. Échange et partage d'information**

Bien que l'APECA ait constamment atteint ou dépassé les normes sur la communication et l'échange de renseignements relatifs à ses programmes avec ses clients et ses partenaires, elle s'emploie sans cesse à améliorer ses services. Les données de base relatives à tous les projets financés par l'APECA depuis 1995 sont disponibles sur son site Web depuis plusieurs années. Tous les renseignements sur les programmes et les missions commerciales, les formulaires de demande, les publications, les discours et les vérifications, entre autres, sont disponibles et mis à jour et ils sont bien accueillis, comme le démontrent les sondages menés auprès des

clients. Le public peut désormais prendre connaissance des dépenses de voyage et d'accueil faites par le ministre de l'APECA, par le personnel du Ministre et par les cadres supérieurs de l'APECA, conformément au principe de divulgation proactive. Le public peut en outre examiner les marchés passés par l'APECA et tous les postes qui ont fait l'objet d'une reclassification.

### 3. **Site extranet**

L'APECA continue de fournir des services d'hébergement sur son site extranet à ses partenaires du Canada atlantique. En 2003-2004, l'Agence a annoncé que les sites du Conseil fédéral régional de l'Île-du-Prince-Édouard et d'Équipe Canada Atlantique étaient fonctionnels et qu'ils reposaient sur le serveur de gestion de contenu (SGC). Pendant l'exercice 2004-2005, les conseils fédéraux régionaux de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick ont tous entrepris de convertir leurs sites à cette nouvelle technologie grâce à laquelle les utilisateurs peuvent facilement ajouter, modifier et tenir à jour les renseignements qu'ils diffusent sur leur site. Springboard Atlantic Inc., une association soutenue par l'APECA, se consacre non seulement au transfert efficace et efficient de la technologie entre les universités du Canada atlantique, mais tente en plus de faire progresser la commercialisation de la recherche effectuée dans les universités et dans le secteur privé de la région. Tout au long de l'exercice 2004-2005, l'APECA s'est employée à aider Springboard à communiquer son message au moyen d'un site qui lui est propre et qui fait appel au SGC.

## **Fonction de contrôleur moderne**

Bien que l'Initiative pangouvernementale de modernisation de la fonction de contrôleur ait atteint sa date de clôture en mars 2004, l'APECA a continué à mettre en oeuvre les principes de l'initiative afin de garantir leur enchâssement dans les pratiques de gestion de tous les gestionnaires, ainsi que dans les responsabilités de gestion plus larges. L'Agence s'est également préparée à mettre en oeuvre le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) qui fait fond sur l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur. Afin d'adapter aux particularités de l'APECA les attentes en matière de gestion qui sont décrites dans le CRG, l'Agence a créé les quatre domaines d'intérêt de la modernisation de la gestion opérationnelle. On trouvera de plus amples renseignements sur les travaux effectués par l'APECA en matière de modernisation de la gestion opérationnelle un peu plus loin dans la présente section, sous le titre *Services ministériels*.

## **Loi sur la modernisation de la fonction publique**

Des études et des rapports récents ont mis en lumière les enjeux dont doit tenir compte la fonction publique fédérale en matière de recrutement, de dotation en personnel, de gestion des ressources humaines et de relations de travail. C'est pour relever ces défis que la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP) a été présentée à la Chambre des communes en février 2003. L'APECA s'est donné pour priorité d'appliquer cette loi

avec succès; elle en retirera une plus grande souplesse dans l'embauche de bons candidats, aux endroits et aux moments où elle aura besoin d'eux.

La LMFP a donné lieu à la création de deux nouvelles lois, la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) et la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (LRTFP); elle a aussi modifié deux lois actuelles, la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et la *Loi sur le Centre canadien de gestion* (permettant de créer la nouvelle École de la fonction publique du Canada).

En vue de l'application de la LMFP en général, l'APECA a formé un comité consultatif sur les ressources humaines (RH) qui a le mandat de formuler des conseils sur l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique des RH, ainsi que sur tous les aspects de la modernisation de la gestion des ressources humaines. Le comité consultatif compte des représentants de chacune des régions opérationnelles de l'APECA et de chacune des directions du Siège social. On a nommé un coordonnateur à temps plein afin de superviser la mise en oeuvre de la LMFP.

Comme la mise en oeuvre de la LRTFP et l'entrée en vigueur des modifications à la LGFP étaient prévues pour le 1<sup>er</sup> avril 2005, l'APECA devait avoir un Comité consultatif patronal-syndical (CCPS). L'Agence avait déjà établi un CCPS avec l'un de ses grands agents négociateurs (l'IPFPC), mais elle a invité d'autres agents négociateurs à y participer (l'AFPC, l'ACEP et l'AGFFP). L'APECA a également élaboré et mis en oeuvre un système de gestion informelle des conflits (SGIC); elle a désigné des coordonnateurs du SGIC, ainsi qu'un haut fonctionnaire responsable du SGIC au Siège social. L'Agence a donc rempli ses obligations au titre de la LRTFP.

La LEFP doit être mise en oeuvre en décembre 2005. L'APECA a élaboré des politiques obligatoires de l'Agence en matière de sélection, de mesures correctives et de révocation de nominations, ainsi que le recours à des processus de nomination non annoncés. L'APECA a également invité les quatre agents négociateurs à participer à ces sous-comités, afin de favoriser l'élaboration conjointe et/ou la consultation. Les versions préliminaires des politiques ont été transmises aux gestionnaires de l'APECA et aux agents négociateurs aux fins de consultation. L'approbation du Comité de direction de l'APECA est prévue à l'automne 2005.

L'APECA a constitué un comité de formation qui doit examiner les besoins en matière de connaissances de la LMFP et élaborer un plan de formation qui sera soumis à l'examen du Comité de direction. Une société d'experts-conseils a été embauchée pour élaborer du matériel et offrir de la formation aux gestionnaires qui recevront des sous-délégations des pouvoirs de dotation. Un plan de délégation décrivant les activités et les pouvoirs à déléguer aux gestionnaires pour la LMFP ont été mis au point.

L'APECA a intégré la planification des ressources humaines à son processus de planification ministérielle afin de veiller à ce que les services des ressources humaines soient stratégiquement alignés sur les priorités de l'Agence. L'APECA fait en sorte que son effectif soit représentatif de la population canadienne, comme le préconise l'initiative

*Faire place au changement dans la fonction publique fédérale.* En partenariat avec d'autres intervenants et d'autres ministères fédéraux, l'APECA élaborera une Stratégie démographique de l'Atlantique pour s'attaquer aux défis de l'immigration et attirer des gens qualifiés dans la région de l'Atlantique et les inciter à y demeurer. Cette stratégie permettra à l'Agence de recruter et de maintenir en poste des membres des minorités visibles.

## **Conseils fédéraux régionaux**

Les vice-présidents régionaux de l'APECA assument la présidence du conseil fédéral de chaque province et y jouent un rôle de coordination. Ces conseils sont formés de hauts fonctionnaires de ministères et d'organismes fédéraux. Ils tiennent lieu de tribune visant à améliorer la prestation des services, la communication avec les gouvernements provinciaux et avec d'autres ministères fédéraux liés aux perspectives régionales et aux mesures fédérales, de même que la coopération et la collaboration avec d'autres administrations.

Certaines des mesures régionales précises entreprises en 2004-2005 sont décrites ci-dessous.

### **Nouvelle-Écosse**

Le Conseil s'est intéressé au programme fédéral en matière de langues officielles aux niveaux internes et externes et dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse. De plus, le Conseil a participé à la modernisation de la gestion des ressources humaines en appuyant la stratégie en vue de la modernisation de la fonction publique. Le Conseil a contribué à la mise en oeuvre d'un projet pilote de prestation de services visant à renforcer la communauté de la prestation de services en Nouvelle-Écosse. La poursuite des objectifs de diversité à l'ordre du jour a favorisé la mise en place d'une approche plus intégrée en matière de perfectionnement des employés. Le Conseil a aussi contribué à la mise en oeuvre d'un projet pilote de développement du leadership aux niveaux de la direction et des groupes de relève de la direction. En ce qui a trait aux collectivités, le Conseil a oeuvré à se circonscrire un rôle dans l'ordre du jour urbain et rural dans le contexte de la Nouvelle-Écosse. Le Conseil a également pris une part active à mieux aligner le Comité de sécurité du conseil fédéral sur les nouvelles mesures nationales en matière de sécurité.

### **Nouveau-Brunswick**

Le Conseil s'est intéressé à des questions ministérielles et stratégiques dans les domaines de la modernisation de la gestion des ressources humaines, des langues officielles, du dialogue avec les Autochtones, de la jeunesse, de l'itinérance, de la diversité, de l'apprentissage, de la communauté nationale des gestionnaires, de la Semaine nationale de la fonction publique, de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada, et des protocoles d'urgence. Ces protocoles mettent l'accent sur les communications internes et externes durant les urgences majeures. Dans le domaine des

langues officielles, des activités ont été entreprises pour promouvoir les langues officielles et jouer un rôle de leadership, compte tenu du fait que le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada.

Les activités entreprises en matière de diversité visaient à accroître la sensibilisation à l'égard des diversités culturelles parmi les gestionnaires et les chefs de la fonction publique, et à leur procurer les outils nécessaires à la promotion de la diversité.

L'un des projets entrepris par un consultant pour considération par le Conseil était une présentation sur l'emploi des Autochtones dans le cadre de l'Initiative conjointe de développement économique, un partenariat tripartite entre les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick, le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick.

### **Terre-Neuve-et-Labrador**

Le Conseil a oeuvré très activement à faire progresser tout un éventail de priorités fédérales dans divers secteurs. Par le biais du Fonds de partenariats régionaux des langues officielles, le sous-comité des langues officielles du Conseil a réussi à lancer un certain nombre de programmes internes et externes de langue française. Notamment le programme *Parlons-nous*, qui promeut l'utilisation du français au travail. Ce programme a été jugé comme pratique exemplaire à la Conférence nationale des gestionnaires à Régina, Saskatchewan.

Le Conseil s'est associé avec l'École de la fonction publique du Canada pour promouvoir un apprentissage abordable et accessible à l'intention des fonctionnaires dans cette région et, à ce jour, le projet est une réussite. De plus, le sous-comité des ressources humaines a travaillé très étroitement avec l'École de la fonction publique du Canada et l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada à produire des renseignements et des séances de formation au sujet de la nouvelle *Loi sur la modernisation de la fonction publique*. En février 2005, grâce au soutien du Conseil, la Communauté nationale des gestionnaires, le Réseau des futurs gestionnaires et l'Association professionnelle des cadres ont parrainé un forum de leadership très réussi. En juin 2004, le Conseil a parrainé très activement des activités interministérielles dans le cadre de la Semaine nationale de la fonction publique. Environ 3 500 employés ont assisté à des activités à 17 endroits dans la province. Comme dans les années passées, le sous-comité des ressources humaines a appuyé très activement le perfectionnement professionnel interministériel par le biais de divers programmes.

D'autres sous-comités se sont aussi montrés très actifs, notamment dans les domaines de la politique, de la sécurité et du gouvernement en direct.

## Île-du-Prince-Édouard

Par l'entremise du Comité des langues officielles du Conseil, de solides relations ont été forgées avec la collectivité acadienne et francophone à l'Île-du-Prince-Édouard durant l'élaboration des activités de *L'Acadie 400*. De plus, un forum de maintien des langues a eu lieu en mars 2004 et a donné lieu à une rétroaction positive. Le forum avait pour but d'explorer des moyens officiels et officieux de maintien de la langue française dans la province.

Sur le front des ressources humaines, le sous-comité des ressources humaines du Conseil, en partenariat avec l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada et l'Association professionnelle des cadres (APEX), a présenté une séance d'information d'une demi-journée sur la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* qui a donné un aperçu des changements importants issus de cette Loi.

En outre, en ce qui a trait à la priorité des ressources humaines, le Conseil a participé au Partenariat d'apprentissage de l'Île-du-Prince-Édouard, avec l'École de la fonction publique du Canada, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, le Holland College, Anciens Combattants Canada, et la province. Cette entente, la première du genre au Canada, permettra aux fonctionnaires de l'Île-du-Prince-Édouard d'avoir accès à un apprentissage accessible, abordable et pertinent. De plus, l'École de la fonction publique du Canada a offert trois cours se rapportant à la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* : P101 Responsabilités et obligations relatives à la LMFP; P102 Compétences essentielles pour la mise en œuvre de la LMFP; P103 Préparation pour les formateurs. Ces trois cours ont profité à un total de 51 participants.

De plus, le Centre d'apprentissage partagé a été créé en 2004-2005. Ceci comprend la composante d'apprentissage virtuel sur le site Web du Conseil.

Par suite de la reconnaissance du besoin d'accroître la capacité de la politique dans la région, le Conseil a établi un réseau stratégique composé d'experts en matière de politique des ministères responsables.

### **Comité sur la politique de développement territorial – Organisation de coopération et de développement économiques**

Le 1<sup>er</sup> avril 2004, l'APECA a cessé d'être déléguée officielle du Canada auprès du Comité sur la politique de développement territorial. Par conséquent, elle ne donnera plus de comptes rendus sur cette activité. L'APECA a été remplacée par un délégué de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, par le biais d'une pratique établie selon laquelle le délégué canadien est choisi à tour de rôle au sein de l'un des organismes de développement régional ou d'Industrie Canada.

## ***Loi sur les langues officielles***

L'APECA continue d'appuyer la collectivité francophone en situation minoritaire française tant sur le plan régional que national. Elle continue sa participation active au sein du Comité national des coordonnateurs responsables de la mise en application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* (parrainée par le ministère du Patrimoine canadien) et par le Comité national sur le développement économique et l'employabilité (parrainé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada).

Le Partenariat culturel et économique du Canada atlantique a pris fin le 31 mars 2005. Une mesure conjointe de dix millions de dollars, financée à parts égales par l'Agence et Patrimoine canadien, le partenariat visait à stimuler le développement économique du secteur culturel et à célébrer l'histoire et la diversité culturelle du Canada atlantique en soulignant le 400<sup>e</sup> anniversaire de *l'Acadie 2004*. Le partenariat a donné lieu à un investissement de dix millions de dollars dans le secteur culturel, tout en stimulant le développement économique, notamment dans le domaine du tourisme culturel.

Le caractère unique de la culture, du patrimoine et de la langue issu du tourisme acadien a prouvé de nouveau cette année qu'il offre une occasion de croissance économique en Nouvelle-Écosse. En 2004-2005, le travail préparatoire effectué par l'APECA avec les collectivités acadiennes et francophones dans le but d'appuyer les mesures issues des événements commémoratifs de l'Acadie en 2004 a porté fruit et a donné lieu à une année réussie en termes de tourisme culturel lié en particulier à la culture acadienne. Un grand nombre des mesures ont été financées par l'entremise du Partenariat culturel et économique du Canada atlantique. L'Agence a continué d'appuyer le développement des compétences et de l'esprit d'entreprise acadien par le biais d'un travail de collaboration avec le Centre Jodrey à l'Université Sainte-Anne – Collège de l'Acadie. L'APECA a de nouveau facilité le développement économique dans les régions acadiennes de la province en offrant un soutien d'exploitation de base au Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse.

Au Nouveau-Brunswick, l'APECA a continué d'investir dans divers projets concernant la communauté francophone en situation minoritaire. Les universités, les organisations d'apprentissage en ligne, les festivals, ainsi que d'autres organisations sans but lucratif et associations sectorielles, les collèges communautaires, les organismes de développement économique des collectivités, les corporations au bénéfice du développement communautaire, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick et diverses municipalités ont profité encore une fois des contributions de l'APECA.

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a continué d'investir dans le développement économique de la minorité de langue française. Comme c'était le cas pour tous les bureaux de l'Agence, le Partenariat culturel et économique du Canada atlantique a servi à compléter le financement par l'APECA à la communauté à l'Île-du-Prince-Édouard. Le soutien des activités culturelles acadiennes et francophones a continué en 2005 et les investissements de 2004 ont montré des résultats positifs. La présence d'un agent de

développement des affaires francophones à Wellington a rehaussé la prestation de services à la communauté dans cette région.

À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA a continué d'aider les projets de diversification économique dans les communautés francophones. De plus, grâce à des investissements supplémentaires garantis par le biais du Partenariat culturel et économique du Canada atlantique, à l'intention des activités spécifiques aux célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire de l'Acadie dans cette province, de nombreux nouveaux projets ont été envisagés et financés. On espère que les activités entreprises procureront des avantages étendus à la communauté dans les années à venir.

## Services ministériels

*Ressources et systèmes et services administratifs gérés avec efficacité et efficacit  pour soutenir la prise de d cisions, la responsabilisation et le contr le op rationnel de la direction.*

Ressources financi�res (millions de dollars)			Ressources humaines (�quivalents � temps plein – ETP)		
Pr�vues	Autorisations	R�elles	Pr�vues	Autorisations	R�elles
24,9	24,7	23,1	222	222	222

Le tableau ci-dessous pr sente des plans pr cis, des objectifs et des r sultats.

<p><b>Plan :</b> Am�lioration continue dans la prestation de services administratifs minist�riels opportuns et de qualit� et de la promotion de bonnes pratiques de gestion, y compris la fonction de contr�leur moderne, les paiements de transfert, la responsabilisation contractuelle et la planification des ressources humaines.</p>	
<p><b>Objectif :</b> <i>Communication</i> Meilleures prise de conscience et compr�hension de la raison d’�tre, des programmes et des services de l’APECA aupr�s du grand public et des principaux intervenants de l’Agence.</p>	<p><b>R�sultat :</b> <i>Sur la bonne voie. La recherche indique que la prise de conscience au sujet de l’APECA s’est accrue dans le grand public.</i></p>
<p>La recherche effectu�e par Corporate Research Associates en 2004-2005 indique que la prise de conscience du grand public au sujet de l’APECA a augment�; 18 % identifient l’APECA, sans aide, comme �tant responsable de l’am�lioration de l’�conomie r�gionale (contre 16 % en 2002). La prise de conscience et la compr�hension du fondement de l’APECA ont �galement augment� aupr�s des principaux intervenants de l’Agence; 90 % des intervenants en 2004-2005 ont consid�r� que l’APECA remplissait son mandat avec succ�s, contre 85 % en 2002. Une forte majorit� de la population du Canada atlantique (70 %) continue de reconnaître le nom de l’APECA.</p>	
<p><b>Objectif :</b> <i>Syst�mes minist�riels</i> Par le biais de la technologie du Web et de la transformation des services, continuer d’accro�tre la disponibilit� de l’information minist�rielle, int�grer les syst�mes de gestion des programmes et les syst�mes de reddition de compte en mati�re financi�re, et pr�parer les principaux syst�mes de prestation de services en ligne</p>	<p><b>R�sultat :</b> <i>Sur la bonne voie.</i></p>
<p>Durant l’exercice 2003-2004, un nouveau syst�me interne d’approvisionnement automatis� bas� sur le Web a �t� lanc�; il offre la possibilit� de travailler avec les offres permanentes. En 2004-2005, le syst�me a �t� mis au point et am�lior� dans le but de fournir des instruments d’approvisionnement pour les bons de commande locaux, les biens et les contrats.</p>	
<p><b>Disponibilit� et int�gration de l’information et des rapports minist�riels</b> Le d�veloppement d’une interface Web a �t� achev�; cette interface utilise des « onglets multiples » pour fournir des rapports et des renseignements plus intuitifs. La conception originale a fait l’objet de perfectionnement et d’am�lioration qui permettent maintenant � un superviseur de r�affecter les portefeuilles des clients � d’autres, au besoin, pour assurer que le travail sur les dossiers des clients continue advenant l’absence impr�vue d’un agent d’affaires, par exemple.</p>	

### **Modernisation de la plate-forme technologique**

Fournir des outils de gestion Web de pointe nécessite une plate-forme appropriée. Une part importante de l'effort de cette année visait à améliorer les serveurs et les postes de travail de l'Agence au Serveur MS 2003, au système d'exploitation Microsoft XP Professional et à MS Office Suite. L'intégration de ces systèmes permettra à l'APECA de mieux exploiter les technologies de Windows SharePoint Services (WSS), un logiciel Web qui permettra à l'Agence de fournir des solutions pour une multitude d'exigences telles que les répertoires partagés, les dépôts de documents de projets, la gestion électronique des documents, et la gestion des formulaires.

### **Intranet**

Bien que l'Agence dispose d'un site intranet depuis de nombreuses années, ce site a servi simplement de menu pour les renseignements et les sous-sites. Grâce à un nouveau logiciel du nom de système de gestion de contenu conçu spécifiquement pour permettre aux créateurs et réviseurs de contenu de gérer de gros sites Web qui évoluent rapidement, la Direction des communications de l'Agence (avec l'appui des systèmes ministériels) a créé un site dynamique en évolution constante qui attire l'attention de tous les employés de l'APECA par le biais d'une documentation intéressante de type bulletin, tout en maintenant son rôle en qualité de contrôleur d'accès à tous les renseignements et aux sous-sites de l'APECA. Ce site novateur a pris le nom du bulletin trimestriel qu'il remplace, à savoir *Rendezvous*.

### **Soutien technique pour la SECB**

L'APECA a signé un protocole d'entente visant à fournir un soutien pour la Société d'expansion du Cap-Breton. Ce protocole offre l'occasion de partager les pratiques exemplaires de l'Agence avec cette société.

### **Objectif : Ressources humaines**

Jouer un rôle de leadership dans les efforts continus de l'Agence visant à attirer, à conserver et à développer les meilleurs effectifs possibles pour l'APECA, entièrement représentatifs de la population servie par l'Agence.

### **Résultat :**

*Objectif atteint.*

Consciente que le personnel d'un organisme constitue sa ressource la plus précieuse, l'Agence a mené de nombreuses activités ces dernières années dans le but de créer un lieu de travail qui met en valeur les différences et maximise le potentiel de tous les employés.

L'engagement pris par l'Agence d'embaucher des employés représentatifs de la population qu'elle sert continue de produire des résultats positifs. En 2004-2005, la représentation au sein de l'APECA des membres des minorités visibles, des personnes handicapées et des Autochtones a dépassé la disponibilité des effectifs de la région de l'Atlantique.

L'APECA s'efforce d'être un chef de file dans la création d'un environnement favorable à l'apprentissage continu. En fait, son engagement en matière d'apprentissage et de développement a donné lieu à une augmentation des dépenses de 9 % pour les activités d'apprentissage par rapport à l'exercice 2003-2004. L'Agence a connu une augmentation des activités de formation linguistique liées au perfectionnement professionnel; 86 % des personnes qui ont suivi une formation linguistique à temps partiel ou à temps plein en 2004-2005 l'ont fait pour des raisons d'aspirations professionnelles.

Outre ce qui précède, un examen interne indique que 60 % des membres du groupe d'équité en matière d'emploi de l'APECA qui ont été sondés croient que l'Agence est un chef de file dans l'équité en matière d'emploi, et 67 % pensent que l'APECA offre et promeut un environnement favorable à l'apprentissage continu.

L'Agence a mis au point un cadre de surveillance de la classification actif dans le cadre du plan du gouvernement du Canada en vue de renforcer la responsabilisation et la gestion du secteur public.

L'Agence continuera à améliorer l'accès à l'information sur les ressources humaines pour les employés et les gestionnaires en misant sur les systèmes technologiques et les logiciels (ex. : organigrammes en ligne).

L'Agence a révisé la structure des politiques de l'APECA en 2004-2005 et a fait certains ajustements nécessaires à cet égard.

**Objectif :** *Vérification et évaluation*

Fournir de l'information utile à la prise de décisions et à la gestion stratégique et, finalement, programmer l'amélioration et l'apprentissage organisationnel par le biais de vérifications et d'évaluations internes équitables, fiables, valables et compréhensibles. On trouvera de plus amples renseignements au sujet des examens et des vérifications de l'APECA sur le site Web de l'Agence : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>.

**Résultat :**

*Objectif atteint.*

Au cours de l'exercice 2004-2005, les vérifications et les évaluations effectuées sur les divers programmes et exploitations, ont donné à l'Agence l'assurance nécessaire pour continuer et améliorer les services. La Division de la vérification de l'APECA a achevé des vérifications et des examens et a pu fournir aux gestionnaires l'assurance que leurs services sont gérés conformément aux règlements établis et des rapports indiquant les faiblesses et les recommandations en vue d'une amélioration.

**Objectif :** *Finances et administration*

Gérer les ressources d'une manière qui équilibre les besoins des programmes et les priorités du gouvernement. Veiller à ce que le budget reflète les décisions du Conseil du Trésor en matière d'affectation et les priorités du gouvernement et à ce qu'il soit déposé au Parlement en temps utile.

**Résultat :**

*Objectif atteint.*

Le *Rapport sur les plans et les priorités*, le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses pour 2004-2005 ont été déposés tel que prévu.

Les rapports aux parlementaires, aux ministres et au Conseil du Trésor sont la clé de la responsabilisation et de la transparence. L'Agence demeure concentrée sur son effort de s'aligner sur les priorités du gouvernement et sur le Budget 2004 en révisant sa gestion des dépenses et ses systèmes de reddition de comptes. L'adoption de la nouvelle Architecture d'activités de programme, la mise en oeuvre du Système d'information sur la gestion des dépenses, et l'établissement de la structure de gestion des ressources et des résultats ont servi de point de départ pour la présentation du *Rapport ministériel sur le rendement* de l'Agence pour 2004-2005.

Dans le discours du Trône de 2002 et dans le Budget 2003 et le Budget 2004, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait renouveler ses efforts en vue de réaffecter les ressources aux plus hautes priorités et de transformer les vieilles dépenses à de nouvelles fins. La gestion des dépenses, l'affectation des ressources et la responsabilisation incluent une démarche axée sur le risque plus stratégique en matière de prise de décision. Les mesures interministérielles, les thèmes gouvernementaux et les questions de gestion sont abordées et les résultats classés en consultation avec les principaux intervenants. Les mesures horizontales et verticales signifient que les ressources existantes sont réaffectées des priorités plus faibles aux priorités plus élevées. La gestion des dépenses continue de fournir des moyens de passer des transactions à faible valeur à des valeurs et à des rôles stratégiques de valeur plus élevée de la population du Canada atlantique. Par exemple, des fonds additionnels pour le développement des collectivités ont servi à aborder des questions régionales, et le report de ressources à des années futures a garanti son engagement à financer les projets courants qui auront des retombées économiques à long terme.

**Objectif :** *Modernisation de la gestion opérationnelle*

Continuer de mettre en oeuvre le plan d'action de l'Initiative de modernisation de la gestion opérationnelle et une évaluation de suivi pour déterminer les domaines nécessitant plus d'attention. On trouvera de plus amples renseignements à ce sujet dans le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/reports/mbm.shtml>.

**Résultat :**

*La plupart des plans d'action pour le secteur prioritaire de modernisation de la gestion opérationnelle ont été achevés en réponse aux constatations originales de 2002 de l'évaluation de la capacité. Un examen de la capacité achevé en 2004 a défini les domaines nécessitant d'autres améliorations.*

Au cours de la dernière année, l'APECA a oeuvré activement à la finalisation de ses plans d'action axés sur les priorités en matière de modernisation de la gestion opérationnelle et à s'assurer de la mise en application du cadre de responsabilisation de gestion :

- Une division de la Planification ministérielle et de la gestion du rendement a été créée en 2004-2005 pour la mise en oeuvre d'un processus de planification ministérielle et le perfectionnement de l'intégration des fonctions de planification et de préparation de rapports et pour s'assurer de la participation des secteurs de la politique et des programmes, des ressources humaines, des communications et des finances. L'Architecture d'activités de programme (AAP) de l'APECA est la clé de la réalisation de l'objectif de l'Agence de lier toutes les composantes et les activités. Cette structure améliorera la transparence entre les dépenses prévues, les dépenses réelles et les données sur les résultats, et se révélera un outil utile dans le processus de prise de décision budgétaire. Le *Rapport sur les plans et les priorités* de l'Agence et le *Rapport ministériel sur le rendement* sont des documents complémentaires qui montrent des liens entre les plans de rendement de l'Agence et les réalisations, et démontrent l'engagement de l'APECA vis-à-vis de la gestion axée sur les résultats. Les trois résultats stratégiques de l'APECA sont étayés par les activités et les sous-activités de programme, ainsi que par les dépenses prévues totales sur les résultats stratégiques et la réaffectation des ressources aux activités de programme.
- L'APECA se trouve dans les premiers stades de la mise en application de la gestion intégrée des risques (GIR) au niveau ministériel. Un cadre de GIR a été élaboré et il est en voie d'intégration dans le processus de planification ministérielle de l'Agence. Le cadre établit les mesures d'atténuation appropriées pour les trois risques prioritaires les plus élevés relevés dans le profil des risques ministériels de l'Agence, à savoir le domaine socio-politique, les communications et les relations avec les intervenants. Tous les clients commerciaux sont classés en fonction des risques au moyen d'un système à cinq paliers. Les comptes font l'objet d'un examen régulier et le niveau et la fréquence du contrôle appliqué sont ajustés en fonction du risque. Au niveau des programmes, l'Agence continue d'effectuer une analyse des risques et de l'atténuation pour chaque nouvelle proposition de programme. Des politiques et des procédures font ensuite l'objet d'une élaboration en fonction des constatations.
- L'Agence a finalisé un deuxième sondage de la satisfaction des clients en 2003-2004 pour déterminer la satisfaction des clients à l'égard de ses programmes de base. Le taux de réponse pour ce sondage sur papier a atteint 43,1 %. Dans l'ensemble, 81,8 % des clients sondés ont indiqué être satisfaits ou très satisfaits du service reçu de l'APECA. Le deuxième sondage a également dégagé un certain nombre de priorités des clients en matière d'amélioration du service, la plus importante étant le délai d'approbation des projets. Plusieurs questions mentionnées dans le premier sondage ont témoigné d'améliorations importantes dans les évaluations et ont reflété divers changements dans les processus au fur et à mesure de la mise en oeuvre des démarches d'amélioration. De telles démarches d'amélioration du service feront partie intégrante d'un Plan d'amélioration du service (PAS) qui continuera en qualité d'entité réelle, et servira comme moyen de continuer l'amélioration du service au client. Une mesure d'examen de la séquence des opérations a été complétée pour la composante commerciale du Programme de développement des entreprises de l'Agence et pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités dans le but de fournir un portrait détaillé du processus global d'exécution.
- L'APECA a été choisie de nouveau par Medicorp Inc. comme l'un des 200 meilleurs employeurs du pays en 2004. À l'automne 2003, un sondage de suivi du sondage des employés de la fonction

publique a été effectué par Conseils et Vérification Canada. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des répondants de l'APECA ont affirmé, qu'à leur avis, l'APECA est un employeur de choix. De plus, un comité consultatif des Ressources humaines a été créé dans le but de fournir un apport et des conseils sur toutes les questions et les activités en matière de ressources humaines.

Au printemps 2004, l'Agence a entrepris une évaluation des capacités à titre de suivi de l'évaluation des capacités effectuée en 2002. L'APECA voulait confirmer le progrès de l'état des pratiques de gestion dans le contexte des éléments d'origine de la fonction moderne de contrôleur. De plus, l'outil d'origine d'évaluation des capacités a été amélioré pour permettre une lecture de base des éléments supplémentaires du cadre de responsabilisation de gestion. Le classement de l'évaluation globale des capacités de 2004 se chiffrait à 3,4 sur un total possible de 5,0. Il s'agit d'une amélioration par rapport au résultat de 3,0 en 2002. Il y a eu un progrès dans tous les éléments mesurés à l'occasion de l'évaluation des capacités en 2002. Dans le but d'aborder les domaines d'amélioration, l'Agence élabore présentement un plan d'action axé sur la planification, les ressources humaines, le rayonnement et la gestion ministérielle. Les plans d'action du secteur d'intervention privilégié seront conçus de manière à continuer de traiter les sous-éléments en dessous de 3,0. On trouvera des renseignements détaillés au sujet de l'examen de la capacité de l'Agence à l'adresse :

<http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/reports/mbm/CapacityReview2004.pdf>.

## **Division des services d'examen de l'APECA et mesure du rendement**

Dans le but de mieux harmoniser le besoin d'amélioration en matière de rapports, de responsabilisation et de transparence, l'Agence a réorganisé sa Division des services d'examen. En mars 2005, les fonctions Évaluation et Mesure du rendement ont été transférées sous le giron de la Division de la planification ministérielle et de la gestion du rendement. Ce transfert renforcera le lien entre la planification des programmes, le contrôle et l'évaluation. La vérification interne est maintenant une fonction distincte qui relève du vice-président des Finances et Services corporatifs.

La politique sur la vérification et l'évaluation internes (Politique sur les examens), qui a été mise à jour en 2004-2005, continue de fournir des directives sur les rapports, la responsabilisation, la transparence et la protection de l'intérêt public en ce qui a trait aux programmes de l'Agence. La politique reconnaît la valeur du rôle des services de vérification interne et d'évaluation de l'Agence dans la prestation de renseignements indépendants, objectifs et étayés de preuves sur les résultats des activités de l'APECA. La politique reconnaît également qu'une fonction d'examen de qualité nécessite l'effort des gestionnaires de l'Agence qui ont la responsabilité de faire preuve de rendement et de donner suite à l'information sur le rendement. La politique sur les examens de l'APECA sert de cadre aux vérifications et aux évaluations et à la protection de l'intérêt public en mettant l'accent sur le processus (p. ex. comment les vérifications et les évaluations sont effectuées) et en faisant état des résultats obtenus au moyen des fonds publics. On peut trouver d'autres renseignements au sujet de la politique sur les examens de l'Agence sur le site Web de l'APECA à :

<http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/reviewpolicy.shtml>.

Le comité d'examen est présidé par la présidente de l'APECA et se compose de la haute direction et d'un représentant nommé d'office du Bureau du vérificateur général. Ce comité se réunit tous les quatre mois pour guider le progrès vers les dates prévues de

finalisation des vérifications et des évaluations dans le plan d'examen sur trois années consécutives; pour l'exercice 2004-2005, 80 % des vérifications dans le plan d'examen ont été finalisées ou commencées au moment prévu. Ceci comprenait toutes les vérifications majeures prévues. La proportion de 20 % qui reste comprend trois vérifications, dont deux ne pouvaient pas commencer par suite de retards dans la distribution du financement du programme attendue; les trois ont été transférées au plan de vérification de 2005-2006.

Tous les plans d'action de gestion qui suivent la mise en oeuvre des recommandations du client en matière de vérification sont mis à jour tous les six mois et présentés au comité d'examen jusqu'au moment où toutes les recommandations sont traitées.

La Division des programmes de l'APECA a élaboré et mis en application des plans d'action qui traitent les recommandations issues des récentes vérifications et évaluations du Programme de développement des entreprises de base de l'Agence.

Une vérification du Programme de développement des collectivités a été effectuée en 2004. La vérification portait sur la période de deux ans du 1<sup>er</sup> avril 2002 au 31 mars 2004. Les représentants de l'APECA devaient déposer un rapport préliminaire au début de 2005-2006 et ce rapport sera suivi par l'élaboration d'un plan d'action. Une version définitive du rapport, y compris un plan d'action, sera publiée à l'automne 2005.

En réponse à la récente évaluation du Programme de capital d'appoint de ConneXion jeunes entrepreneurs, effectuée conjointement par la Division des services d'examen et la Direction des politiques et programmes, un certain nombre d'améliorations ont été mises en place. Le programme s'appelle maintenant Programme de capital d'appoint et il est offert aux entrepreneurs de tous les âges. La limite du prêt a été portée de 15 000 \$ à 20 000 \$. Les prêts auront encore la forme de capitaux patients à des taux d'intérêt raisonnables et aucune sécurité n'est requise. Une somme à hauteur de 2 000 \$ est disponible pour chaque participant à des fins de formation ou pour des services conseils. L'APECA oeuvre avec des organismes de prestation de services dans le but d'accroître l'application et l'efficacité de la composante de formation en reconnaissance du fait que les compétences de gestion des entreprises sont fondamentales à la croissance et à la survie des petites entreprises.

En réponse au rapport de la vérificatrice générale de décembre 2001, l'APECA a apporté plusieurs modifications au formulaire Sommaire de projet non commercial qui encouragent les liens à un point stratégique et assurent également que l'évaluation tient compte des antécédents du client. Parallèlement, l'Agence a établi un groupe de travail dans le but de créer un cadre visant à lier les opérations à la planification, y compris la liaison des extraits de projet aux résultats stratégiques. En 2005-2006, le groupe de travail oeuvrera à la mise en application d'une démarche de processus et de système qui intègre étroitement la planification stratégique et opérationnelle à la mise en oeuvre des programmes. Des mesures pilotes sont en voie d'élaboration pour l'automne 2005 et l'on s'attend à ce que le nouveau cadre devienne entièrement opérationnel en 2006-2007.

Par suite d'une étude parallèle visant à aborder la recommandation de la vérificatrice générale à l'effet que l'Agence élabore et applique d'autres méthodes pour mesurer l'incidence de ses projets non commerciaux, l'Agence oeuvre à l'adoption de nouvelles méthodes d'évaluation des projets non commerciaux.

Dans le but d'étayer les efforts de l'Agence d'améliorer continuellement la qualité de l'interaction, des rapports, de la responsabilisation et de la transparence entre l'APECA, ses clients et le grand public, l'Agence a lancé *APECA en direct* – un nouveau portail client. Il représente l'achèvement réussi de la phase initiale de la mesure de transformation du service et la refonte des processus internes pour satisfaire aux besoins d'information des clients. L'Agence a également conçu un nouveau processus de modélisation de la responsabilisation qui forme la base de la transformation et de l'amélioration continues de ses procédés opérationnels.

Une liste des vérifications et des évaluations terminées en 2004-2005 figure à la Section III, tableau 10, *Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005*.

# Index

## C

Centres de services aux entreprises du Canada	
CSEC.....	23, 47, 48, 56, 104
Commerce.....	6, 8, 10, 11, 12, 14, 26, 27, 32, 33, 34, 36, 38, 62, 65, 68, 86, 88, 90, 98, 104
Corporation au bénéfice du développement communautaire	
CBDC.....	14, 15, 49, 51, 52, 55, 56, 57, 58, 89, 100, 114

## D

Développement économique des collectivités	
.....	17, 49, 50, 53, 54, 55, 56, 57, 62, 68, 75, 76, 78, 82, 84, 86, 87, 89, 90, 92, 93, 114
Dosage du risque.....	107

## E

Entente sur la promotion du commerce extérieur	
EPCE.....	98
Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires .....	13, 16, 27, 90, 93

## F

Fonction de contrôleur moderne .....	109
Fonds d'innovation de l'Atlantique	
FIA .....	6, 13, 22, 25, 75, 90, 99
Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	
FISC .....	6, 10, 14, 49, 51, 52, 58, 60, 74, 75, 78, 90, 98, 119

## G

Gouvernement en direct	
GeD .....	108, 112

## I

Initiative d'adaptation à court terme	
IACT.....	10, 58
Initiative de développement des compétences en innovation	
IDCI.....	22, 28, 31, 90, 93, 98
Initiative Femmes en affaires	
IFA .....	22, 28, 31, 58, 90, 93, 98
Initiative pour jeunes entrepreneurs	
IJE.....	23, 28, 31, 90, 93, 98
Innovation.....	12, 16, 24, 25, 26, 90
Investissement	
.....	6, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 22, 23, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 44, 45, 49, 51, 52, 53, 58, 60, 62, 65, 66, 74, 75, 78, 86, 90, 93, 98, 99, 114, 119

## M

Mesure visant les gens d'affaires noirs .....	53
Mesures d'intervention spéciales .....	18, 50, 58, 75, 76, 82, 92

## O

Organisme régional de développement économique ORDE .....	14, 15, 51, 52, 55
--	--------------------

## P

Partenariat du tourisme du Canada atlantique PTCA.....	6, 39, 40, 43, 90, 92, 93, 104
Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique PICA.....	7, 22, 49, 66, 90, 93
Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique PCICA .....	32, 34, 90, 92, 93
Portefeuille des contributions remboursables.....	107
Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs .....	46, 51, 54, 55
Programme de développement des entreprises PDE .....	6, 24, 25, 26, 27, 45, 46, 84, 85, 89, 99, 107, 119, 121
Programme infrastructures Canada .....	50, 60, 61, 75, 78, 95, 97, 101, 104

## R

Réseau de services aux entreprises autochtones RSEA.....	55, 56
---	--------

## T

Tourisme.....	6, 10, 24, 35, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 53, 60, 62, 67, 68, 85, 86, 90, 93, 95, 100, 104, 114
---------------	--